

MÉTÉOROLOGIE
Samedi : généralement
ensoleillé
Dimanche : averse
Min. : 32 - Max. : 40
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
S. André Avellin, conf.
RADIO-SACRÉ-CŒUR
Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

10¢

Les causes "électorales" seront jugées après le 14

Ce n'est qu'après l'élection du 14 novembre que sera démantelée l'écheveau politico-judiciaire qui s'est tramé autour de trois causes inscrites ces derniers jours : l'affaire des faux certificats d'électeurs, l'affaire Opino et l'affaire Corbeil. La Cour supérieure a maintenu hier deux ordres de cour empêchant la première cause ne s'instruise avant le jour du scrutin. La seconde cause (l'affaire Opino) sera entendue le 16, deux jours après le scrutin, et la troisième (l'affaire Corbeil) le 15. Entre temps, "l'affaire des faux", qui remonte à la saisie par la police provinciale de 4,000 faux certificats d'électeurs destinés à deux candidats de l'Union nationale à la consigne de la gare Windsor il y a une semaine, a continué de s'enchevêtrer.



M. LESAGE DANS KAMOURASKA :

L'U.N. et la vieille P.P. étaient liées à la pègre

De notre envoyé spécial,
Marcel THIVIERGE

ST-PASCAL DE KAMOURASKA. — Le premier ministre a accusé hier l'Union nationale d'avoir toujours eu des accointances avec la pègre. Parlant devant plusieurs centaines de personnes, qui débordaient de la vaste salle de l'école Marguerite Bourgeoys, M. Jean Lesage a ajouté : "La vieille police provinciale était liée à la pègre. Ceux qui ont été congédiés après 1960 étaient avec la pègre et continuent d'y être : ils sont le trait d'union entre la pègre et le chef de l'Union nationale. Vous en avez la preuve tous les jours. Vous n'avez qu'à lire les journaux".

Voir page 17 : L'U.N. et la

Ces faits nouveaux sont venus s'y greffer au cours de la journée d'hier :

- le juge Ignace Deslauriers, de la Cour supérieure, a maintenu le bref de certification qu'il avait signifié deux jours plus tôt contre le juge en chef Édouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, pour l'empêcher de présider le procès sommaire des deux principaux prévenus dans l'affaire des faux : André Lagarde, organisateur en chef de l'Union nationale, et Gaston Archambault, ex-directeur de l'escouade des homicides de la police provinciale ;
- le juge G.B. Puddicombe, également de la Cour supérieure, a maintenu le bref de prohibition qu'il avait signifié la veille contre le juge Armand Cloutier, de la Cour des sessions, pour l'empêcher de présider l'enquête préliminaire d'un troisième prévenu, Omer Fontaine ; cette enquête devait s'instruire hier matin ;
- une tentative de la Couronne pour contourner le bref de prohibition et faire présider l'enquête de Fontaine par un autre juge de la Cour des sessions a échoué ; la défense a rejeté la demande du procureur de la Couronne, Me Guy Desjardins ;
- l'enquête de Fontaine a été reportée au 15 novembre ; la date de la reprise des procédures contre Lagarde et Archambault sera fixée la semaine prochaine ;
- au moment de la comparution d'un quatrième prévenu, Gérard Duchesne, alias Gerry Bright, devant le juge Archambault, la Cour a émis un mandat d'amener contre Johnny Rougeau, lutteur et propriétaire du café Mocambo ; la défense réclamait son arrestation sous l'accusation d'avoir gêné la police dans l'exercice de ses fonctions.

A Québec, le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions, a remis à vendredi prochain, le 16, l'audition des trois causes inscrites par le département du procureur général contre l'Institut Opino, Payer Publicité et le poste C.L.R. à la suite d'émissions radiophoniques à caractère politique. Les deux parties étaient d'accord pour que les causes ne soient entendues qu'après le jour du scrutin.

Jeudi, à Montréal, le juge Irénée Lagarde avait remis au 15 l'instruction de la cause inscrite contre Pierre Corbeil, industriel de Pont-Viau, accusé de violation de la Loi électorale par l'organisateur de Me Pierre Laporte, candidat libéral dans le comté de Chambly.

L'affaire des faux a commencé à se compliquer dès l'instant où furent saisis les 4,000 certificats qui étaient adressés à Paul Dozois, candidat de l'U.N. dans Saint-Jacques, et Edgar Charbonneau, candidat U.N. dans Sainte-Marie. Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, s'est empressé de déclarer qu'il s'agissait d'un complot ourdi contre son parti. Durant toute la fin de semaine, les candidats des deux partis ont exploité l'affaire dans leurs discours électoraux.

Voir page 17 : Les causes "électorales"

La suite de nos informations politiques à la page 20

Nos éditoriaux

- André Laurendeau se déclare contre l'Union nationale actuelle et favorable au parti libéral actuel. (En éditorial).
- Claude Ryan fait le point : Vatican II après un mois. (Au bloc-notes).

BAUMGARTNER : La France doit investir dans cette province

PARIS — De retour d'une mission économique dans l'est du Canada et plus spécialement dans la province de Québec, M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre des Finances de France, écrit dans la revue "Vie française" qu'il est certain "conforme à la vocation de la France de réserver une part de ses investissements extérieurs au Canada, maintenant que sa monnaie semble restaurée".

Soulignant que de toutes les provinces canadiennes, le Québec aspire le plus vivement à un grand développement industriel, M. Baumgartner poursuit : "On peut espérer qu'au terme des études plus détaillées qui sont présentement nécessaires, après le retour de la mission économique française, des résultats concrets seront atteints".

"Les dimensions "américaines" du Canada comme l'atmosphère "européenne" qu'on y trouve encore, les considérations de sécurité comme les considérations d'amitié, ajoute M. Baumgartner, doivent inciter nos entreprises à rechercher là-bas une source nouvelle de développements qui favoriseraient modestement mais utilement les intérêts de la communauté Atlantique".

Voir page 17 : La France

Bertrand : ou bien les partis devront se réformer, ou bien le peuple les rejettera

BEDFORD, (Missisquoi). — M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré hier soir que les partis politiques devront réfor-



mer leurs habitudes électorales s'ils veulent éviter que le peuple les rejette.

"Ou bien, a-t-il dit, les partis devront accepter les réformes que le public exige, ou bien ils tomberont".

Parlant dans son comté de Missisquoi, M. Bertrand a déclaré que "le corps électoral n'acceptera jamais plus un retour au régime de favoritisme, régime que Paul Sauvé a combattu jusqu'à son dernier souffle".

"L'Union nationale, a-t-il ajouté, est en 1962 le parti de la relève. Tandis que MM. Lesage et Lapalme admettent eux-mêmes une faillite monumentale dans leurs efforts pour épurer le parti libéral, l'Union nationale prend des mesures concrètes pour vaincre la plaie du patronage. Au moment où les libéraux se contentent de déplorer leur impuissance, les chefs de l'Union nationale n'hésitent pas un instant à inscrire des mesures de réformes en plein dans leur programme électoral."

"Et c'est pour cela, a-t-il ajouté, parce que je constate des signes évidents d'un renouveau dans les rangs de l'Union nationale que j'ai rejeté la proposition fantaisiste de M. Lesage. Ce soir, j'ai plaisir à lui redire encore, en termes plus polis que les siens : je reste dans mon parti, parce qu'il me donne des garanties d'honnêteté plus concrètes que les libéraux n'ont été capables d'offrir jusqu'ici."

M. Bertrand a terminé en ces termes : "Telle est mon attitude qui ne changera pas tant et aussi longtemps que l'Union nationale manifestera ce désir de redressement."

(Dans cette dernière déclaration, les observateurs s'accordent à reconnaître les indices d'un secret dessein chez M. Bertrand : fonder éventuellement un troisième parti... si l'U.N. venait à le décevoir.)

Le débat Lesage-Johnson : une autre difficulté est aplanie

Une autre des difficultés qui menaçaient d'empêcher la présentation du débat Lesage-Johnson a été aplanie. La société Radio-Canada a, en effet, révélé hier les noms des six journalistes qui doivent interroger, à quatre reprises, MM. Jean Lesage et Daniel Johnson au cours du débat de 105 minutes auquel les deux chefs politiques participeront dimanche soir prochain. On sait que le débat sera télédiffusé sur tout le réseau français de Radio-Canada, depuis Moncton jusqu'à Sudbury, de 8 h. 30 à 10 h. 15 du soir.

Les six journalistes qui ont finalement été désignés sont

précisément ceux qui ont interrogé à tour de rôle le chef de l'Union nationale et le leader du parti libéral du Québec au cours de deux émissions successives de la série "Conférence de presse". M. Johnson a été interrogé le 30 octobre et M. Lesage le 6 novembre.

Il s'agit de MM. Gérard Pelletier, de "La Presse", Paul Sauriol, du "Devoir", Jean-V. Dufresne, du magazine "Maclean", Bill Bantey, de la "Gazette", Clément Brown et Lucien Langlois, tous deux de "Montreal-Matin".

On sait que, mercredi, on était encore dans une impasse

quant au choix des journalistes qui devaient participer à l'émission. L'entente initiale qu'ont conclue les représentants des deux partis prévoyait que chaque parti politique désignerait trois journalistes.

L'U.N. refusait de revenir sur l'accord conclu. Elle s'opposait à ce que les six journalistes qui avaient participé aux deux conférences de presse télévisées soient désignés en bloc pour prendre part au débat Lesage-Johnson. Elle refusait également d'accepter que l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF) désigne les six journalistes. Finalement, l'obstacle est franchi.

De nouveaux obstacles à une solution de la crise cubaine

WASHINGTON. — Alors que l'"interception" par la marine américaine de plusieurs cargos ramenant en URSS les premières fusées soviétiques s'est déroulée sans incidents au large des côtes cubaines, de nouveaux obstacles risquaient hier soir de compromettre le règlement définitif de la crise américano-cubaine.

De La Havane, en effet, plusieurs observateurs, tant occidentaux que soviétiques, disaient entendre que M. Mikoyan n'avait pas encore réussi à faire admettre à Fidel Castro le principe d'une inspection internationale des rampes de lancement, tel que l'exigent les Etats-Unis et tel que l'avait laissé entendre l'Union soviétique, il y a près de deux semaines.

Le deuxième point en suspens est la présence de bases de missiles nucléaires soviétiques à Cuba. Washington tient à ce que ces bombardiers soient également démontés et retournés en Union soviétique.

Mais hier, aux Nations Unies, le délégué cubain aurait déclaré à son vis-à-vis américain que Cuba considérerait ces bombardiers comme sa propriété et qu'il ne pouvait être question de les rendre à la Russie.

Un autre fonctionnaire cubain a affirmé devant l'Assemblée générale des Nations Unies que les armements qui restent encore à Cuba sont des

armements "anti-colonialistes, anti-imperialistes et défensifs", ajoutant que son pays n'était pas "une colonie".

Le porte-parole du département de la défense des Etats-Unis, M. White, a fait savoir hier aux journalistes que la première chose était d'obtenir le retrait des fusées soviétiques ; mais, soulignant l'importance qu'il fallait attacher aux bombardiers, il a ajouté : "Ces appareils sont considérés comme des armes offensives. Donc ils doivent être démontés".

Khrouchchev, a encore dit M. White, a affirmé à M. Kennedy qu'il ordonnerait le retrait de toutes les armes "qu'on vous considérait comme ayant un caractère offensif", et les Etats-Unis espèrent que le Kremlin tiendra parole.

Depuis quelques jours, notent plusieurs observateurs, l'Union soviétique a raidi sa position, laissant entendre que puisque les Américains avaient maintenant la preuve que les fusées avaient été démontées, une inspection internationale ne s'imposait plus.

Ces mêmes observateurs, aux Nations Unies, pensent que M. Mikoyan ne tentera pas de convaincre par la force Fidel Castro de se plier aux exigences des Etats-Unis. Au contraire il serait disposé à appuyer les revendications de Castro concernant en particulier la base navale de Guantanamo, sur la côte de Cuba.

Pendant ce temps, les organisations cubaines anti-castriennes installées en Floride, ont soutenu hier que Cuba avait en sa possession plusieurs avions de combat de type Mig, en plus des bombardiers à réaction, ajoutant que plusieurs bases, secrètes, souterraines avaient été aménagées dans plusieurs régions de l'île.

L'interception des cargos soviétiques s'est effectuée sans incident, dans le courant de la journée d'hier à plus de 200 milles de Cuba.

Les navires de guerre américains qui participent au blocus de l'île se sont rangés le long des cargos alors que les équipages russes enlevaient les

ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Me René Chaloult, de Québec, qui a prononcé une causerie à Montréal, jeudi, sur la nationalisation de l'électricité, s'adressera aux étudiants de l'université de Montréal, lundi midi, dans le grand salon du Centre social.

Claude Perreault, candidat de l'Action provinciale dans le comté de Sherbrooke, a annoncé hier qu'il se retirait de la lutte. Son retrait réduit à 10 le nombre des candidats de ce parti dans cette élection.

Le chef de l'opposition à la Législature provinciale, M. Daniel Johnson, qui parlait récemment à Hull, aurait vu après son assemblée le chef associé du parti du Crédit social à Ottawa, M. René Caouette. On pourrait croire que M. Johnson avait déjà rencontré M. Caouette à plus d'une reprise parce que les auditeurs à son assemblée n'ont pas été sans remarquer qu'à certains moments M. Johnson, alors qu'il s'adressait à eux, prenait des allures typiquement "à la Caouette".

Un observateur, qui vient de faire une tournée de la province, nous déclare ceci : "Une vingtaine de comtés au moins devraient changer d'allégeance. Ceux qui passeront de l'Union nationale aux libéraux le feront à cause des réalisations du gouvernement Lesage. Ceux qui tromperont la confiance des libéraux auront obéi à des motifs aussi disparates que l'insatisfaction sur le plan local, l'absence ou la réalité du patronage, la crainte du socialisme, l'attrait du salaire minimum à un dollar, du fonds de pension transférables et surtout la nécessité pour l'élément créditiste d'affaiblir le parti libéral à l'échelle provinciale".

C'est chez M. Hermas Cardin, candidat libéral dans le comté de Bagot, et non chez M. Johnson, chef de l'Union nationale et candidat dans le même comté, que des cultivateurs de toute allégeance se sont rendus pour obtenir plus de renseignements au sujet

L'affrontement Lesage-Johnson n'est pas vraiment un précédent

Par Léon TRÉPANIÉ
(Ecrit pour la Presse Canadienne)

La rencontre dimanche, à la télévision des chefs des deux grands partis n'est pas un précédent dans l'histoire politique de la province de Québec.

Semblable affrontement se produisit au lendemain de la dissolution des Chambres en août 1875 alors que le premier ministre conservateur, Charles-Eugène Boucher de Boucherville, accepta l'invitation de Gustave-Henri Joly, chef de l'opposition libérale d'aller le rencontrer en assemblée, à Ste-Croix de Lotbinière, comté de M. Joly.

Il fut entendu que les deux adversaires pourraient se faire accompagner de quelques-uns de leurs principaux lieutenants. La nouvelle suscita un tel intérêt dans toute la région qu'il fallut cinq bateaux pour transporter les électeurs de Québec, Portneuf, Bellechasse, Montmagny et plusieurs autres comtés, au chef-lieu de Lotbinière.

Et sous un soleil radieux, ce dimanche 6 août 1875, plus de 6,000 personnes virent apparaître sur l'estrade la plupart des grands orateurs de l'époque, moins Honoré Mercier.

C'étaient, aux côtés du premier ministre de Boucherville, Adolphe Chapleau, député de Terrebonne ; l'avocat Auguste-Réal Angers, député de Montmorency, et aux côtés de M. Joly, Wilfrid Laurier, représentant de Drummond-Arthabaska aux Communes et Louis Fréchette, député de Lévis aux Communes.

SANS INCIDENT

Cette assemblée contradictoire, mettant en lice les chefs des deux grands partis provinciaux accompagnés des voix les plus éloquentes de l'époque, se déroula sans incident et fut l'une des réunions et l'un des débats politiques les plus mémorables dont les annales de la province fassent mention.

Les personnalités de cette remarquable joute oratoire devaient rester pour longtemps des figures dominantes au pays.

Sir Charles Eugène de Boucherville, décédé sénateur. Sir Henri Joly de Lotbinière fut premier ministre de Québec en 1878, ministre du Revenu à Ottawa en 1897 et lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique de 1900 à 1906. Il est mort à Québec en 1908.



Sir Adolphe Chapleau fut premier ministre de Québec puis secrétaire d'Etat pour le Canada et lieutenant-gouverneur de la province.

Sir Auguste-Réal Angers fut procureur général dans le ministère de Boucherville, député aux Communes, juge de la Cour Supérieure de Québec, lieutenant-gouverneur du Québec et par deux fois ministre à Ottawa.

Sir Wilfrid Laurier devint premier ministre du Canada.

Pour ce qui est de Louis Fréchette, député aux Communes, il s'est surtout signalé comme homme de lettres. Il fut le premier lauréat canadien de l'Académie française et auteur de plusieurs ouvrages littéraires remarquables.

La plupart de ceux dont nous venons d'évoquer les noms avaient été les artisans, en 1874, de la suppression du double mandat et l'adoption du scrutin secret, deux mesures qui étaient réclamées depuis longtemps.

La FTQ aux travailleurs : votez pour la nationalisation de l'électricité

La Fédération des travailleurs du Québec recommande à ses membres et à toutes les familles ouvrières de notre province de voter, le 14 novembre prochain, en faveur de celui des deux partis politiques en présence qui leur offre les garanties les plus sérieuses qu'il va effectuer sans retard la nationalisation de l'électricité.

Ainsi en a décidé hier le Conseil exécutif de la FTQ, qui constitue l'autorité suprême de cette centrale syndicale entre ses congrès. Le prochain congrès de la Fédération, qui représente 235,000 syndiqués du Québec, aura lieu les 22, 23 et 24 novembre prochains, au Château Frontenac, à Québec.

Le président de la FTQ, M. Roger Provost, a tenu à souligner qu'en recommandant à ses membres de se prononcer en faveur de la nationalisation rapide de l'électricité, sa centrale n'a aucunement l'intention d'approuver aveuglément l'administration libérale de ces deux dernières années, ni d'appuyer le reste du programme de ce parti.

"En réalité, dit-il, nous avons de sérieux griefs contre le gouvernement actuel, et surtout contre ses ministres du travail, du bien-être social et de la famille, des terres et forêts, et ce n'est pas de gaieté de coeur que nous nous voyons contraints de lui fournir un appui indirect pour ne pas rater l'occasion qui nous est offerte d'obtenir enfin la nationalisation de l'électricité, qui constitue depuis toujours l'une des principales revendications du mouvement syndical."

Le porte-parole de la FTQ a précisé que son conseil exécutif, qui est composé de délégués régionaux et de représentants de secteurs professionnels, a été unanime à dénoncer, comme étant une manœuvre politique indéfendable, le déclenchement d'élections précipitées sur la question de la nationalisation. Les dirigeants syndicaux sont d'avis que le gouvernement possédait un mandat suffisamment clair pour nationaliser.

Mais autant, de poursuivre M. Provost, le conseil exécutif de la FTQ juge sévèrement la tentative du gouvernement libéral d'éviter un verdict sur son administration et d'escamoter les grands problèmes de l'heure, autant il se montre impitoyable envers la manœuvre par laquelle l'Union nationale veut saboter, pour le compte de l'entreprise privée, la nationalisation de l'électricité.

A ce propos, les dirigeants de la FTQ reprochent également au gouvernement de ne pas vouloir nationaliser les entreprises hydro-électriques de l'ALCAN, soit la Saguenay Power, qui a empêché l'industrialisation de la région Saguenay-Lac-St-Jean. Selon eux, l'étatisation de l'industrie tout entière, de même que l'achat, au prix de la faillite, de la Corporation de gaz naturel du Québec, permettrait l'abolition de la Régie provinciale du gaz et de l'électricité.

Quant à la nationalisation de l'électricité, le conseil exécutif de la FTQ se propose d'en surveiller les modalités avec

Voir page 17 : La FTQ aux travailleurs



CANADAIR :

La FTQ lance un appel au gouvernement provincial

Le conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec, réuni en assemblée régulière dans la métropole, a décidé de lancer un appel au gouvernement provincial pour qu'il contribue à régler le problème posé par les mises à pied massives qui ont actuellement lieu à la compagnie Canadair Ltd.

Soulignant que cette entreprise de construction aéronautique est en train de réduire de plus de la moitié sa main-d'œuvre, d'ici la fin de l'année, la direction de la FTQ estime qu'il en résultera une augmentation du chômage dont les répercussions ne toucheront pas seulement la région métropolitaine, mais également l'ensemble de l'économie provinciale. C'est pourquoi la centrale syndicale est d'avis que la responsabilité en incombe partiellement au gouvernement du Québec.

Les dirigeants de la FTQ invitent d'abord les autorités provinciales à étudier la possibilité d'utiliser l'avion de transport CL-44, le seul appareil civil actuellement produit par Canadair, pour satisfaire aux besoins de certains ministères. Selon eux, l'Hydro-Québec pourrait peut-être en acquérir en prévision des grands travaux qu'elle sera sans doute appelée à entreprendre, à la suite de la nationalisation de l'électricité, dans les endroits isolés.

Le conseil exécutif de la FTQ ne prétend à aucune compétence technique dans ce domaine, a dit le président, M. Roger Provost, mais nous croyons qu'en principe la politique d'achat de l'État et des régies publiques constitue un instrument de planification économique permettant de pallier des problèmes semblables à celui qui se pose à Canadair.

En outre, la FTQ estime qu'il est du devoir des autorités provinciales de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il se serve lui-même de ce levier économique pour relancer la production dans l'industrie aéronautique de la métropole et soulager d'autant le problème du chômage dans notre province. A cet égard, le gouvernement du Québec devrait demander à Ottawa de hâter l'examen des suggestions formulées récemment par la loge 712, de l'association internationale des machinistes, et reprises par le Conseil du travail de Montréal. Ces suggestions comportent la mise au point et la fabrication d'un avion capable de décoller et de se poser à la verticale; l'achat de



M. Mhun est optimiste quant à l'avenir économique du Québec

L'économiste montréalais Henry Mhun a exprimé l'opinion que la période quinquennale de stagnation du Canada se poursuivra durant les années 1963 à 1965.

Il s'est dit d'avis qu'il est essentiel d'adopter une politique fédérale à long terme si l'on veut que le pays accroisse son taux d'expansion économique.

Quant à l'avenir économique du pays, a-t-il observé, je suis plus optimiste sur le plan québécois que sur le plan canadien car les dirigeants semblent depuis deux ans avoir une compréhension plus vive des problèmes actuels, et font des efforts sérieux dans le sens d'une certaine planification.

Le professeur Mhun qui donne des cours à l'école des

hautes études commerciales, a ajouté que le gouvernement, les chefs d'entreprises et les dirigeants des syndicats ouvrier doivent collaborer ensemble dans le but de surmonter les difficultés économiques actuelles.

"Il est nécessaire, a-t-il poursuivi, que nous abandonnions nos illusions sur les possibilités de protéger l'économie canadienne derrière des barrières tarifaires. Il est essentiel que le gouvernement d'Ottawa élabore une politique à long terme pour accroître le taux d'expansion de l'économie, et il faut pour cela, s'attaquer aux structures du système et faire une étude afin de déterminer quelles industries sont viables et quelles ne le sont pas."

Le professeur Mhun qui donne des cours à l'école des

Fusion de deux postes de police à Montréal

Les autorités policières de Montréal ont décidé de fusionner deux postes de police de la ville et de faire quelques changements dans le domaine de la surveillance de nuit. Voici à ce sujet le communiqué de M. J.-A. Robert, directeur de la police municipale :

A compter de minuit et une minute, demain, les postes no 20 et 21 seront fusionnés. Le poste no 21 sera fermé et, en conséquence, le territoire qui était desservi par ce poste sera versé à celui du poste no 20, situé à 550, boulevard Gouin est. Une voiture radio supplémentaire sera assignée au secteur compris dans le poste no 21 afin d'accroître une meilleure protection policière au district ainsi fusionné. Ceci est rendu possible par la fermeture du poste en question.

Tout citoyen qui désirera obtenir l'aide de la police pourra le faire en se servant d'un téléphone privé ou public, ou encore utiliser l'une ou l'autre des 26 boîtes bleues agencées dans ce secteur. Des policiers à pied continueront à faire la ronde habituelle dans ce secteur afin d'accroître toute la protection possible aux citoyens et établissements commerciaux.

Ce changement est devenu nécessaire à cause du manque d'espace dans la bâtisse occupée actuellement par le poste no 21 et aussi en conséquence

deux CL-44 par Air-Canada; l'octroi d'autres subsides pour la construction de 10 de ces avions; ainsi que la fabrication au Canada de pièces pour le chasseur américain TXF. Enfin, selon l'AIM, Ottawa devrait inciter l'Inde à accepter le CL-44 plutôt que le Caribou.

déclaration du fait qu'il n'est pas possible d'y ajouter d'autres pour répondre à nos besoins. Il n'y a aucun espace disponible pour garder les détenus et le bureau du sergent est trop étroit pour y placer l'équipement nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du poste.

Nous étudions la possibilité de faire construire prochainement un nouveau poste qui serait situé au centre du nouveau territoire formé par les limites des postes 20 et 21. Ce changement ne diminuera en rien la protection policière accordée au public dans ce secteur jusqu'à ce jour; au contraire, nous croyons qu'elle sera augmentée. D'ailleurs toutes les voitures munies d'un appareil radiophonique sont contrôlées et dépêchées aux endroits requis par un poste central situé aux quartiers généraux.

Première campagne de souscription aux oeuvres de la santé

La souscription pour les oeuvres de santé et la Croix-Rouge lancera, entre le 24 mars et le 8 avril 1963, sa première campagne de souscription annuelle en faveur des quatorze oeuvres membres qu'elle représente. C'est ce qu'a annoncé hier M. Harold F. Kerrigan, président du conseil d'administration de la souscription pour les oeuvres de santé du grand Montréal.

La souscription pour les oeuvres de santé et la Croix-Rouge s'étendra aux 57 municipalités comprises dans l'île de Montréal, l'île Jésus et la rive sud, entre Boucherville et Châteauguay. Les bureaux de la souscription pour les oeuvres de santé du grand Montréal sont situés au 390 ouest, rue Craig.

ST-HILAIRE

Arrêtez bouffer

"Au Tonneau"

face à la montagne

On y mange bien

OIGNONS À FLEURS Importés de Hollande

Assortiment le plus complet de bulbes de la plus haute qualité cultivés en Hollande pour floraison printanière, tels que Jacinthes, Tulipes, Narcisses, Crocus, etc., etc.

Visitez notre PALAIS DU JARDIN ou demandez notre catalogue d'automne d'OIGNONS À FLEURS (GRATIS).

W. H. PERRON & Cie Ltee

Grainetiers et pépiniéristes

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDÉY, P.Q. (L'ARBORE PLOUFE) TEL. MU. 1-1815

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES

de l'ÎLE de MONTRÉAL

LA LOI EXIGE

L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

Publié par le Président général des élections

VOICI CE QU'A FAIT — EN 2 ANS!

UN GOUVERNEMENT SÉRIEUX



*pour notre
sécurité sociale*

VOICI CE QUE FERA — DEMAIN!

CE GOUVERNEMENT LIBÉRAL

pour notre prospérité



★ Seul, le Parti libéral du Québec s'engage formellement à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session.

★ Seul, un gouvernement libéral nous redonnera notre électricité — la véritable clé du royaume qui nous rendra maintenant ou jamais, maîtres chez nous!

POUR DES RÉALISATIONS RAPIDES ET UNE PROSPÉRITÉ CERTAINE

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Voie rapide entre la ville de Québec et la Beauce!

Sainte-Marie de Beauce. — Parlant devant plusieurs centaines de personnes, hier soir, le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, a annoncé que les ingénieurs de son ministère avaient mis au point un programme qui prévoit la construction d'une voie moderne à circulation rapide qui reliera directement Ste-Marie de Beauce à la route transcanadienne et au futur pont que la province projette d'élever avant longtemps au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

M. Pinard a dit qu'il s'agit d'une route à quatre voies dont le premier tronçon de 23 milles, reliera directement la ville de Québec à Ste-Marie de Beauce. Cette route sera éventuellement raccordée aux grands réseaux routiers du Maine.

"Ce tronçon de 23 milles, qui sera prolongé plus tard, lorsque les circonstances l'exigeront deviendra une sorte de couloir dans lequel se déversera le trafic dans la région et même au-delà", dit le ministre.

"En effet, l'amélioration des conditions de la circulation devrait normalement inviter davantage les Américains à emprunter le port d'entrée d'Armstrong, surtout lorsque les autorités du Maine auront complété l'aménagement sur leur propre route 201.

"Mon ministère entend donner, non seulement au comté de Beauce, mais à toute la région un réseau routier qui deviendra un facteur capital dans le développement industriel, commercial et touristique de toute cette région pittoresque enclavée entre le Saint-Laurent et les Etats-Unis".

M. Pinard a ajouté qu'il avait des projets pour East Broughton également:

"Nous projetons de construire, dans un avenir rapproché, une voie de contournement de 10 milles qui permettrait d'éviter à East-Broughton deux pentes raides qui font le désespoir des automobilistes et des camionneurs, surtout en hiver."

Le ministre a aussi de nombreux autres projets pour la Beauce, peut-être tous aussi importants, mais qu'il faudra quand même exécuter pour maintenir le réseau en bon état et ajouter ce qu'il lui manque pour le rendre fonctionnel à cent pour cent.



Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et le consul de France ont procédé hier à la déplantation d'un érable à sucre de la pépinière municipale. L'arbre transporté de Montréal à Paris par Air-France, ornera la Place du Canada dans la capitale française. S.H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, le plantera en effet le 14, lors d'une brillante cérémonie.

L'EAU POTABLE À ST-JEAN-DE-DIEU :

Montréal dénoncera le contrat vieux de 9 ans

La construction d'un vaste centre commercial sur les terrains vendus à des intérêts privés par la municipalité de la paroisse de St-Jean-de-Dieu, qui soulève un conflit de juridiction, a eu un effet inattendu hier après-midi : on s'est rendu compte à l'hôtel de ville de Montréal que le contrat pour la distribution de l'eau dans cette municipalité date de 1943 et n'a jamais été renouvelé.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué hier après-midi que l'on venait de "découvrir" que la municipalité de St-Jean-de-Dieu paie l'eau quinze cents les mille gallons, alors que toutes les autres municipalités qui ont un contrat pour l'achat en vrac de l'eau paient maintenant 25 cents les mille gallons.

M. Saulnier a dit que dès lundi prochain, le comité exécutif dénoncera le contrat avec St-Jean-de-Dieu afin de procéder à un renouvellement des clauses.

Le président du comité a expliqué que l'on prendra soin aussi de stipuler que l'institution hospitalière n'aura le droit de se servir de l'eau que pour des fins personnelles afin d'éviter que des intérêts privés ne se servent à cette source.

Le président Saulnier a rappelé qu'il attendait la prochaine session pour demander que soit défini clairement le statut des terrains vendus par St-Jean-de-Dieu à des intérêts privés.

Au début de l'année, l'institution hospitalière a vendu ses terrains au nord de la rue Sherbrooke qui s'étendent jusqu'à la limite de Ville d'Anjou. On aménage là, un centre commercial qui ne cadre pas avec le zonage du territoire de Montréal à l'est et à l'ouest. Pour cette raison Montréal refuse les services d'eau et d'égout, mais si le terrain était annexé il ne fait pas doute que la ville devra les fournir.

Certains ont rapporté que Ville d'Anjou voudrait aussi annexer ce territoire mais il est peu probable que la législature se rende à cette requête car ce serait créer une nouvelle enclave dans le territoire de la métropole.

Les rédacteurs de la presse technique au Québec ont formulé le vœu de se réunir en association et de collaborer étroitement avec l'Office de la langue française. Ils se sont réunis le 6 novembre, à l'invitation de l'Office de la langue française, dans les bureaux de Montréal du ministère des affaires culturelles, en présence de M. Guy Frégault, sous-ministre.

Il s'agissait de la première journée d'information sur la terminologie technique. Des travaux ont été présentés par M. Frégault, M. Jean-Marie Léger, directeur de l'Office de la langue française et M. Maurice Beaulieu, directeur adjoint.

Le DIP exige: 50,000 âmes pour créer une commission régionale

Le Département de l'instruction publique a plus que doublé le nombre minimal d'habitants requis pour former une commission scolaire régionale.

ACHAT DE TERRAINS

Montréal et Radio-Canada sont d'accord

OTTAWA — Radio-Canada et la municipalité de Montréal sont arrivés à un accord sur les conditions d'achat, par Radio-Canada, d'un groupe de terrains limités par les rues Papineau, Dorchester, Craig et Amherst.

De nouveaux édifices destinés aux services du Radio-Canada seront construits sur ces terrains.

M. Maurice Rinfret, député libéral de Montréal-Saint-Jacques, a été informé que Radio-Canada avait demandé aux Communes l'autorisation d'acheter ces terrains. Le gouvernement fédéral a accepté de payer jusqu'à la moitié des frais d'acquisition et de déblayage de ces terrains par la municipalité de Montréal, mais aucun accord officiel n'a encore été signé. Montréal sera cependant responsable du relogement des personnes habitant les immeubles qui seront démolis.

Défilé militaire dans les rues de Montréal, demain

Les forces armées de la région de Montréal ont été invitées par la légion canadienne à participer aux cérémonies du Jour du souvenir demain.

M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province, recevra le salut des troupes à leur passage en face de l'Unité services club dans la rue Sherbrooke. La journée débutera par un service religieux, à la cathédrale Marie-Reine du Monde pour les catholiques, et à l'église St-George pour les protestants.

Une salve d'artillerie annoncera les deux minutes de silence. Des détachements militaires, des organisations d'anciens combattants et un groupe de la gendarmerie royale défilent, musique en tête, dans les rues de Montréal.

L'Office de la langue réunit les rédacteurs de la presse technique

Les rédacteurs de la presse technique au Québec ont formulé le vœu de se réunir en association et de collaborer étroitement avec l'Office de la langue française. Ils se sont réunis le 6 novembre, à l'invitation de l'Office de la langue française, dans les bureaux de Montréal du ministère des affaires culturelles, en présence de M. Guy Frégault, sous-ministre.

Il s'agissait de la première journée d'information sur la terminologie technique. Des travaux ont été présentés par M. Frégault, M. Jean-Marie Léger, directeur de l'Office de la langue française et M. Maurice Beaulieu, directeur adjoint.

Les participants ont décidé de tenir d'autres réunions dans un avenir rapproché.

Québec donnera suite aux suggestions de la conférence d'expansion industrielle

Les hommes d'affaires ont exprimé leur satisfaction au lendemain de la conférence régionale d'expansion industrielle qui avait lieu jeudi à l'hôtel Reine Elisabeth, sous les aus-

pices conjoints du ministère de l'industrie et du commerce de la province de Québec et du ministère du commerce d'Ontario. Plus de 250 dirigeants des plus importantes sociétés industrielles du Québec y ont participé.

Les discussions extrêmement profitables de part et d'autre confirment l'espoir d'une collaboration plus intime entre les agents de production et les autorités provinciales et fédérales en matière de commerce et d'industrie.

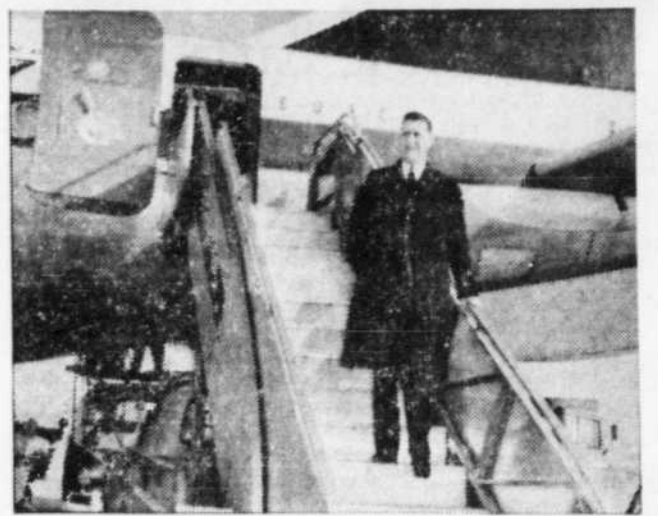
"Au terme de cette journée d'études, je reste convaincu que la réalisation de notre objectif dépend principalement de l'esprit d'initiative du patronat et de sa volonté de collaboration avec les pouvoirs publics et le travail organisé", a déclaré M. André Rousseau, ministre provincial du commerce et de l'industrie.

M. René Tremblay, sous-ministre du commerce et de l'industrie, a donné l'assurance que les principales suggestions des commissions d'études seront mises en oeuvre dans la mesure du possible. Il s'agit de l'organisation d'études de groupes touchant certains produits; de réunions du genre de celle qui se déroulait à Montréal, dans les diverses régions de la province; l'orga-

Avis à tous les journalistes de Montréal

Tous les journalistes de langue française de la région métropolitaine sont convoqués à une réunion extraordinaire qui se tiendra cet après-midi (samedi), à 2h., à la salle des conférences (12e étage) de l'édifice Radio-Canada, boul. Dorchester. La rencontre a pour but de créer une section régionale de l'union canadienne des journalistes de langue française, conformément à la nouvelle constitu-

tion de cette association professionnelle. L'ordre du jour porte la création de la section de Montréal, l'élection de l'exécutif de la section et une courte séance en vue de préparer le congrès plénier des 17 et 18 novembre à Québec. Les membres, les membres associés et les journalistes désireux d'adhérer à l'UCJLF sont invités.



Rentré hier à Montréal, M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef du ministère de la voirie, vient d'assister à Madrid aux assises mondiales de la Fédération internationale de la route. Le délégué de la province de Québec qui avait lieu dans la capitale espagnole. Durant tout près de deux semaines, les pays concernés ont étudié leurs problèmes communs afin de résoudre dans le contexte du monde actuel les dernières données technologiques et administratives de la construction des réseaux modernes.

La Fédération des maires: il faut renforcer le secteur public pour stimuler l'économie

OTTAWA. — La Fédération canadienne des maires et municipalités a demandé hier à tous les gouvernements de conjuguer leurs efforts pour faire exécuter par l'entreprise publique les travaux indispensables à l'expansion des municipalités afin de stimuler l'économie canadienne.

La Fédération, dont Montréal ne fait plus partie depuis quelque temps, présentait son mémoire annuel au gouvernement fédéral. "Si l'on satisfaisait rapidement les besoins des municipalités en matière de rénovation urbaine, de transport, d'habitation, de santé, d'éducation, à dit la Fédération, il en résulterait un accroissement considérable de l'emploi."

"Chaque dollar d'investissement public amènerait plusieurs dollars d'investissement privé. De quelque côté qu'ils viennent, ces investissements

créeraient de l'emploi; l'emploi à son tour créerait une plus forte demande à la consommation et l'argent investi par le secteur public reviendrait éventuellement aux mains du gouvernement sous forme de revenus accrus."

C'est le maire J.-A. Monroie, de Trois-Rivières, président de la Fédération, et M. Georges S. Mooney, directeur général, qui ont présenté le mémoire.

La Fédération a réclamé la création d'une banque d'expansion municipale de qui les

municipalités pourraient emprunter. Les municipalités devraient avoir droit aux mêmes avantages que les gouvernements supérieurs quand il s'agit d'emprunts à long terme échelonnés pour dépenses d'équipement, dit le mémoire. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux devraient donc collaborer plutôt que de se faire concurrence sur le marché de l'argent.

La Fédération demande au gouvernement fédéral d'assumer une plus grande part du coût de la rénovation urbaine et, surtout, d'élargir les possibilités d'emprunts dans ce domaine.

Elle déplore l'absence de toute planification de l'expansion des banlieues et fait observer que les municipalités ont été forcées jusqu'ici d'assumer de trop lourdes obligations dans les programmes de travaux d'hiver.

En matière d'éducation, la Fédération soutient qu'il est impératif de convoquer une conférence fédérale-provinciale afin d'en arriver à une entente sur la politique financière et de permettre aux provinces de s'acquitter de toutes leurs responsabilités.

La Fédération se plaint de la maigre représentation des électeurs urbains, par rapport à l'électorat rural, dans les législatures. Le rapport est de deux pour un et même, dans certains cas, de six pour un, dit le mémoire. Les municipalités, par conséquent, ont de la peine à faire écouler leurs revendications par les gouvernements supérieurs. La Fédération réitère par conséquent la proposition qu'elle avait faite il y a un an en faveur d'une révision de la carte électorale.

Le mémoire des maires a été bien accueilli

OTTAWA. — Les membres du cabinet ont eu un entretien d'une heure et quarante minutes hier avec un groupe de maires canadiens et le porte-parole des maires a dit par la suite qu'il s'attendait que des décisions soient prises rapidement sur deux ou trois de leurs propositions.

Le premier ministre Diefenbaker a dit aux journalistes après la réunion que le cabinet "étudiera" les représentations.

Le maire J. A. Monroie, de Trois-Rivières, président de la Fédération canadienne des maires et municipalités, a déclaré que le mémoire de la Fédération a été bien accueilli par les ministres.

"Dici quelques semaines, je m'attends que des décisions soient prises sur deux ou trois de nos suggestions, mais les autres devront être étudiées plus longuement par le cabinet", a dit M. Monroie.

Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa, a dit qu'elle était particulièrement intéressée aux propositions d'aide financière fédérale aux institutions qui s'occupent de personnes âgées, entre le moment où elles peuvent quitter l'hôpital après une maladie et celui où elles doivent entrer à l'hospice.

M. Diefenbaker a dit par la suite que toute la question des problèmes municipaux a été discutée, mais il n'a pas été élaboré.

GRANDE PARTIE D'HUITRES

et soirée dansante

AU STADIUM, 2015 DELORIMIER

(Salle de patins à roulettes)

AU PROFIT DE L'AIDE A LA CRECHE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE ENRG., sous les auspices du Conseil 3480 N.D.V. des Chevaliers de Colomb

CE SOIR, A 9 HEURES

PRIX DE PRESENCE APORTEZ VOS "USTENSILES"

\$3.50 le billet

Réservez vos billets dès maintenant

CL. 5-1421 — CL. 5-8383

BILLETS EN VENTE A L'ENTREE

VIENT DE PARAITRE !



Ce livre en 3 idées :

- Précisez vos ambitions
- Passez à l'action
- Multipliez vos contacts

192 pages

Jean-Louis Leboeuf affirme : "Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir PROSPERE!"

Commandez-le aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou chez l'auteur Suite 222, 1600 Berri, Montréal 24, Vt. 2-8186

LE COEUR COMMERCIAL DU QUARTIER NORD

PLACE CREMAZIE



TERMINUS DU METRO LOUEZ MAINTENANT - OCCUPEZ EN MAI '63 - TEL : 389-1372 UN COMPLEXE ERIGE PAR THREE STAR CONSTRUCTION

GARAGE IDÉAL PRÉFABRIQUÉ

approuvé par la ville de Montréal



TERMES FACILES - 4 à 36 mois Demandez-le à votre marchand de matériaux de construction

REPRESENTANTS AUTORISÉS :

MONTREAL : VAL-ROYAL BUILDERS SUPPLY, 11491, Pie-IX, DA. 2-2341 12200, boul. Reed, FE. 4-3320
STE-THERESE : ALEX BRENNER LTD., 38, rue Morris, TA. 3-3627
ST-JEROME : ALEX BRENNER LTD., 855, boul. des Laurentides, GE. 2-4364
GRANDY : A. MESSIER LITEE, 423, rue Principale, FR. 8-4066
ST-HYACINTHE : MAGASIN BOURGEOIS INC., 1585, rue St-Antoine, FR. 3-2559
DRUMMONDVILLE : J.-A. LAFORTE LITEE, 314, rue St-Jean, GR. 2-3389
SEPT-ILES LUMBER, 360, rue Otis, 942-4374

H.-B. PRODUCTS MFG. CO. LTD. 15,701 est, rue SHERBROOKE — MI. 5-1621

Le Canada poursuit ses efforts à l'ONU en faveur du désarmement

NATIONS UNIES. — Le lieutenant-général E.L.M. Burns, délégué canadien aux Nations Unies pour les affaires du désarmement, a demandé hier que la conférence sur le désarmement, composée de 17 pays, reprenne ses travaux le 12 novembre tel que convenu lors de l'ajournement.

Le général Burns a proposé l'adoption de "mesures intimes liées au désarmement total qui, en étant mises en vigueur sans plus tarder, seraient de nature à atténuer la tension internationale et, par le fait même, à faciliter un accord sur le désarmement général et total".

Il a suggéré en premier lieu qu'un accord soit conclu pour empêcher la propagation des armes nucléaires. La seconde mesure consisterait à "mettre en vigueur un accord visant à réduire le risque qu'un conflit soit déclenché accidentellement".

"Les risques d'un holocauste nucléaire provoqué par un accident ou une erreur de calcul semblent plus considérables que le danger qu'un pays déclenche délibérément une guerre nucléaire", a dit le délégué canadien.

"Une troisième mesure qui mérite d'être considérée sans

tarder a trait à l'entreposage des armes de destruction massive dans l'espace interplanétaire, ce qu'il faut empêcher à tout prix."

M. Burns a rappelé que le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, avait proposé à l'une des réunions du comité des 17 sur le désarmement qu'on accorde la priorité à cette question et qu'une déclaration officielle en ce sens soit adoptée au plus tôt.

"Un accord international en ce sens permettrait de réduire la crainte que la course aux armements aggrave l'espace sidéral", a ajouté le général Burns.

Celui-ci a fait allusion à la correspondance échangée entre MM. Kennedy et Khrouchchev durant la crise cubaine, ajoutant que s'il y a une leçon qui se dégage de cette crise, le comité sur le désarmement devrait se remettre à l'oeuvre immédiatement.

Un tribunal: la cigarette a été la cause d'un cancer

PITTSBURGH. — Un jury d'un tribunal fédéral a déclaré hier que l'usage de la cigarette avait causé le cancer du poudron qui forçait M. Otto Pritchard à subir une intervention chirurgicale, l'ablation d'un poudron. Pritchard avait poursuivi la société Liggett et Myers Tobacco, fabricant des cigarettes Chesterfield, dans l'espoir d'obtenir \$25,000 de dommages. Les huit femmes et quatre hommes du jury ont décidé que cette société n'est pas coupable de négligence et qu'elle ne peut être condamnée à payer des dommages.

Selon l'avis du jury, Liggett et Myers n'ont pas sollicité M. Pritchard dans le but de lui vendre leurs cigarettes. Le fumeur assume "le risque des ennuis qui résultent de l'usage de la cigarette".

M. Pritchard, charpentier de Pittsburgh, âgé de 64 ans, a rendu témoignage au cours du procès qui durait depuis six semaines.

Il a expliqué que régulièrement depuis 1920 jusqu'à 1953, il avait fumé des cigarettes Chesterfield. L'ablation du poudron avait lieu en 1953. Plusieurs médecins ont soutenu au procès que la cigarette était la cause ou l'une des causes du cancer du poudron.

D'autres médecins ont expliqué qu'il n'y a pas encore de preuve évidente que l'usage de la cigarette cause le cancer du poudron.

Il s'agit du second procès que M. Pritchard intente au fabricant de cigarettes Liggett et Myers. L'issue du premier procès, en 1960, le juge a décidé que la preuve soumise au jury n'était pas suffisante.

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHAT. — A Rigaud, le 7 novembre 1962, à l'âge de 34 ans, est décédé monsieur Jean-Baptiste Bouchat, pharmacien de Rigaud, époux de Paulette Gaudet. Les funérailles auront lieu lundi le 12 novembre. Le convoi funéraire partira du salon A. D'Alaire Inc., no 3234 rue Bellechasse, à 9h30, pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

GERMAIN-BELL. — A Montréal, en 1942 et en 1947, s'endorment dans la paix du Seigneur Joseph Germain, assureur-vie et son épouse Elodie Bell, parents de Roland, travailleur social professionnel, et de Paul-Emile, journaliste, grands-parents de Chantal et de François-Christian. A l'occasion du mois des morts, parents et amis sont invités à prier pour eux.

IN MEMORIAM

LEBEVRE-VERNER. — A Montréal, en 1946 et en 1954, s'endorment dans la paix du Seigneur Germain Lefebvre, chanteur réputé, et son épouse Maria Verner, parents de Germain, assureur-vie et chanteur, Marguerite-Marie, (Mme René Mayer) et Simone (Mme Roland Germain), grands-parents de Chantal et de François-Christian Germain. A l'occasion du mois des morts, parents et amis sont invités à prier pour eux.

Etudier les effets de la radioactivité

NATIONS UNIES. — La commission politique spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution canadienne, appuyée par 42 autres pays, prévoyant la création d'un bureau formé de 15 savants dont la tâche sera d'étudier les effets des retombées radioactives.

La délégation soviétique a voté en faveur de cette résolution, mais l'Union soviétique, ses dépendants et Cuba se sont opposés à un autre article de cette proposition qui suggérait l'installation, sous le contrôle de l'ONU, de toute une série de bases météorologiques à l'échelle du monde, qui auraient pu surveiller continuellement la radioactivité atmosphérique.

Il est encore temps! PORTES & FENETRES "ALUMINIUM"

Toutes Saisons
Modèle 'Economie'

\$64.50

- Installation comprise
- Porte complète avec cylindre, poignée, presseur, chaîne de sûreté et seuil
- Charnières dissimulées
- Coins renforcés — Panneau inférieur robuste
- Grille non incluse
- Choix de couleurs (léger supplément)
- Autres modèles de portes et fenêtres
- Estimé gratuit sur demande

AERO aluminium inc.
Entreprise entièrement canadienne - française
10330 PELLETIER MONTREAL-NORD TEL.: 321-1222



LE MARINER II FONCTIONNE

PASADENA. — Le vaisseau interplanétaire Mariner-II, qui poursuit sa course vers Vénus, a recommencé à fournir des renseignements scientifiques à la terre, a annoncé hier le laboratoire de propulsion des fusées américaines, à Pasadena, en Californie.

Pour des raisons inconnues, la panne d'un accumulateur solaire survenue le 31 octobre s'est réparée d'elle-même et la fusée spatiale produit suffisamment de pouvoir pour continuer sa mission.

NYASSALAND

LONDRES. — Les pourparlers préliminaires en vue d'accorder son indépendance au protectorat britannique du Nyassaland ont commencé hier à Londres entre le ministre des affaires étrangères, M. Butler, et le leader nationaliste noir Hastings Banda. Ces pourparlers précèdent de quelques jours une conférence constitutionnelle destinée à doter ce pays d'un gouvernement semi-autonome, au début de l'an prochain, dernière étape de l'indépendance complète.

GRÈVE RÉGLÉE

NEW-YORK. — Les presses du Daily News de New-York ont recommencé à tourner hier, un règlement étant intervenu dans la grève des membres du personnel de la rédaction.

Pendant huit jours, le quotidien a plus fort tirage d'Amérique n'a pas paru. Les grévistes appartenant au Guild des journalistes de New-York ont obtenu une hausse de traitement de \$8 par semaine répartie sur une période de deux ans, soit la durée du nouveau contrat de travail.

La première édition à sortir des presses quelques heures après le règlement de la grève comptait 40 pages. L'édition régulière du vendredi compte habituellement 88 pages. Cette première édition a tiré 1,713,000 exemplaires, comparativement à l' tirage hebdomadaire moyen de 2,075,000.

JOURNALISTES

LA HAVANE. — Deux journalistes canadiens qui avaient été tenus prisonniers dans un hôtel de La Havane depuis leur arrivée à Cuba la semaine dernière, ont été libérés par le ministère cubain des affaires étrangères et peuvent maintenant exercer leur profession librement, a-t-on appris hier.

MM. Robert McNeil, l'employé de la NBC et Donald North, de la Société Radio-Canada, ont été libérés par les autorités de l'immigration.

En compagnie de six autres journalistes étrangers, McNeil et North avaient été détenus dans leur hôtel par les autorités de l'immigration dès leur arrivée du Mexique, le 31 octobre.

KHROUCHTCHEV

PARIS. — Le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchchev, a déclaré hier que l'humanité n'avait pas de tâche plus importante que de travailler en faveur de la paix et du désarmement.

Le leader soviétique a fait cette déclaration dans un message à l'occasion de la 12e conférence annuelle de l'UNESCO.

M. Khrouchchev a rappelé que le régime colonial disparaît et que les nouveaux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se joignent à la "famille de la souveraineté nationale".

HONGRIE

VIENNE. — Un tribunal hongrois a condamné un prêtre catholique à trois ans de prison pour "usure et tripotage de sommes d'argent". Radio-Budapest a annoncé que le prêtre, l'abbé Elemer Bernard, a été trouvé coupable d'avoir accepté des bas de nylon, des montres et d'autres effets en paiement de prières. La radio hongroise a prétendu que le prêtre garantissait l'efficacité immédiate de ses prières.

FEMMES AU CONGRÈS

WASHINGTON. — La représentation politique féminine au Congrès a connu un net recul à l'occasion des élections américaines de mardi dernier.

À la suite des nombreux échecs, la nouvelle législature fédérale américaine ne comptera que 13 femmes, contre 20 à la précédente. C'est la plus petite proportion depuis 1953.

La seule femme qui ait été élue au Sénat, la candidate démocrate de l'Idaho, Mme Gracie Pfoister, a dû abandonner le poste au candidat républicain Len B. Jordan.

Il y avait 28 candidates au Congrès, mardi. De ce nombre, 16 étaient de nouvelles venues dans la politique et une seule de ces néophytes a rassemblé assez de suffrages pour pouvoir siéger. Il s'agit de Mme Charlotte Reid, 48 ans, chanteuse professionnelle qui s'est présentée pour le siège de son mari, avocat de l'Illinois, Frank Reid, mort d'une crise cardiaque.

Nehru remercie l'Ouest de son aide militaire Une bataille décisive se prépare autour de l'aérodrome de Chuchul

NOUVELLE DELHI. — L'activité militaire des dernières 24 heures est centrée autour de l'importante base aérienne de Chuchul, dans la région du Ladakh. Devant la menace d'une attaque blindée de la part de la Chine populaire, l'armée indienne a dépêché une unité de chars d'assaut légers. Les observateurs estiment que des combats acharnés seront livrés prochainement dans ce secteur de la frontière sino-indienne; Chuchul est un aérodrome vital pour la défense des avant-postes indiens du Cachemire.

Retard dans l'agriculture de la Chine

TOKYO. — La Chine rouge annonce qu'il lui faudra de 20 à 25 ans pour mécaniser son agriculture. Le régime chinois avait d'abord fixé cette date à 10 ans, comptant réaliser une semi-mécanisation d'ici trois ans. Bien qu'elle ne fournisse pas de chiffres, les autorités gouvernementales affirment que les progrès attendus cette année ont été annulés par trois ans de calamités et de mauvaise administration.

Un journal de Pékin, soulignant hier que la Chine a besoin de plus d'un million de tracteurs pour cultiver ses 260,000,000 d'hectares de terrain, et qu'elle n'en a que 100,000. Sans mécanisation, les Chinois ne peuvent produire assez de nourriture et extraire assez de matières premières dont ont besoin les grandes industries qui ont fermé leurs portes. Il se pourrait que cette marche vers le progrès ne puisse reprendre avant des décades.

"C'est beaucoup plus réaliste, a dit un diplomate occidental en prenant connaissance des nouvelles prévisions chinoises. Ce rapport est plus conforme à leur croissance industrielle et à leur production pétrolière".

Depuis quelques jours, la Chine populaire avait arrêté son offensive dans cette région, mais avait fait affluer des renforts considérables. Sur l'autre front, celui de la Birmanie, à l'extrémité est, des combats sporadiques ont eu lieu hier, mais il semble que les troupes indiennes ont réussi à repousser l'offensive chinoise ou du moins à la ralentir.

Un porte-parole indien a dit que les troupes indiennes ont bombardé des positions chinoises à Jang, près de la "ville-monastère" de Towang, tombée aux mains des Chinois. Des patrouilles indiennes se sont aventurées près de Walong, à l'extrémité est de la frontière où les attaques communistes ont été repoussées jeudi. Les patrouilles ne sont pas venues en contact avec l'ennemi.

Déclaration de Nehru

Entre temps, le premier ministre Nehru a annoncé que l'Inde avait demandé une aide militaire additionnelle à la Russie pour continuer sa lutte contre les Chinois, mais il a dit que jusqu'ici, il n'y a pas eu de réponse de Moscou.

Nehru, qui a remercié les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et d'autres pays pour leur aide en armements, a déclaré au parlement que l'Union soviétique s'en tenait à sa transaction précédente d'armes avec l'Inde.

Mais il a ajouté: "Je ne puis rien dire au sujet de leurs engagements futurs. Je n'ai reçu aucune réponse".

Il y a quelques mois, l'Union soviétique avait consenti à fournir des réacteurs de combat Migs à l'Inde, mais aucun n'a été expédié.

A Moscou, un porte-parole de l'ambassadeur indien Kaul a eu un entretien "cordial et amical" d'une heure avec le premier ministre soviétique Khrouchchev, mais il n'a pas voulu dire si les deux hommes avaient discuté de la situation à la frontière sino-indienne.

Dans une déclaration à la Chambre haute du Parlement, Nehru a dit que l'Inde ne fabrique pas d'armes nucléaires et n'a pas l'intention d'en fabriquer. Il a ajouté que la Chine pourra peut-être en fabriquer l'an prochain, mais ce sera sur une "base expérimentale" seulement.

Il a réaffirmé qu'il ne croit pas avantageux, pour le moment, de rompre les relations diplomatiques avec la Chine, malgré les combats à la frontière.

GUATEMALA. — Un volcan est entré en éruption à environ 35 milles de Guatemala, capitale du pays du même nom. On rapporte que des gens habitant au pied des collines ont été évacués d'urgence.

On peut entendre les explosions dans la capitale, et d'énormes colonnes de fumée s'élèvent du volcan.

Les premières informations indiquent que la lave s'est répandue sur les champs, près des villages d'Alotenango et de Yopocapa. La police et les pompiers ont fait cesser la circulation dans le secteur et ordonné l'évacuation des deux villages.

Maintenant! Voici l'offre la plus formidable jamais offerte dans le domaine du disque

(Il n'est pas nécessaire de se joindre à un club)

25 des plus grands enregistrements à votre choix en STÉRÉO ou longs jeux HI-FI

Si vous agissez avant le 20 novembre 1962

MAINTENANT!

L'offre la plus formidable jamais offerte dans le domaine du disque!

Imaginez, 25 des plus grands enregistrements simplement dans le but de vous familiariser avec ce que nous croyons être ce qu'il y a de mieux dans le domaine du disque depuis les 25 dernières années: notre nouvel album de disques "double longueur, long jeu". Vous n'avez pas à vous joindre à aucun club, aucune obligation future de votre part. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'acheter et d'écouter un de nos nouveaux albums "double longueur". Et si pour quelque raison vous n'êtes pas enchanté, si cette musique magique que vous aimez entendre ne vous transporte pas dans l'au-delà, eh bien, vous n'êtes nullement tenu d'acheter d'autres albums, et de plus, vous pouvez conserver les 25 enregistrements GRATUITEMENT simplement en renvoyant de nous avoir donné la chance de vous prouver ce que nous avançons. Pouvez-vous trouver une offre plus alléchante? Voyez les détails plus bas.

Pensez-y! 25 des plus fameux enregistrements, VOTRES GRATUITEMENT... et sans vous joindre à aucun club... rien de plus à payer... aucune obligation future de votre part si vous préférez avantage de cette offre formidable dès aujourd'hui.

Oui, voici toute une librairie d'enregistrements en une seule offre géante, qui est votre gratuitement. Vous obtiendrez des récitals de Brahms, Beethoven, Tchaikovsky... des opéras de

Puccini, Bizet... voici les plus grands succès de Broadway dans votre salon! Hollywood à son meilleur, pour mieux enchanté vos amis et votre famille... De même que les plus grands succès des orchestres les plus réputés qui seront vos et que vous pourrez écouter pendant plusieurs années à venir. Et comme nous l'avons dit plus tôt... ils vous appartiendront, 25 enregistrements en tout... si vous faites parvenir votre commande avant le 20 novembre.

POURQUOI NOUS FAISONS CETTE OFFRE SPECTACULAIRE

Voici la chance de votre vie de vous monter une bibliothèque musicale à un prix tellement bas que c'est presque incroyable!

Voyez vous, nous croyons fermement que la seule chose qui puisse influencer les gens à acheter des disques (spécialement à des prix réduits) c'est de débiter par une collection telle que celle que nous vous offrons aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous offrons gratuitement ces 25 enregistrements... afin que vous puissiez commencer votre collection dès aujourd'hui.

D'abord, il n'y a aucune obligation de votre part à acheter d'autres enregistrements de nous. Nous ne vous demandons pas de vous joindre à aucun club. Il n'y a aucune obligation attachée à cette offre sensationnelle parce que nous croyons que lorsque vous aurez acheté un premier album et que vous aurez écouté attentivement la qualité insurpassable de cette musique... lorsque vous écouterez de vos propres oreilles la meilleure musique au monde, plusieurs fois de suite, et d'autres mots, quand vous aurez "faim" de belle musique, vous deviendrez vite un de nos clients réguliers.

VOICI MAINTENANT NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE

Lorsque vous placerez votre commande pour les 25 enregistrements "GRATUITS" nous vous enverrons en même temps, un album complet en 5 sections d'œuvres de musique inégalées. Chacun de ces sections comprend une des 3 catégories de base que doit contenir

toute bibliothèque familiale de musique, soit: classique, opéra, spectacles, orchestration et artistes renommés. Le prix de cet album n'est que de \$4.95, vraiment une aubaine! Et voici tout ce que nous vous demandons:

Lorsque vous recevrez votre album en 5 sections, plus vos 25 enregistrements GRATUITS, écoutez-les... savourez-les pleinement... leur qualité... écoutez et appréciez chaque minute de cette musique magique... et après consultation, vous serez convaincu qu'enfin vous avez trouvé la solution pour commencer votre bibliothèque musicale familiale. Et vous deviendrez alors un de nos milliers de clients satisfaits et réguliers. Si votre consultation n'est pas à votre satisfaction, nous vous enverrons un album complet en 5 sections, mais vous pourrez quand même conserver vos 25 enregistrements GRATUITS; ceci est notre cadeau pour avoir essayé ce nouveau concept du monde de la musique... et cela sans aucune obligation de votre part.

Rappelez-vous bien, vous pouvez commander vos disques en STÉRÉO ou HI-FI régulier... le prix est le même. Alors dès maintenant prenez avantage de notre offre sensationnelle et postez le coupon "sans obligation" aujourd'hui même.

MAGNIFIQUE CADEAU DE NOËL:

Quel magnifique cadeau à recevoir ou à donner pour Noël... Un Cadeau qui sera apprécié par plusieurs années par toutes les personnes qui le recevront. Commandez-nous plusieurs albums à compléter votre liste de cadeaux de Noël dès maintenant. Voyez l'offre économique du coupon ci-dessous:

Seulement \$4.95

IMPORTANT!

Souvenez-vous, les 25 enregistrements gratuits, si vous n'achetez pas un album complet en 5 sections, ne vous seront pas envoyés. Ceci n'est pas un malin jeu. Il n'y a aucune obligation attachée à cette offre sensationnelle parce que nous croyons que lorsque vous aurez acheté un premier album et que vous aurez écouté attentivement la qualité insurpassable de cette musique... lorsque vous écouterez de vos propres oreilles la meilleure musique au monde, plusieurs fois de suite, et d'autres mots, quand vous aurez "faim" de belle musique, vous deviendrez vite un de nos clients réguliers.

Nous croyons que vous obtiendrez la qualité que vous méritez.

VOICI UNE IDÉE DE CE VOUS RECEVREZ DANS VOTRE ALBUM 5 SECTIONS:

- MOZART
- RAVEL
- GERSHWIN
- DVORAK
- SHUBERT
- IRVING BERLIN
- COLE PORTER
- GILBERT & SULLIVAN
- WAGNER
- VICTOR HERBERT
- STRAUSS
- MC CORMACK
- ENRICO CARUSO
- KISMET
- ALLEGRO
- PORGES & BESS
- CAMELOT
- COMMENT REUSSIR EN AFFAIRES
- SANS PEINES
- RYE, EYE BIRDIE

ET PLUSIEURS AUTRES ARTISTES DE JAZZ

Cet album seul vaut deux fois le prix de cette offre fabuleuse d'introduction... sans oublier que vous recevrez également 25 enregistrements "gratuits" avec cette offre d'introduction limitée.

OFFRE STRICTEMENT UNIQUE

SHERATON RECORD, 1500 RUE STANLEY No 319

S.V.P. me faire parvenir les 25 "enregistrements gratuits" et mon album (soit en 5 sections de la plus belle musique au monde, tel qu'indiqué plus bas. Il est entendu que le n'ai aucun club à joindre... aucune autre obligation de ma part... même si je l'achète jamais un autre disque, le conserverai les 25 enregistrements gratuits" reçus en cadeau.

INDIQUEZ D'UN X

☐ J'inclus \$4.95 avec pleine garantie d'argent remis, sachant ainsi les frais de poste ainsi que les frais de C.O.D.

☐ Envoyez C.O.D. J'assume la responsabilité de l'envoi, sachant ainsi les frais de poste ainsi que les frais de C.O.D.

IMPORTANT

Assurez vous bien du genre de disque que vous désirez.

☐ 33's R.P.M. HI-FI, long ☐ 45's R.P.M. HI-FI, court ☐ STEREO

NOM _____

ADRESSE _____

Ville _____ Zone _____ Province _____

☐ J'inclus \$4.95 pour 5 albums, un pour moi-même, un pour donner en cadeau; l'échange \$1.00. R. 101

Sarnia est l'unique ville au Canada où la moyenne du revenu dépasse \$5,000

OTTAWA. — Des 63 villes canadiennes dont le nombre des contribuables (qui font un rapport d'impôt sur le revenu) dépasse 6,000, la ville de Sarnia est la seule où la moyenne du revenu annuel dépasse \$5,000 par année.

Le "livre vert" annuel du département du revenu, qui vient d'être publié, nous apprend que ce sont dans les villes canadiennes dépendant de l'industrie lourde pour leur prospérité que les salaires sont les plus élevés.

Dans les grandes villes, on note que Vancouver est au 3e rang avec Toronto, au 12e et Montréal, au 18e.

Dans quinze villes, la moyenne du revenu annuel des contribuables est moindre de \$4,000 et six de ces villes sont dans la province de Québec.

Voici la liste des 63 villes et leur moyenne de revenus annuels:

Endroits	Moyenne du revenu annuel
1.—SARNIA	\$5,046
2.—SAULT STE-MARIE	4,835
3.—SUDBURY et COPPER CLIFF	4,839
4.—ALBANY et PORT ALBANY	4,842
5.—OSHAWA	4,860
6.—TRAIL	4,584
7.—CALGARY	4,557
8.—VANCOUVER et VANCOUVER OUEST	4,530
9.—OTTAWA	4,516
10.—HAMILTON	4,509
11.—ST. CATHERINES	4,504
12.—TORONTO	4,476
13.—CHATHAM	4,453
14.—PRINCE GEORGE	4,445
15.—NEW WESTMINSTER	4,441
16.—PETERBOROUGH	4,439
17.—WINDSOR, ONT.	4,435
18.—MONTREAL	4,425
19.—SHAWINIGAN	4,396
20.—JONQUIERE	4,360
21.—VICTORIA	4,336
22.—NIAGARA FALLS	4,312
23.—NORTH BAY	4,299
24.—WELAND	4,285
25.—PORT WILLIAM - PORT ARTHUR	4,265
26.—LETHBRIDGE	4,248
27.—BELLEVILLE	4,240
28.—NANAIMO	4,232
29.—CHICOUTIMI	4,211
30.—KITCHENER - WATERLOO	4,209
31.—EDMONTON	4,202
32.—REGINA	4,169
33.—LONDON	4,167
34.—CORNWALL	4,168
35.—BRANTFORD	4,130
36.—ST-JEAN (Terre-Neuve)	4,127
37.—WINNIPEG - ST. JAMES	4,124
38.—KINGSTON et SYDNEY - GLACE BAY	4,113
40.—QUEBEC	4,110
41.—42.—BROCKVILLE et ROUYN - NORANDA	4,102
43.—GUELPH	4,100
44.—ST. THOMAS	4,069
45.—SASKATOON	4,064
46.—PRINCE ALBERT	4,044
47.—HALIFAX - DARTMOUTH	4,039
48.—TROIS RIVIERES	4,010
49.—MOOSE JAW	3,978
50.—STRATFORD	3,972
51.—MONTCTON	3,935
52.—GALT	3,930
53.—MEDICINE HAT	3,898
54.—TIMMINS - PORCUPINE - SCHUMACHER	3,885
55.—WOODSTOCK	3,874
56.—HULL	3,830
57.—BRANDON	3,806
58.—SHERBROOKE	3,791
59.—SAINT JOHN, N.B.	3,766
60.—CAP-LE-MADELEINE	3,737
61.—ST-JEAN, Québec	3,728
62.—GRANBY	3,592
63.—DRUMMONDVILLE	3,581

A la conférence de l'OCED

OTTAWA (DNC). — Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a annoncé hier que MM. Louis-Joseph Pigeon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et député de Joliette, et le sous-ministre de l'Agriculture, S. C. Barry, le représenteront à la réunion des ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCED), à Paris, les 19 et 20 novembre.

Lors de la dernière réunion, en octobre 1961, M. Hamilton, avait agi comme vice-président de la réunion.

On sait que le Canada et les États-Unis ainsi que 18 pays européens font partie de cet organisme.

Les principaux sujets discutés porteront sur l'expansion économique, les programmes d'aide et autres activités de l'OCED.

Problèmes de relations

WINDSOR. — "Un groupe imposant d'économistes, d'historiens, d'hommes d'affaires et de chefs ouvriers se sont réunis à l'université Assomption pour examiner attentivement le problème des relations canado-américaines."

Deux professeurs d'histoire ont inauguré le colloque de trois jours. Le Dr Gaddis

Les avions pour l'Inde: une entente tripartite

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que toute contribution d'avions de type Caribou de construction canadienne à l'Inde sera faite par suite d'une entente tripartite entre le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne.

M. Diefenbaker a fait savoir au chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, que toute aide militaire accrue à l'Inde dans la lutte contre la Chine communiste est soumise à une étude sérieuse de ces trois pays qui travaillent en pleine collaboration avec l'Inde.

M. Douglas avait demandé aux Communes si "une aide réellement substantielle" serait apportée à l'Inde par le Canada.

M. Douglas a demandé si l'Inde avait demandé des Caribou et obtenu des Dakota de la deuxième guerre à la place. M. Diefenbaker a précisé que l'envoi de tout avion Caribou devrait être autorisé par les États-Unis, en vertu de l'entente tripartite.

D'UN OcéAN A L'AUTRE

Smith, de l'université Yale, a attribué à feu Franklin D. Roosevelt l'amélioration des relations entre les deux pays. Le Dr Sydney Wise, professeur d'histoire à l'université Queen's, a admis que l'anti-américanisme déclinait au Canada. Mais il a exprimé l'opinion qu'il subsistait une espèce "d'anti-américanisme rituel".

"Véritable brûlot"

WINNIPEG. — "Réal Caouette est sur les tréteaux un véritable brûlot qui a plus d'enthousiasme que de jugement. Il n'est pas tel que la presse tente de le décrire".

Ce portrait du chef national adjoint du Crédit social, c'est nul autre que M. Robert N. Thompson, le grand manitou du Crédit social, qui l'a lui-même tracé alors qu'il portait la parole devant 200 étudiants de l'université du Manitoba.

M. Thompson a dit de son bras droit, Réal Caouette, qu'il était contre le fascisme et que "les journaux tentaient de le démolir".

M. Thompson exposait la philosophie créditiste à un groupe d'étudiants lorsqu'un questionneur l'a interrompu en lui demandant à brûle-pourpoint: "Est-ce que Réal Caouette croit en tout ça?"

"Soyons logiques", a rétorqué M. Thompson, qui se mit à dépeindre son adjoint.

Auberges de jeunesse

OTTAWA. — Charles A. Harris, 52 ans, de Toronto, a été nommé secrétaire national de la branche canadienne du mouvement mondial des auberges de jeunesse. Il est le premier à occuper cette fonction à plein temps. M. Harris fut pendant 13 ans secrétaire exécutif pour la région des Grands lacs de l'Association canadienne des auberges de jeunesse.

La première auberge au Canada fut ouverte aux environs de Calgary il y a 25 ans, et il y a maintenant 43 auberges de jeunesse dans cinq de nos provinces. Les auberges vont de simples cabines dans le cœur des montagnes Rocheuses à un centre de ski de 72 lits près de Collingwood, Ontario. L'année dernière, 10,000 personnes ont passé la nuit dans ces auberges canadiennes, et l'Association a organisé des "voyages d'aventures" comprenant équitation et excursions dans les montagnes Rocheuses, canotage dans le nord-ouest de l'Ontario, et marches et randonnées à bicyclette à travers l'Europe.

La poliomyélite

OTTAWA. — On a signalé un cas de poliomyélite paralytique en Alberta durant la semaine se terminant le 3 novembre. Ceci porte à 86 le nombre de cas de poliomyélite enregistrés cette année.

A pareille date, on avait enregistré 179 cas l'an dernier et 878 lors de l'épidémie de 1960. Il y a eu deux cas mortels cette année comparativement à 11 l'an dernier et 75 en 1960.

Bureaux de voyages

OTTAWA. — M. Maynard E. Campeau, 41 ans, a été nommé chef des opérations du bureau de voyages du gouvernement canadien.

M. Campeau habite Ottawa. Il était depuis quinze ans au bureau de l'imprimerie nationale.

Expansion industrielle

OTTAWA. — La deuxième de la série de conférences régionales sur l'expansion industrielle aura lieu à Hamilton le 12 décembre, a annoncé le ministre du commerce M. George Hees.

La première, à laquelle plus de 250 hommes d'affaires ont participé, a eu lieu hier à Montréal. MM. Hees et Robert Macaulay, ministre de l'économie et du développement, seront présents à la conférence de Hamilton.

Le but de cette conférence est de grouper les hommes d'affaires ontariens en vue de rechercher les moyens d'augmenter la production et l'emploi dans cette province et au Canada en général.

AU SUJET DE CUBA

M. Hogan a parlé en son propre nom

Le président du parti progressiste-conservateur du Canada, le sénateur Gunnar S. Thorvaldson, a tenu à dissocier le parti d'une déclaration concernant Cuba qu'il formulée jeudi soir, à Toronto, le vice-président de l'Association conservatrice, M. George Hogan.

Ce dernier a proposé que le Canada rompe ses relations diplomatiques et commerciales avec Cuba.

"Je tiens à ce qu'on sache clairement que M. Hogan, en formulant ces remarques à Toronto au sujet de Cuba parlait en son propre nom seulement et ne se faisait d'aucune manière le porte-parole du parti", a déclaré le sénateur Thorvaldson.

POUR AIDER LA CAUSE DE L'ÉDUCATION :

M. Nowlan refuse la demande du député créditiste, M. Grégoire

OTTAWA (DNC). Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a demandé sans succès au gouvernement de réduire les impôts que versent les sociétés forestières au gouvernement fédéral afin que les provinces bénéficient de plus de revenus pour aider la cause de l'éducation.

Le ministre des finances, M. Nowlan, a déclaré que sans vouloir nier le bien fondé de la demande de M. Grégoire, avec lequel il s'est dit entièrement d'accord, d'ailleurs, il ne pouvait accepter l'amendement de M. Grégoire qui impliquait une perte de revenu pour le gouvernement.

On sait que seul un ministre peut proposer des mesures pour augmenter ou diminuer les dépenses du gouvernement.

M. Grégoire a fait sa suggestion lors des discussions portant sur certaines réductions d'impôts que propose le gouvernement aux industries forestières, aux industries minières et aux compagnies de pétrole.

Les représentants du Nouveau parti ont fortement combattu ces mesures qui, disent-ils, sont destinées à aider les grosses entreprises dominées par des capitaux étrangers, dont les industries forestières de la Colombie Britannique et les compagnies pétrolières de l'Alberta.

Dans le cas des compagnies forestières, M. Grégoire a dit que la réduction proposée par le gouvernement de 9 à 10 pour cent soit un pour cent, n'était pas suffisante.

Il a dit que les provinces, dont la province de Québec, ont besoin de revenus plus élevés pour aider la cause de l'éducation à tous les niveaux et qu'une exemption de 10 pour cent accordée par le gouvernement fédéral que les provinces récupéreraient par la suite n'est pas suffisante.

Il a proposé avec l'appui du député créditiste de Drummond-Arthabasca, que l'exemption sur le revenu imposable soit portée de 9 à 25 pour cent. Le président suppléant des comités, M. Rémi Paul, a déclaré.

Ambassadeur du Gabon

OTTAWA. — L'ambassadeur de la république africaine du Gabon au Canada, M. Jules Mbah, a présenté hier ses lettres de créances au gouverneur général, M. Georges Vanier.

M. Mbah est représentant permanent de cette ancienne colonie française aux Nations Unies et ambassadeur aux États-Unis, où il continuera de demeurer.

Pour mieux passer l'hiver

SONGEZ DEJA AU PRINTEMPS

Pour mieux jouir du printemps

ALLEZ LE VIVRE EN EUROPE

Pour visiter l'Europe dans les meilleures conditions, adressez-vous

aux VOYAGES MALAVOY

TOUR PRINTEMPS D'EUROPE 1963

Départ 26 avril, 45 jours, en Europe

PORTUGAL — ESPAGNE — SUISSE — ALLEMAGNE

Les principales villes d'Italie et les Provinces de France hors des sentiers battus.

• Autocar de luxe • Hôtels de première classe • chambres avec bain.

Direction: Rita CARON

PRIX TOUT COMPRIS: Can. \$1,380.

Ce voyage reprend exactement la formule du tour de printemps 1962. Vous pouvez demander à nos voyageurs ce qu'ils en ont pensé.

DEPLIANT SUR DEMANDE:

Egalement tous voyages individuels. Services gratuits si les billets d'avion et de bateau sont émis par nous



Voyages
ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633
MONTREAL



Croisières aux ANTILLES

A bord du Paquebot Empress of England (25500 tonnes)

• 24 janvier (10 jours) 10 escales \$475.00
• 14 février (14 jours) 6 escales \$350.00
• 2 mars (16 jours) 9 escales \$400.00
• 20 mars (13 jours) 7 escales \$375.00

Demandez votre dépliant donnant la liste complète des croisières

Reservez maintenant et obtenez les cabines de votre choix.

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2

VI. 5-8221

VOICI CE QU'A FAIT — EN 2 ANS!

UN GOUVERNEMENT SÉRIEUX



pour notre agriculture

VOICI CE QUE FERA — DEMAIN!

CE GOUVERNEMENT LIBÉRAL

pour notre prospérité



★ Seul, le Parti libéral du Québec s'engage formellement à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session.

★ Seul, un gouvernement libéral nous redonnera notre électricité — la véritable clé du royaume qui nous rendra maintenant ou jamais, maîtres chez nous!

POUR DES RÉALISATIONS RAPIDES ET UNE PROSPÉRITÉ CERTAINE

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Spiritualité conjugale

"Avant d'unir leurs corps, les époux prendront soin d'accorder leurs âmes. Un musicien qui jouerait en pensant à autre chose, décevrait ses auditeurs. La leçon vaut pour le mariage.

Partie de cartes au profit des pauvres

Le cercle cardinal Léger des Filles d'Isabelle continue toujours à s'occuper des pauvres, principalement à leur distribuer des paniers de Noël. Or cette oeuvre méritoire exige des revenus. A cette fin, notre cercle organise comme par le passé sa partie de cartes annuelle, laquelle aura lieu à l'Institut Dominique - Savio, 9335 rue St-Hubert, le 24 novembre 1962, à 8 heures p.m. Nous recourons une fois de plus à votre bienveillante collaboration pour nous faire parvenir un et même plusieurs prix de présence ou de tirage.

Retraites fermées

Il y aura des retraites fermées à la villa Notre-Dame du Rosaire, 12430 Ave de la Miséricorde, Cartierville, aux dates suivantes:

Du 16 au 18 novembre: pour dames et demoiselles, prêchée par le R. Père A. Levac, c.s.v.; du 19 au 21 novembre pour infirmières; du 27 au 29 novembre pour infirmières.

Ces deux retraites seront prêchées par le R. Père Eric Benhax de Pouzet, s.m.

Du 14 au 16 décembre pour
demoiselles, prêchée par le
R. Père A. Levac c.s.v.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à la directrice, Soeur St-Anicet s.m. en téléphonant à FE 4-2550 ou FE 4-2551.

**Fête de sainte Cécile
à l'Oratoire St-Joseph**

La célébration de la fête de sainte Cécile est devenue une tradition. Cette année, elle aura lieu à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche le 18 novembre, à 4 heures p.m. L'on procédera d'abord à la proclamation des décorés, comprenant 34 chantes et 7 organistes qui ont mis leur talent au service de l'Eglise pendant 50 ans et plus. Une messe, présidée par son Excellence Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, sera chantée par le chanoine Victor Savaria, président de la Commission diocésaine de Musique Sacrée. La partie musicale est confiée aux "Petits Chanteurs du Mont-Royal", sous la direction du révérend père Léandre Braull, c.s.c., à la Solenne Grand Orgue et aux chœurs Pie X et Sainte-Cécile. Aux claviers des grandes orgues de l'Oratoire, l'on entendra M. Raymond Daveluy. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront la messe polyphonique "Cantabo Domino" de Viadana (XVI^e siècle) à capella et le De profundis de Palestrina, du XVI^e siècle. De plus, comme couronnement à la proclamation des décorés, les Chœurs Pie X et Sainte-Cécile exécuteront l'EST SECRETUM de Ravanello.

Raymond Daveluy, titulaire des grandes orgues de l'Oratoire, fera précéder cette cérémonie d'un récital d'orgue qui aura lieu à 3 h. 30 p.m.

Membre de la Société
d'une messe de Montréal

L'abbé Ernest Turcot, ancien curé de la paroisse Saint-Bernard, décédé le 1er novembre à Henryville, P.Q., était membre de la société d'une



**SI VOUS RÉPONDEZ OUI
À UNE (OU PLUSIEURS) DES QUESTIONS
SUIVANTES VOUS VOTEREZ
UNION NATIONALE
LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN**

1. Vous gagnez moins de \$1.00 l'heure.
2. Vous payez de l'impôt quoique vos revenus soient inférieurs à
A) \$2000 (célibataire) B) \$4000 (marié)
3. Vous désirez un fonds de pension transportable et universel pour protéger votre avenir.
4. Vous êtes intéressé à profiter, pour vous et vos enfants, d'un plan complet d'assurance-santé couvrant les comptes de médecins.
5. Vous aimeriez posséder votre maison bien à vous.
6. Vous voulez que vos enfants aient des loisirs organisés.
7. Vous voulez que le gouvernement provincial fasse quelque chose de positif pour augmenter les revenus des cultivateurs et des colons.
8. Vous croyez que le premier devoir du gouvernement est d'aider d'abord ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

[illegible]

VOTEZ UNION NATIONALE

"LE PARTI LIBÉRAL AUGMENTE VOS TAXES • L'UNION NATIONALE AUGMENTE VOS REVENUS"

Hausse des ventes et du revenu net de la Société Steinberg's Ltée

Au cours de l'exercice clos le 28 juillet 1962

potins financiers

Les prix ont été décidément soutenus durant la dernière séance de la semaine à Wall Street. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ils furent encore vigoureux, tandis que la Bourse de Londres, on notait de légers gains.

Le renouveau de confiance par suite du résultat des élections aux E.-U., cette semaine prérégnera une meilleure tenue des stocks durant le dernier mois de l'année. Que 1962 se termine en beauté et le monde des spéculateurs passera de belles fêtes, mais, pour cela, il ne faudra pas que le problème de Berlin surgisse en décembre.

La moyenne de 30 industriels de DJ a clôturé, hier, 6,99 pts plus haut. Au cours des 9 dernières séances, cette moyenne a clôturé à la hausse pendant 7 séances.

La Banque de Montréal se distinguait dans le compartiment bancaire, en grimpant hier de 3/4 pts, à 75.

Anglo-Canadian Telephone Co a eu un revenu net consolidé net de \$2,900,000 durant les neuf premiers mois de cette année, soit 34,6% de plus que le total pour la même période l'an dernier.

La liste mobilière américaine a gagné hier \$2,700,000,000, d'où les possibilités de réalisations prochainement.

Melchers Distilleries paiera ce matin à ses actionnaires 10 cts l'action.

Dominion Coal Co a tenu, hier, son assemblée annuelle. Au dire de son président, les conditions sont bonnes à la mine, maintenant que les parties non économiques ont été fermées. L'on s'attendrait à une production accrue et à un coût moindre. L'entreprise expédie du charbon cette année aux industries électriques de la N.E. et de l'Ontario et pour peu que l'industrie thermique en consomme plus, elle y aurait certaine compensation pour la perte d'autres débouchés traditionnels.

Les actions d'Agnew Surpass Shoe Stores Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette semaine le 9 novembre, vu l'acquisition par Genesco Inc de 97% des actions en cours de l'entreprise.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C.S. des Escoumins adjuge \$361,000 de titre à 5 1/2-6%, séries 10 ans

Les commissaires d'écoles pour la municipalité des Escoumins, comté de Saguenay, ont vendu, récemment, une émission de \$361,000, d'obligations remboursables en séries en dix ans, au prix de 96, à un syndicat J.E. Lafamme, Oscar Dubé & Cie, Grenier, Rue, Inc., Placements Kennebec Inc., Lagueux & DesRochers Ltée, et la Corporation de Prêts de Québec. L'émission comprend 2,300,000, de titres à 5 1/2-6%, remboursables en séries en dix ans. L'emprunt comporte un solde de \$361,000, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$245,000. Datées du 1er novembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1963 au 1er novembre 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école de dix classes. L'octroi de \$245,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements de \$49,000, de 1963 à 1967, inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à \$745,000, y compris \$152,119.50 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$82,500.

1962 s'avèrerait vouloir être une fort bonne année pour la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent

M. J.A. Brillant, président de la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent déclare en partie ce qui suit dans le rapport intermédiaire envoyé en fin de semaine aux actionnaires: "Le Conseil d'administration, lors de l'assemblée tenue le 6 septembre 1962, a déclaré un dividende semi-annuel de 70 cts par action ordinaire, payable le 14 octobre aux détenteurs de ces actions enregistrées le 14 septembre 1962. Au cours de la même assemblée le Conseil a également déclaré le dividende trimestriel régulier de 22 1/2 cts par action sur les actions privilégiées, payable le 1er novembre aux actionnaires enregistrés le 19 octobre 1962. Les bénéfices nets pour les neuf premiers mois de 1962 s'élèvent à \$360,063, une augmentation de 24.5 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, le gain par action ordinaire s'élève à \$2.44, à comparer à \$1.89 l'an dernier. Les ventes d'électricité marquent une avance de 10.5 pour cent; les ventes d'électricité en détail ont enregistré une hausse de 10.4 pour cent et les livraisons à d'autres entreprises d'utilité publique ont augmenté de 10.9 pour cent. Le total des frais d'exploitation s'élève à \$2,082,668, soit une augmentation de 6.6 pour cent; cela tient dans une large mesure au volume plus considérable des affaires."

La vente des Obligations d'Épargne cette année est plus considérable qu'en 1961

Les Obligations d'Épargne du Canada 1962 sont les plus avantageuses jamais offertes au public canadien. Conservez jusqu'à échéance dans 14 ans, elles donnent un rendement moyen de 5.11 p. 100. Elles sont faciles à acheter, soit au comptant ou par versement à la banque, chez un courtier ou à une Caisse Populaire, soit par retenues sur le salaire. Il n'y a pas de meilleur moyen d'épargner. L'an dernier, 667,000 Canadiens ont acheté pour 223 millions de dollars d'Obligations d'Épargne du Canada selon le mode d'épargne sur le salaire. Même si elles ont un terme de 14 ans, ces obligations sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt. Les Obligations d'Épargne du Canada sont enregistrées à Ottawa au nom du détenteur, ce qui assure protection en cas de perte ou de destruction. Enfin, ces obligations sont bonnes à garder car elles rapportent 4 1/2% d'intérêt pour chacune des trois premières années, 5% pour chacune des trois années suivantes et 5 1/2% pour chacune des huit dernières années. Plus avantageuses que jamais, faciles à acheter, simples à encaisser et précieuses à conserver: voilà autant de raisons qui doivent nous inciter à nous procurer sans tarder ces Obligations d'Épargne du Canada. Bien que les obligations soient datées du 1er novembre, on peut en acheter d'ici le 15 courant, sans payer d'intérêt. Comme jusque sur la fin de la semaine dernière, les achats atteignaient les \$527,000,000, soit \$190,000,000 par retenues sur les salaires, soit 28% de plus que l'an dernier, la campagne de 1962 sera donc un franc succès, d'autant plus que les achats individuels sont plus considérables, \$1,418 vs \$1,195. Que l'on se hâte donc de donner sa commande de souscription avant le 15 novembre.

Marcel CLÉMENT

Quemont Mining Normetal Mining

Rapport sur leurs activités

Le rapport intermédiaire sur les opérations de Quemont Mining Corporation Limited, pour les neuf premiers mois de l'année, soit pour la période se terminant le 30 septembre 1962 est comme suit:

Traitement de minerai 595,711 tonnes; Profit net estimatif, après déduction de provisions d'amortissement de \$297,700, et tous impôts \$1,966,900; Revenus par action 0.94; Normetal Mining Corporation Limited;

Traitement de minerai 261,054 tonnes; Profit net estimatif, après déduction de provisions d'amortissement de \$140,000, et tous impôts \$1,025,500; Revenus par action 0.273; Deux veines de minerai ont été découvertes au niveau inférieur de la mine, soit au niveau de 6,795 pieds. Le premier, dont il a été fait rapport aux actionnaires, le 1er juillet, est de 6 pieds de largeur et de 49 pieds de longueur. Sa teneur en cuivre est de 4.12 pour cent, et en zinc, de 1.86 pour cent. La seconde veine, qui se trouve à 110 pieds vers l'est, est d'une largeur moyenne de 6.1 pieds à teneur en cuivre est de 3.42 pour cent et en zinc, de 1.53 pour cent. Sa longueur, pour le moment est de 79 pieds, mais il reste 732 pieds d'exploration à poursuivre dans cette zone.

Au nouveau des 4,165 pieds, du travail d'exploration a poursuivi dans les limites de la propriété adjacente, vers le nord, sur laquelle Normetal détient les options.

Ce ne sera pas avant l'an prochain que TransCanada Pipeline Ltd effectuera son financement projeté de \$125 à \$145,000,000.

Montreal Locomotive Works Ltd exécute une commande de \$14,000,000 pour 70 locomotives pour le compte des chemins de fer de l'Argentine.

Canadian Breweries Ltd a terminé son exercice financier le 31 octobre et son revenu net excéderait les \$15,000,000 contre \$14,395,426 antérieurement au dire de son président.

17,000 actions ordinaires additionnelles de Canadian Dredge & Dock Co. Ltd ont été inscrites le 9 novembre sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à l'ouverture de cette dernière, sous réserve d'avis de leur émission en vertu du plan d'option générale de ces actions de la compagnie.

Dans le bas de vignette de 3 cols, publié dans cette page au début de cette semaine, il a été marqué par erreur que la vignette de M. Paul Girard était celle de M. A. Wilfrid A. Major et vice-versa. Heureusement qu'il s'agit d'hommes d'affaires bien connus et que personne n'a pu se tromper en les regardant.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Antoine-de-Pontbriand, comté de Mégantic, ont vendu, récemment, à Cliche & Associés Ltée, au prix de 93.41, une émission de \$67,000, d'obligations à 5 1/2%, remboursables en séries en dix ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.898%. L'emprunt comporte un solde de \$24,000, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$32,000.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Veunève, comté de Québec, ont adjugé, à Lagueux & DesRochers Ltée, au prix de 98.10, une émission de \$25,500, d'obligations remboursables en séries en dix ans. L'émission comprend \$12,000, de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$13,500, à 6% 1972. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.1665 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$12,500, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

— CETTE SEMAINE —				— ANNEE —			
Ventes	Haut	Bas	Frm.	Ventes	Haut	Bas	Frm.
Albit	2455	4014	4014	4014	2014	4014	2014
Albit Fr	2315	4315	41	4315	5315	57	57
Amercan	10950	2314	21	2314	2314	2314	2314
Anglo	105	105	105	105	105	105	105
Anglo Fr	105	105	105	105	105	105	105
Argus	818	818	818	818	818	818	818
Argus 230 Pr	10	10	10	10	10	10	10
Argus 240 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 250 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 260 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 270 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 280 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 290 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 300 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 310 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 320 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 330 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 340 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 350 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 360 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 370 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 380 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 390 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 400 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 410 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 420 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 430 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 440 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 450 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 460 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 470 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 480 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 490 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 500 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 510 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 520 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 530 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 540 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 550 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 560 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 570 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 580 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 590 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 600 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 610 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 620 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 630 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 640 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 650 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 660 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 670 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 680 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 690 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 700 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 710 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 720 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 730 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 740 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 750 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 760 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 770 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 780 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 790 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 800 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 810 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 820 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 830 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 840 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 850 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 860 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 870 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 880 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 890 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 900 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 910 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 920 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 930 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 940 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 950 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 960 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 970 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 980 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 990 Pr	200	200	200	200	200	200	200
Argus 1000 Pr	200	200	200	200	200	200	200

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

— CETTE SEMAINE —				— ANNEE —				— CETTE SEMAINE —				— ANNEE —						
Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut	Bas	Frm.	Haut	Bas	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut	Bas	Frm.			
Alax	1000	18	613	413	39	1513	Fabi	202	8	—	913	8	Porcupine	1000	6	5	10	
Alcope	1142	22	21	21	100	100	Fungo	8000	2	5	9	19	2	Que Chic	1200	16	5	2
Amercan	7800	3	2	2	213	213	Flax	2700	12	180	10	260	54	Que Linn	1200	270	270	519
Anglo	105	105	105	105	105	105	Gastings	1000	95	—	128	74	Que Smith	180	180	180	180	
Anglo Fr	5500	4	4	4	413	9	Hine	1000	95	—	128	74	Red Cross	7500	3	2	2	
Argus	818	818	818	818	818	818	Ind Corp	800	41	—	100	100	Robt F Co	2200	220	240	63	
Argus 230 Pr	200	200	200	200	200	200	Inland C	800	240	—	240	135	Ruby F w	100	41	—	—	
Argus 240 Pr	200	200	200	200	200	200	Jubilee	3710	190	187	190	450	40	St. Colum	1740	350	320	440
Argus 250 Pr	200	200	200	200	200	200	Kane	1000	41	—	100	100	Seacoast	2749	6	5	5	
Argus 260 Pr	200	200	200	200	200	200	Kiene	3540	23	225	220	256	117	Shop Save	2749	6	5	5
Argus 270 Pr	200	200	200	200	200	200	Kiowa	100	200	—	100	200	Spokane	2749	6	5	5	
Argus 280 Pr	200	200	200	200	200	200	Lansey	100	200	—	100	200	Spartan	2749	6	5	5	
Argus 290 Pr	200	200	200	200	200	200	Lehigh	4200	60	48	915	—	Sullivan	34000	130	140	125	
Argus 300 Pr	200	200	200	200	200	200	McIntyre	4200	74	68	915	—	Talman	28400	69	64	105	
Argus 310 Pr	200	200	200	200	200	200	Mich	6200	43	413	420	814	261	Talman	28400	69	64	105
Argus 320 Pr	200	200	200	200	200	200	Monroe	45200	32	24	27	38	5	Talman	28400	69	64	105
Argus 330 Pr	200	200	200	200	200	200	Natl Vend	700	145	—	145	—	1513	Talman	28400	69	64	105
Argus 340 Pr	200	200	200	200	200	200	Native Am	6500	15	14	19	17	14	Titan	7200	7	6	7
Argus 350 Pr	200	200	200	200	200	200	N F Norma	6500	15	200	200	8	200	U Asbestos	1818	460	400	425
Argus 360 Pr	200	200	200	200	200	200	N W Amulet	5400	2	12	1013	1013	35	U Tows Etc	1818	460	400	425
Argus 370 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Van der Hout	1000	295	275	335
Argus 380 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Vanguard	1000	295	275	335
Argus 390 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 400 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 410 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 420 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 430 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 440 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 450 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 460 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 470 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 480 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 490 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 500 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 510 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 520 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 530 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 540 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 550 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 560 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 570 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 580 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 590 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 600 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 610 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 620 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 630 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 640 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 650 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 660 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 670 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 680 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 690 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 700 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 710 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 720 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 730 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 740 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 750 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 760 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 770 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 780 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 790 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 800 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 810 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 820 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 830 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 840 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 850 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 860 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 870 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 880 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 890 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 900 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 910 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 920 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 930 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 940 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 950 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward	1000	295	275	335
Argus 960 Pr	200	200	200	200	200	200	Nash	500	4	—	1013	1013	35	Ward				

Titres au Comptoir

banque d'Economie de Que.	67
banque d'Epargne	113

an Aviation 150
 Pour Bas S.L. ad. ptd 74
 laitrière 15
 corp d'Exp. Finan 49
 crédit St-Laurent A 16
 roan Life 210
 Dupuis Fries PFD \$20 PV 70
 credit West Life 560
 pour C. de N.A. 200
 Industrial Life 280
 la Prevoyance 200
 des Prevoyants 200
 la Solidarité 40
 London Life 24
 les Assurés et Fid. New 34
 Trust Gen. du Canada Pld 33
 Western Pacific 174

Moyennes de Toronto
 20in. 20ge 15bm 1
 andredi 555.00 87.24 182.48 1
 leudi 547 87.49 181.81 1
 iem, pass. 539.23 85.41 175.47 1
 dpt pass 530.81 95.85 181.81 1
 an. pass. 604.66 88.13 204.87 1
 922 haut 556.56 104.30 204.93 1
 1962 Bas 503.17 85.32 171.58 1
 1957 haut 470.48 97.35 214.42 1
 1961 Bas 523.69 80.59 181.42 1

AGENCE MATRIMONIALE
AGENCE MATRIMONIALE
EXCELSIOR INC.
 Compétence, honnêteté, efficacité, service d'enquête, de renseignements et de rencontres. Faire parvenir \$2 avec votre nom, à l'adresse et numéro de téléphone de l'Agence Matrimoniale Excelsior, Inc., C.P. 158, Station Hochelaga, Montréal.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
 MPS, faisant affaires de la C. de "REAL" (C.G.) à 4654, rue DeLaroché, 1962.

le débiteur a fait cesser et a fait cesser le 15 novembre 1962, à 10.00 heures de l'après-midi, au Vieux Palais de Justice, 1962.

MAIN ANGRIGNON, Syn
ASSOCIE,

ILES ET D'AFFAIRES
FOURURES
 Elegante, personnelle, une fourrure signée Merle est toujours remarquée.

MICHEL MERLE
SALON DE FOURRURES
1431, rue MACKAY
 (près de la rue Ste-Catherine)
VI, 2-2353
 Remodelage sur modèles exclusifs
 Réparations - Entreposage
 Actuellement, grande vente de manteaux en mouton de Perse.

MEDECIN
Dr C. MELILLO
 Gradué d'Europe

Génito urinaires, peau, sang, glandes, troubles des chromosomes, alcoolisme, obésité, infertilité, anémie, fluide, dépression, biologie, alcoolisme, obésité, infertilité, anémie, fluide, dépression, biologie, alcoolisme, obésité, infertilité, anémie, fluide, dépression, biologie.

134 c/oct. Sherbrooke. — VI, 5-4111

Encouragez nos annonceurs

Vie
 nance sur la Vie

Wegard
MONTREAL

ES AGREES
Jacqueline Paradis, C.F.
 Comptable agréé
 Edifice de La Sauvegarde
 152 est, rue Notre-Dame
 Ch. 52, 53
 UN. 6-2681 — DU. 1-0111

VIU & ROBIN
 Comptables agréés
 LUCIEN D. VIU, C.A.
 H. LIONEL ROBIN, C.A.
 JACQUES R. CHADILLON, C.A.
 RICHARD H. VIU, C.A.
 J. SERGE GÉRAVIS, C.A.
 PO. 9-3871*
 4926, ave. Verdun, Verdun

SIERES, C.A.
 7410
 St-Hyacinthe

Côté, Lacroix
ociés
ght & Co.
 s agréés
 LAIR, C.A.
 L. L. KNOTT, C.A.
 RAYMOND FORTIER, C.A.
 R. C.A.
 C. Clément PRIMEAU, C.A.
 R. C.A.
 D. DENNIS BELL, C.A.
 R. COUILLARD, C.A.
 G. THES TREMBLAY, C.A.
 TRIER, C.A.
 J. JEAN BOIVISSET, C.A.
 J. C. ROUSSIN, C.A.
 BEC
 RIMOUSKI
 A.-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
 C.A.
 VI. 2-4401

Alouettes et Roughriders s'en remettent à Stephens et Jackson



SANDY STEPHENS

GEORGE DIXON



DON CLARK

MARVIN LUSTER

La Légion Noire des Alouettes à l'assaut de la capitale

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

D'un geste désinvolte...

Gordie Howe s'est approché en trombe devant le gardien de buts, a décoché un boulet que le cerbere du tricolore a écarté d'un geste désinvolte. Quelques secondes plus tard Alex Delvecchio a surgi abruptement de l'ombre, a filé prestement entre les deux joueurs de défense du Canadien, a fait une feinte et tenté de déjouer le masque, immobile devant lui: même résultat, le geste désinvolte l'a privé d'un but à son tour. Ne se tenant pas pour battu, les Red Wings revinrent à la charge et Parker McDonald cette fois fusilla ce gardien rebelle d'un lancer-éclair autographié de la signature du premier compteur de la ligue: petit geste distrairement accompli, une main qui se tend, capte la rondelle et d'une façon très, très... désinvolte la remet à un coéquipier qui file vers Sawchuk. Ce dernier bloque et remet à Gordie Howe en lui glissant deux mots. Howe sourit, démarre en vitesse, évite un adversaire, en écrase un autre le long du chemin, conserve toujours le disque, arrive seul devant le filet, immobilise le disque, s'arrête et demande poliment: Excusez-moi monsieur le gardien de buts, j'aurais une question à vous poser!

D'une remarque désinvolte...

"Lancez d'abord de dire le gardien, on verra après!" et Howe de finir, de "tricotier", de faire danser la rondelle devant les yeux froids, impénétrables de son vis-à-vis qui, à la fin, l'apostrophe: "C'est fini votre petit jeu? et fait suivre cette remarque... désinvolte d'un adroit coup de bâton sur le disque, au grand dépit du maître Howe.

Howe revient penaud vers Sawchuk, ils échangent quelques propos violents, mystérieux. Sawchuk demande à l'auditoire de suspendre les activités pour deux minutes; motif urgent: conférence au sommet! Sawchuk demande à parler à Sid Abel, les yeux ronds, écoute Sawchuk et opine du bonnet. "Bonne suggestion, Terry, très bonne!" On voit alors s'amener, jouer à l'aile Marcel Pronovost et Alex Delvecchio, tout fin seuls! Anémisés du désir farouche d'en avoir le cœur net ils s'élancent ensemble vers les buts, se passent la rondelle de l'un à l'autre, de gauche à droite, jusqu'à la cage ennemie où une fois face à face avec le masque, Delvecchio, en italien, Pronovost, en français, posent ensemble la même question: Maniago? Plante? le masque ne répond que d'un mot... désinvolte: "Devinez!"

D'un vol manifeste et désinvolte...

Pour comble de malheur juste au moment où ils allaient poser une seconde question très pertinente, Fontinato embroche Delvecchio et Provost embouteille Pronovost. C'est, hélas, tout à recommencer. Mais heureusement le Canadien retrouve ses esprits, se remet à jouer comme le champion d'autrefois et les Red Wings n'ont plus que rarement l'occasion de résoudre le mystère de "L'homme sous le masque". Le partie se déroule maintenant selon le rite sacré consacré par des années d'habitude. Au tableau indicateur à la fin des trois périodes régulières on peut lire avec plaisir que le Canadien est toujours le Canadien, qu'il a gagné au pointage de 4 à 1. A la sortie du forum jeudi soir, quelques spectateurs attardés dans le hall d'entrée ont pu voir, étonnés, Sid Abel, les yeux hagards, débambuler tête basse et murmurant comme une rengaine, une obsession: "C'est un vol, un vol, un vrai vol; c'est un vol..." ont pu voir aussi surgir derrière lui, Jacques Plante, l'air moqueur, qui faisait remarquer à un ami d'une façon... désinvolte: "J'ai pas, cerceuil, si Abel s'est aperçu que les vacances étaient finies!"

Plante de nouveau blessé Dejordy remplace G. Hall

On se pose aujourd'hui trois questions importantes dans les milieux du hockey de la ligue Nationale. Elles sont par ordre: premièrement, de quelle façon l'instructeur des Red Wings de Detroit s'y prendra-t-il pour rengonfler le ballon crevé de son équipe miracle? Avant de rencontrer les Ca-

nadiens jeudi soir, les Red Wings de Detroit avaient contre leur plus brillant début de saison de leur histoire: ils avaient à leur crédit huit victoires et deux parties nulles en dix joutes. C'était cependant avant d'avoir eu à affronter les hommes de Toe Blake. C'était à la même occasion la première partie de Plante dans les filets des siens au forum. Le succès de Plante, quoiqu'il n'est plus ni moins que formidable, fut grandement atténué cependant lorsqu'après la joute il déclara aux journalistes que lors de la pratique de mercredi il s'était blessé à l'aine en faisant le grand écart et qu'il avait aggravé cette blessure "ce soir contre Detroit".

Plante a révélé que sur un boulet de Gordie Howe il a dû accomplir encore une fois cet exercice de gymnastique exténuant qu'est le grand écart en question et qu'il a senti immédiatement qu'il venait d'aggraver sa blessure de mercredi. Plante devait subir des traitements spéciaux de la part du physiothérapeute du Forum, Bill Head, et ne devait prendre une décision que ce matin quant à la partie de ce soir contre les Hawks. De toute façon le pilote du Tricolore Toe Blake a déclaré que Maniago était toujours sur les lieux pour prendre la relève au cas où Plante ne pourrait s'aligner avec les siens ce soir.

Les Red Wings l'ont bombardé de 43 lancers jeudi soir et seul Floyd Smith, grâce à une bève de la défensive du bleu-blanc-rouge, a réussi à le déjouer. A l'autre bout de la patinoire, Terry Sawchuk qui à son tour a adopté le masque protecteur de Jacques Plante jouait également une bonne partie mais ne pouvait accomplir le genre de miracles qu'il a accompli depuis le début de la saison.

Plante blessé de nouveau A la suite de leur victoire de jeudi soir un seul point au classement ne séparait plus le Canadien en troisième place des Hawks en deuxième.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Dejordy remplace Glenn Hall Ce soir dans les filets des Hawks, Dejordy remplacera le vétéran de 31 ans, Glenn Hall. Ce dernier affligé d'une blessure au dos verra donc ce soir sa série étonnante de parties consécutives prendre fin. Hall aura donc participé à 552 parties consécutives, ce qui le place au deuxième rang dans ce domaine après Johnny Wilson qui en a réussi le nombre important de 580 sans broncher. Glenn Hall sera sous traitement au cours de toute la semaine et on s'attend qu'il revienne au poste d'ici une dizaine de jours tout au plus.

Clair craint Stephens - Dixon - Clark Moss redoute Jackson - Thelen - White

Cet après-midi au parc Lansdowne d'Ottawa sera disputée la partie sans retour de la série semi-finale du Big Four entre les Alouettes de Montréal et les Roughriders d'Ottawa. Pour la première fois de la saison les Alouettes seront en force au rendez-vous alors que les amateurs de football de la capitale pourront voir à l'oeuvre Don Clark, l'as du club de Perry Moss, blessé au mois d'août sur un jeu fort discuté de Gilles Archambault, Meco Poliziani blessé également lors de cette partie. Depuis le retour de ces deux joueurs les Alouettes ont fait l'acquisition en plus de l'excellent Jim Reynolds achetés des Roughriders, de Larry Hickman des Tiger Cats de Hamilton et de Vic Chapman réembauché pour réussir les bottés de placement et de dégagement. Le retour au jeu également de Milt Crain fait maintenant des Alouettes une équipe formidable, le choix des experts tel que prévu au début de la saison avant que la malchance ne s'acharne sur eux et ne décime leurs rangs.

LA CONFIANCE RÉGNE CHEZ LES ALOUETTES

La récente acquisition de Chapman, qui peut servir à exécuter des bottés de dégagement pour une moyenne de 40 verges chaque fois qu'il s'amène sur le terrain, plus le fait que Perry Moss peut s'en servir comme receveur de passes renforcé considérablement la position des Alouettes. La tenue de Don Clark depuis son retour au jeu est une autre source d'encouragement pour les porte-couleurs de Ted Workman, sans compter la tenue spectaculaire et phénoménale de George Dixon en fin de saison. Autant de raisons pour Frank Clair — le professeur — de craindre qu'aujourd'hui les Alouettes ne renversent les rôles et n'enlèvent la victoire. D'autant plus que les Alouettes semblent donner de meilleures performances à l'extérieur: la dernière partie jouée à Ottawa en est certes une preuve quand on sait que les Alouettes sans les services de plusieurs de leurs étoiles, ont tout de même réussi à annuler. Dans les deux camps on prévoit donc une lutte sans merci. L'autre le plus dangereux des Roughriders est sans contredit Russ Jackson, le quart-arrière canadien, au meilleur de sa forme actuellement.

LA TACTIQUE DE CLAIR

La tactique de Clair lors de la joute de cet après-midi semble vouloir se résumer à empêcher le duo de Dixon-Clark de se mettre en branle. Il ne faudrait pas cependant oublier de surveiller des receveurs de passes comme Marvin Luster et un coureur au sol de la trempe de Larry Hickman. Mais ce sont là des problèmes à résoudre pour l'instructeur des Roughriders. Il va sans dire que Perry Moss de son côté n'est pas sans savoir ce que peut signifier pour ses protégés la mise en échec d'un Gilles Archambault ou d'un Kaye Vaughn, les courses d'un Dave Thelen à travers la ligne défensive, celles d'un Ron Stewart hors l'aile ou encore ce qui pourrait s'avérer réellement désastreux, les interceptions d'une passe de Stephens par nul autre que le diminutif Brancato, ex-Alouette. La partie est sans retour pour l'un comme pour l'autre: le gagnant rencontrant les Tiger Cats de Hamilton dans la finale de l'Est du pays dans une série au total des points. Advenant une victoire des Alouettes, la première partie sera jouée au stade Molson ici à Montréal dès samedi prochain.



Forte équipe déléguée aux Jeux de Perth

Ligue	National	American	Canadien	International
Chicago	1	2	3	4
Pittsburgh	5	6	7	8
New York	9	10	11	12
Detroit	13	14	15	16
Buffalo	17	18	19	20
Rochester	21	22	23	24
Baltimore	25	26	27	28
Hershey	29	30	31	32

VANCOUVER. — Une des plus puissantes équipes internationales jamais réunies au Canada se préparait hier soir, à s'envoler vers Perth, Australie, où seront tenus les Jeux de l'Empire britannique.

Un groupe de 71 athlètes, participant à neuf sports différents, forme l'équipe canadienne, qui est plus puissante que celle envoyée au pays de Galles en 1958 et qui est probablement la plus forte jamais réunie.

On compte beaucoup sur les participants du sport piste et pelouse, qui comptent dans leur rang des athlètes réputés tels Harry Jerome et Bruce Kidd.

Mary Stewart vient à la tête des nageurs, secondée par les plongeurs Tom Dinsley et Ernie Meissner.

On fonde également de grandes espérances sur les équipes de canotiers de l'université de la C.B.

Les voyageurs arriveront en cours de route à Honolulu et Brisbane, et doivent arriver à Perth mardi prochain. Les jeux débuteront le 22 novembre et prendront fin le 1er décembre.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pt	Pts
Detroit	8	1	2	35	15
Chicago	5	4	4	35	14
Montréal	5	4	3	39	13
Toronto	5	6	1	34	11
New-York	3	7	3	32	45
Boston	1	5	4	30	6

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	Pt	Pts
Québec	9	3	1	47	39
Providence	7	5	0	35	31
Springfield	6	4	0	49	23
Baltimore	5	5	0	39	35
Hershey	5	5	0	36	30

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pt	Pts
Buffalo	7	2	0	27	23
Rochester	4	1	34	38	10
Cleveland	3	9	0	30	50
Pittsburgh	2	7	0	25	34

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts Jusqu'à 24 MOIS pour payer

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue PAPINEAU — 527-3641

CE SOIR 8 h. 15

(Sauf le jeudi)

DIMANCHE 2 h. 15

Blue Bonnets

Admission générale \$1.00 — Clubhouse \$2.50

Plus de chevaux qu'il n'en faut

Deux excellents programmes de dix courses vont marquer la fin de semaine de la fête de l'armistice, à Blue Bonnets.

Lucien Bombardier, directeur des opérations, fait remarquer, cependant: "Il n'y a pas d'armistice entre les conducteurs qui continueront de batailler ferme pour les bourses légèrement réduites mais encore fort alléchantes".

De son côté, Mike MacCor-mac, le jeune secrétaire des courses, ajoute: "On a répandu la rumeur qu'il manquerait des chevaux, à Blue Bonnets, d'ici la fin de la saison, le 25 novembre".

"C'est faux. Un exemple. En fin de semaine, nous avions besoin de 160 chevaux, soit huit chevaux dans chacune des vingt courses à l'affiche. Eh bien, j'ai reçu 270 inscriptions, ce qui veut dire

FORUM

Dimanche, le 11 novembre, à 2 h. 30 p.m.

ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR ONTARIO

Niagara Falls vs CANADIENS

PRIX: SIÈGES RÉSERVÉS: \$2.00 et \$1.50 (promenade-centre, loges, mezzanine et amphithéâtre). ENTRÉE GÉNÉRALE: \$1.50 et \$1.00 (promenade-bouts, loges, mezzanine et amphithéâtre). BOUTS ET CERCLES (\$1.00). ENFANTS: 50 cents dans section non réservée seulement. Billets en vente maintenant.

FORUM

Ce soir à 8 heures

Ligue de Hockey Nationale

HOCKEY CHICAGO vs CANADIENS

Sièges terrasses à \$1.75 et billets à \$1.50 et \$1.00 maintenant en vente. Entrée générale: billets à \$1.25 en vente ce soir, à 7 h., au guichet de la rue Saint-Luc.

Voyez les champions du monde OTTO et MARIA JELINEK

COMMENÇANT LUNDI SOIR À 8 HEURES

JOE JAPADES

23rd ALL NEW 50 EDITION

UN SPECTACLE ENCHANTEUR!

SEULEMENT SIX SOIRÉES et QUARTE MATINÉES du 12 au 18 NOVEMBRE avec MATINÉES

à 1h.30 et 5h.30, SAM. et DIM. 17 et 18 NOV.

En soirée: lundi à jeudi à 8 heures — Vendredi à 8h.30 3 représentations SAMEDI 17 nov. à 1h.30 - 5h.30 - 9h.

FORUM Billets: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00 Procurez-vous les vôtres AUJOURD'HUI

Un entretien dans l'atelier avec

Marcelle Maltais

réalisé par

Jean
BASILE

J.B./ Marcelle Maltais, vous avez exposé, cette année, chez Agnès Lefort, vous avez eu des toiles à Spolète, vous êtes actuellement représentée dans la collection permanente du Musée des beaux-arts de Montréal, celle de Québec et à la Galerie nationale d'Ottawa. On vous classe ordinairement dans la catégorie des "chercheurs"...

M.M./ C'est très arbitraire ces qualificatifs. Mais évi-

demment, je ne suis ni automatisée ni post-automatisée. Cela pour des raisons d'époques et de lieux. J'ai cependant rencontré Borduas en 1958 et Riopelle aussi. En principe, il me semble qu'il faille assimiler la leçon des aînés et ensuite tenter d'aller plus loin.

J.B./ Tenter c'est essayer, donc chercher. Votre recherche se situe sur quel plan? Est-ce sur un plan strictement technique?

M.M./ Non. Pas technique. La recherche de "cuisine" ne m'intéresse pas en soi. Ce qui m'intéresse, c'est la recherche dans la structure, sa conception générale que sur le plan matière et couleur.

J.B./ Commentez par où vous terminez la couleur. On remarque, selon l'époque, qu'une couleur domine. En 1957 vous avez peint noir et blanc, puis vous avez découvert le rouge, puis l'orange, puis encore, le jaune et le bleu. Mais ce sont toujours des couleurs primaires. Pourquoi?

M.M./ Oui, j'ai eu le goût du rouge. Mais ce n'est pas une position intellectuelle. La couleur s'impose à moi par l'instinct.

J.B./ On remarque également dans vos derniers tableaux une structuration des lignes. Ainsi, je vois dans votre atelier des toiles récentes faites essentiellement d'une matière assez lourde mais délimitée, à toutes fins pratiques, en zones franches.

M.M./ A mon retour de Paris, début 1962, j'ai été obsédée par les arbres et cela s'est traduit graphiquement par des lignes nerveuses qui sont en train de disparaître complètement au profit d'une schématisation de la couleur et de la matière sur la toile. La toile dont vous parlez est déjà "libérée" des arbres.

J.B./ Sur certains petits formats récents, on remarque des empâtements assez forts...

M.M./ Ce sont des choses qui viennent et qui disparaissent. Depuis 1957, je tends à la simplification. Mais j'ai, de temps en temps, des envies d'exubérance.

J.B./ Remontons dans le temps. Vous n'avez pas toujours fait de l'abstrait. Pouvez-vous m'expliquer le passage du figuratif à l'abstrait?

M.M./ J'avais, en effet, une peinture "figurative expressionniste". Il fallait que j'en sorte. J'ai tatonné pendant un an mais je n'arrivais pas à concevoir l'espace abstrait. Je me suis lancée dans l'automatisme duquel je pense qu'il a été ma libération picturale. Sitôt après, j'ai pu raisonner "l'abstrait".

J.B./ Et désormais l'abstrait vous satisfait-il tout à fait sur le plan de la sensibilité artistique?

M.M./ L'expression artistique demande une liberté totale qui n'est possible pour moi que dans l'abstrait.

J.B./ Comment alors vous expliquez-vous la position de Pellon que l'on ne peut quand même pas considérer comme une personne aliénée?

M.M./ Pellon est resté un phénomène isolé et cette solitude le retranche peut-être de l'évolution actuelle de la peinture à Montréal et ailleurs.

J.B./ Comment expliquez-vous parallèlement que la peinture québécoise, excepté quelques isolés, soit franchement orientée vers l'abstrait? Pensez-vous qu'il faille voir là l'influence des grands aînés, une certaine facilité en regard du "mètre" de dessinateur ou, plus simplement, un manque de possibilités graphiques, ou encore l'expression d'une certaine crainte typiquement québécoise qui se traduit, en littérature, par une poésie "hermétique"?

J.B./ La part faite aux idées, revenons à la technique. Une première question, comment abordez-vous une toile?

M.M./ Pour l'instant et depuis des années, je travaille à la spatule; c'est donc de la peinture directe. Je fais en général une toile en une seule séance. Mais cette séance va parfois jusqu'à vingt-quatre heures. En d'autres termes, mon matériel n'a jamais le temps de sécher.

J.B./ Pour terminer cet entretien, que faut-il faire selon vous pour que la peinture occupe ici la place qu'elle mérite?

M.M./ Des mesures pratiques. Que l'Etat achète davantage. Cependant ne nous plaignons pas; le marché s'est considérablement amélioré depuis huit ans. Et puis les collectionneurs missent davantage sur les jeunes. Tant mieux.

M.M./ L'abstrait n'est pas un phénomène québécois. J.B./ Comment expliquez alors les Salons de Paris dévoués en majeure partie au figuratif?

M.M./ Il est notoire que ces Salons sont réactionnaires. En ce qui concerne le Québec, il y avait le choix entre l'aventure surréaliste qui fermait un cycle et l'aventure Borduas qui ouvrait, au contraire, toutes les portes à la recherche. D'où la génération d'abstraites.

J.B./ Puisque le phénomène Borduas reste encore incomparable, dites-moi ce qui selon vous est en lui de plus important: sa peinture ou l'esprit qui souffle à travers une personnalité rare?

M.M./ Les idées de Borduas datent. Ainsi je ne signerais pas le Refus global aujourd'hui. Sur le plan pictural, c'est un très grand peintre, particulièrement dans ses dernières œuvres. Mais avant aussi, tous comptes faits. "Carnets de bal" par exemple.

J.B./ La part faite aux idées, revenons à la technique. Une première question, comment abordez-vous une toile?

M.M./ Pour l'instant et depuis des années, je travaille à la spatule; c'est donc de la peinture directe. Je fais en général une toile en une seule séance. Mais cette séance va parfois jusqu'à vingt-quatre heures. En d'autres termes, mon matériel n'a jamais le temps de sécher.

J.B./ En effet, on ne remarque aucun glacis sur vos toiles mais plutôt des espaces préservés, des zones non recouvertes. Faut-il en déduire que la technique traditionnelle ne vous intéresse pas?

M.M./ Non. Mais il y a autant de recherches dans la matière avec la technique que j'emploie. On prétend que le couteau est une forme facile. C'est faux. On peut obtenir des effets très intéressants avec la brosse ou n'importe quel. En ce qui me concerne, j'aime peindre "lourd", donc j'aime employer le couteau.

J.B./ Comment composez-vous votre palette?

M.M./ J'ai trois palettes, plus une petite plaque de métal où je mets du blanc.

J.B./ Ce blanc, important dans la plupart de vos toiles, le teintez-vous parfois?

M.M./ Ça arrive. Plus souvent, je le travaille en transparence. Mais jamais d'huile.

J.B./ Pour terminer cet entretien, que faut-il faire selon vous pour que la peinture occupe ici la place qu'elle mérite?

M.M./ Des mesures pratiques. Que l'Etat achète davantage. Cependant ne nous plaignons pas; le marché s'est considérablement amélioré depuis huit ans. Et puis les collectionneurs missent davantage sur les jeunes. Tant mieux.

la
Musique
par
Gilles POTVIN

Wilhelm Kempff: la pure beauté

Le passage parmi nous de Wilhelm Kempff aura été l'une des expériences les plus enrichissantes de notre vie musicale des récentes années. Il s'est terminé en beauté mardi et mercredi, par l'audition intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre de Beethoven, donnée au Plateau avec le concours de l'Orchestre symphonique de Montréal placé sous la direction de Werner Torkanowsky.

A ce point, il est difficile de parler de Wilhelm Kempff car il faut reprendre tous les superlatifs employés déjà à son sujet. Contentons nous de dire que son exécution et surtout son interprétation des cinq concertos a été tout aussi incomparable que celle des 32 sonates du compositeur qu'il avait jouées ici en janvier 1961.

Kempff, par des moyens dont seuls quelques rares privilégiés de la musique disposent, arrive à donner des dimensions humaines à tout ce qu'il touche. C'est ainsi que nous avons connu différentes facettes du compositeur, suivant l'époque de composition de chacun des concertos.

Dans les deux premiers, nous avons retrouvé le Beethoven tel qu'il devait être lors de son arrivée à Vienne. Il était un brillant virtuose et les deux œuvres possèdent un caractère extérieur, facile et mettent bien en valeur la technique de

l'exécutant. Cependant, les mouvements lents de ces deux œuvres nous mettent en présence d'un Beethoven qui a vraiment quelque chose à dire et Dieu sait qu'il le dira.

Avec le troisième concerto, nous nous trouvons devant un Beethoven déjà aux prises avec les problèmes de l'existence et du destin. Il devient grave et déjà, il a le pressentiment d'événements futurs. Quant au quatrième concerto, il contient probablement le message le plus direct du compositeur. Enfin, dans le cinquième concerto, "l'Empereur" il entraîne le monde dans une course étourdissante qui nous laisse haletant.

Kempff et Torkanowsky ont magnifiquement illustré ces divers aspects des concertos beethoveniens. A tous moments, on sentait une collaboration intime entre le chef et le soliste. Il y a bien eu quelques légères faiblesses dans l'orchestre mais le chef avait fait de replacer les choses et tout s'est passé sans anicroche. D'autre part, les musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes, sans doute inspirés par la présence d'un maître comme Wilhelm Kempff.

Ce cycle des concertos a constitué l'une des plus belles réussites artistiques que Montréal ait connues. Un public nombreux et enthousiaste s'est rendu à chacune des séances et

a écouté religieusement les œuvres. Quand Beethoven parle par la voix d'un interprète comme Kempff, il impose aisément le silence et exige toute notre attention.

Il nous est alors accordé la faveur insigne de vivre les moments que nous avons vécus cette semaine et il faut en être reconnaissant à Wilhelm Kempff et à l'O.S.M.

Inutile d'ajouter que le retour de ce grand artiste est souhaité ardemment et cela dans le plus bref délai possible.

"Sur notre ardoise" en page 14

Avant-scène

Une Djinn en robe blanche

Je voyais l'autre jour, à la télévision, les Djinn.

Vous connaissez sans doute cet ensemble vocal parisien d'une vingtaine de jeunes filles dont plusieurs sont jolies, d'autres avenantes, d'autres enfin moins jolies et moins avenantes que leurs compagnes, mais l'ensemble se regarde avec un certain agrément. De la grâce et du charme, au service de belles voix.

Ces demoiselles sont et vont de blanc vêtues. "Rien dans les mains, rien dans les poches", disait la chanson. Pour les Djinn, c'est rien dans le cou, rien au poignet, rien aux oreilles, rien à l'épaule. Aucun bijou. Une Djinn dans sa robe blanche, multipliée par vingt, cela suffit pour composer l'agrément du tout.

Je me prenais à songer: si ce chœur était fait de jeunes Américaines ou de jeunes Canadiennes tout aussi douées vocalement, qu'aurions-nous?

Probablement beaucoup de brillants (et des scintillants, hein?) aux oreilles, à l'épaule, au poignet, voire dans les cheveux.

Nous manquons vraiment, je le crains, de simplicité. Moins une femme qui paraît en scène porte de bijoux ou de brillants, moins elle a de chance de se tromper. Un bijou de prix, un seul, remplacera avec avantage bien de la verroterie, bien de la bimbeloterie, bien des breloques.

Jadis il m'a été donné d'assister comme journaliste, à des concerts de jeunes filles dans une des institutions les mieux

cotées (et avec raison) de Montréal. Musicalement, c'était presque toujours très bien. Visuellement, c'était souvent pénible.

Ces demoiselles croyaient que pour chanter un Schubert ou jouer un Chopin, il leur fallait arborer la robe longue, avec tout l'arsenal vapoureux et scintillant que cela supposait, au chapitre des accessoires.

Que de tulle! Que de teintes pastel! Que de bleu pâle, de jaune pâle, de vert pâle, de rose pâle!

Un jour survint une pianiste suisse qui, par suite d'une défectuosité de mémoire, joua son Mozart devant ses cahiers bien ouverts. Une robe noire aux genoux, un seul bijou. C'était tout. Ce ne fut pourtant pas une leçon pour ces demoiselles qui continuèrent à confondre récital et bal de débutante!

Il a dû quand même y avoir évolution de ce côté-là. Mais trop souvent la récitaliste ou la chanteuse qui se présente en scène s'avance dans un attirail de chapelle ardente qui doit bien quand même freiner ses moyens artistiques!

On ne chante pas Schubert ainsi fagotée!

Au dépouillement vocal doit bien correspondre quelque chose d'approchant dans la présentation de l'artiste, non?

Les Djinn, ce modèle de simplicité. A suivre pour beaucoup de nos jeunes artistes...

Jean HAMELIN

Qu'a fait Marcelle Maltais

Marcelle Maltais est née le 9 octobre 1933 à Chicoutimi. Elle prend assez tôt des cours du soir à Québec dans la section peinture.

1955 — Première exposition à Québec (période figurative-expressionniste). Maisons, paysages, éboulements, portraits. Il reste peu de ces toiles.

1956 — Deuxième exposition à Toronto avec des toiles encore figuratives. Cette même année, une autre exposition chez Molinari, galerie "l'Actuelle". On y voit des encres abstraites, très colorées. C'est peut-être la seule période automatisée.

1957 — Exposition au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Les toiles sont à dominante noire et blanc avec adjonction de rouge et de jaune. Également un peu de bleu. Tout est abstrait.

1958 — Exposition au Centre social de l'université. Le blanc disparaît presque. Les toiles sont dramatiques, de couleurs chaudes mais le bleu persiste cependant. Cette même année, en juin, une exposition chez Delrus. Les toiles sont très violentes, jaunes encore.

Départ pour Paris.

1960 — Exposition chez Agnès Lefort. Le noir domine les toiles. Les structures se simplifient. Des horizontales et des verticales presque pures font leur apparition.

Départ pour la Grèce. Une exposition à Athènes. Marcelle Maltais se repaît de bleu et l'emploie jusqu'à l'obsession.

1962 — Exposition chez Agnès Lefort avec des tableaux peints à Paris ou en Grèce. Les tableaux parisiens témoignent d'un graphisme turbulent. Des dessins font partie de l'exposition.

Production actuelle: toiles empâtées à structures énergiées. Les graphismes surabondants tendent à disparaître au profit de zones larges et franches.

la Télévision
par
Monique BOSCO

LES TROIS COUPS

Coup sur coup, Radio-Canada nous a donc offert trois émissions dramatiques. En effet, l'autre semaine, il y avait la première de Jeudithéâtre, nouvelle émission hebdomadaire destinée à remplacer le défunt et de triste mémoire Théâtre du dimanche. Une autre équipe de réalisateurs a pris la relève et l'on semble vouloir mettre à l'affiche des œuvres d'une plus grande qualité et un répertoire moins mélodramatique.

Quoi que, hélas, pour inaugurer cette saison, Louis-Georges Carrier avait choisi de monter l'ANTIGONE de Jean Anouilh. Voilà à peine vingt ans qu'elle fut écrite et l'on aperçoit déjà toutes les rides. Dépassée, démodée, elle semble le modèle de ces fausses pièces, aux faux problèmes, et imitant de façon grincante cette vraie grandeur que l'on retrouve justement dans la tragédie grecque et qui n'est ici que parodie.

Pourtant, d'instinct, Louis-Georges Carrier semble l'avoir perçu puisque tout était conçu, dans sa mise en scène, pour que l'on puisse s'en évader. Le décor, qui permettait toutes les échappées hors des mécanismes éprouvés et bien huilés de Monsieur Anouilh, les costumes, et surtout l'interprétation des acteurs. Là, véritablement, Louis-Georges Carrier avait choisi le parti du risque en confiant ce premier rôle écrasant d'Antigone à une jeune fille qui jouait la son premier grand rôle à la télévision, Isabelle Jean. Et, grâce à ce frais et jeune visage, à la sincérité de son jeu, à la conviction avec laquelle elle faisait sien ce texte, on éprouvait enfin le drame de cette jeune fille, éprise d'absolu, qu'elle reflétait par tous les pores de sa peau. Surtout dans sa grande scène avec Créon, rôle que Gilles Pelletier a incarné avec son habituel talent et sa maîtrise coutumière, nous avons eu quelques moments

de vraie émotion et quelques images en gros plan d'une grande beauté.

Au TELETHEATRE, dimanche dernier, on a procédé à une autre exhumation. Du fin fond du répertoire, Jean Faucher a retrouvé, adapté et monté une insignifiante oeuvre de Labiche, la CHASSE aux CORBEAUX. Et, de cet informe canevas, de ces quelques répliques à peine drôles, de ce genre complètement tombé en désuétude, il a réussi à faire un spectacle qui se voyait avec plaisir. Je crois avoir rarement assisté, à la télévision, à un spectacle monté avec autant de soin, de brio, de goût, de souci du moindre détail. Cela allait vite, cela allait bien, en un rythme éblouissant. Chaque minute était juste, chaque geste, chaque grimace portait. Surtout, pour emporter notre adhésion, il y avait les intermèdes musicaux de Maurice Blackburn, charmants, pleins de vie et d'humour et de légèreté.

Pourquoi boudier notre plaisir alors? Il y a si peu de programmes "légers", si peu de fraîcheur, de fadaïses agréables et de jolis riens. Voilà à quoi le programme d'aujourd'hui nous condamnait: en toutes choses, il nous fait penser au coût des choses. Et là, on ne pouvait s'empêcher de penser que c'était bien du travail pour rien et que cette ardeur aurait pu trouver un débouché ailleurs, dans le domaine du véritable théâtre. C'est que, voyez-vous, nos plaisirs sont si chichement mesurés et que les téléthéâtres promettent d'être fort rares cette saison. C'est une pièce écrite spécialement pour la télévision par Hubert Aquin qui a été présentée au second JEUDITHÉATRE. Là, au contraire, on tombait en plein théâtre ou en pleine tragédie, en ce seul lieu où semblent se dérouler désormais les plus sanglants règlements de compte: les bureaux d'une grande administration. Pour décrire les états d'âme, ou plutôt d'am-

bition) de tout un triste cortège de fonctionnaires mesquins, cruels ou insignifiants, Hubert Aquin a véritablement le don. Non pas le don de sympathie mais une sorte de rage triste qui lui fait trouver, parfois, quelques répliques étonnantes. Jusqu'au bout, la tension dramatique était soutenue, même si quelques erreurs psychologiques de détail risquaient de nous faire douter de l'authenticité de ses personnages. En revanche, dans ses scènes "dans le monde", Hubert Aquin, en décrivant la tentative de son héros d'échapper à sa propre tristesse par l'antidote d'un amour de circonstance, semble retrouver une des constantes de toute la littérature canadienne.

Enfin, il faut souligner la cohésion de la distribution et, entre autres, d'excellentes compositions de Jean-Louis Roux, Georges Groulx et Bertrand Gagnon. Très bon travail de réalisation d'Aimé Forget.



"BÜCHERONS DE LA MANOUEANE", tel est le titre d'un film signé Arthur Lamothe qui inaugure la deuxième série de "Temps présents" au canal 2. Lire notre article sur cette nouvelle série en page cinéma. Y lire également la critique de Jean Basile sur le film de Lumet tiré de la pièce de O'Neill, "Long Day's Journey Into Night".

VIENT DE PARAÎTRE

LE DÉFI DU NOUVEAU-QUÉBEC

par Michel Brochu

- "Les Esquimaux crient au secours!"
 - Les responsabilités et les droits du Québec dans le Grand Nord.
 - Un livre humain et documenté
- Dans la collection "Les idées du jour"
En vente partout à \$1.50



LES ÉDITIONS DU JOUR

"Chez Jacques Hébert"

3411, Saint-Denis, Montréal

VI. 9-2228

A notre aimable clientèle...

La Librairie Flammarion et L'Abbaye de St-Benoit vous conseillent à l'occasion de Noël, d'envoyer vos vœux des Fêtes à tous vos amis d'Europe avant le 24 novembre (date limite par bateau).

Vous trouverez à notre étalage des cartes typiquement canadiennes de l'Abbaye de St-Benoit avec à l'intérieur des disques de chants de Noël.

OUVERT LE JEUDI ET VENDREDI SOIR
JUSQU'À 1 HRE P.M.

Librairie Flammarion

Paris - Montréal — 1243, rue Université

Tél.: UN. 6-6381 — Montréal

Ouvert le jeudi et le vendredi soir

Librairie Générale - Luxe et Beaux-Arts - Ouvrages pour la
Jeunesse - Comptoir postal - Catalogues sur demande - Disques

NOUVEAUX ROMANS

éditions A. MICHEL

Sabatier, R.	LA MORT DU FIGUIER	3.15
Chabrier, A.	LE PLAISIR DE DIEU SEUL	3.15
Guez, G.	LA TABLE DE MULTIPLICATION	3.15
Koeppen, W.	LA MORT À ROME	2.90

éditions DENOEL

Paysan, C.	HISTOIRE D'UNE SALAMANDRE	3.10
Chraïbi, R.	SUCCESION OUVERTE	2.40
Barjavel, R.	COLOMB DE LA LUNE	2.75
Vincenot, H.	A REBROUSSE-POIL	3.10

éditions JULLIARD

del Castillo, M.	TARA	4.80
Cardinal, M.	ÉCOUTEZ LA MER	2.80
Daix, P.	MARIA	3.10
Perrein, M.	LE CERCLE	3.85

éditions R. LAFFONT

Masson, L.	LES NOCES DE LA VANILLE	3.10
Rey, H.F.	LES PIANOS MÉCANIQUES	5.80
Huré, F.	LE CONSULAT DU PACIFIQUE	3.20
Pichon, J.C.	LE TEMPS DU VERSEAU	2.90

éditions PLON

Katcha, V.	L'HOMME QUI TROUBLA LA FÊTE	3.85
Boudard, A.	LA MÉTAMORPHOSE DES CLOPORTES	2.70
Broderick, J.	LES FUGITIFS	2.90
Kasantzaki, N.	TODA-RABA	2.90

éditions du SEUIL

Feraoun, M.	LE FILS DU PAUVRE	1.95
Tendriakov, V.	LE PRIX DES JOURS	4.80
Wiesel, E.	LA VILLE DE LA CHANCE	2.75
Faye, J.P.	BATTEMENT	3.20

N.B.

MALGRÉ LA DEVALUATION DU DOLLAR, LE PRIX DES LIVRES FRANÇAIS DIFFUSÉS PAR NOTRE MAISON, DEMEURE INCHANGÉ.

En vente chez
votre libraire

DIFFUSION

fomac Ltée

1029, Côte du Beaver Hall, Montréal

UN. 6-7764

Moi? Parler anglais?



LINGUAPHONE

901 Bleury, Montréal 1

veillez envoyer des détails

Anglais

Espagnol

Allemand

Russe

(autres)

Nom

Adresse

Ville

Prov.

Téléphone

UN. 6-5556

Augmentez votre efficacité en accroissant votre vitesse de lecture. Le stage d'entraînement spécial de l'Extension de l'enseignement vous aidera à améliorer vos possibilités dans ce domaine, de 50% à 100%.

DATE: mardi et jeudi soirs, de 7h.30 à 9h.30

du 27 novembre au 29 janvier

Inscription limitée; hâtez-vous!

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128 MONTRÉAL 3

TEL.: 733-9951, postes 396 et 397

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE

47, 49 rue Buade, Québec 4

NOUVEAUTES

Odette Fontaine

Les joies atroces (Poèmes)

Prix DU MAURIER 1962

Alice Lemieux-Lévesque

Silences (Poèmes)

Suzanne Paradis

La Malebête (Poèmes)

Il ne faut pas sauver les hommes

(roman)

Simonne Bussièrès

Fable des 3 commères

Editions Garneau

Le Canada, expérience ratée ou réussie?

The Canadian Experiment, success or failure?

5 1/2 x 7 3/4 — 180 pages \$1.25

Publié en collaboration avec l'Association

Générale des Etudiants de l'Université Laval.

— Tous les textes des conférences prononcées lors du

Premier Congrès des Affaires Canadiennes tenu à Québec

en novembre 1961.

— Volume bilingue. Les textes des conférences sont

imprimés dans leur langue originale avec traduction

résumée.

"L'économie canadienne: où allons-nous?"

Tel sera le thème sur lequel discuteront les conférenciers

de marque invités au deuxième Congrès des Affaires

Canadiennes, qui se tiendra à la Faculté de Commerce de

l'Université Laval, du 20 au 24 novembre prochain.

Les Presses de l'Université Laval

C.P. 999 Québec 4, Qué.

NOUVEAUTÉS P.U.F.

Presses Universitaires de France

Le caractère de Pascal

(Lucien Jerphagnon)

Essai de caractérologie littéraire

320p. Coll. "Caractères" 4.00

Les origines de la pensée grecque

(Jean-Pierre Vernant)

132p. Coll. "Mythe et religions" 1.50

Justice et liberté

(Proudhon)

Textes choisis, 264 p. Coll. "Les

grands textes" 1.75

L'enfance inadaptée

(Dr Jean-Louis Lang)

Problèmes médico-social

164p. Coll. "Paideia" 1.75

Les maux de tête

(Angel Garma)

124p. Coll. "Bibliothèque de

psychanalyse et de psychologie

clinique" 1.75

Economie politique

(Oskar Lange)

Tome I. Problèmes généraux —

404p. Coédition P.U.F. et Editions

scientifiques polonaises

(Expédition sans frais dans le Québec)

Chez votre libraire et au

Centre de Psychologie et de Pédagogie

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 (Canada)

DÉPÔT GÉNÉRAL DES P.U.F.



Lors du récent Salon du livre de Québec, le Conseil de la vie française a remis des médailles aux libraires de la province dont les libraires ont 75 ans d'existence ou plus. Sur cette photo, de gauche à droite: M. Léon Richer, de la Librairie Richer, de Saint-Hyacinthe, fondée en 1872; le R.F. Clément, de la Librairie des écoles, de Montréal, fondée en 1849; M. Edmond Frenette, président de la Librairie Beauchemin, de Montréal, fondée en 1842; M. Paul Gouin, président du Conseil de la vie française; Mme Jacqueline Desrochers-Rioux, vice-présidente de la Librairie Garneau, de Québec, fondée en 1844; M. Maurice Ayotte, de la Librairie Ayotte, des Trois-Rivières, fondée en 1881 et M. André Constantin, de la Librairie Granger, de Montréal, fondée en 1885.

L'après-guerre dans "Esprit"

Sous le titre "L'après-guerre", c'est un numéro à deux faces qu'Esprit nous offre ce mois-ci. Autour de la guerre d'Algérie s'orientent en effet une série de réflexions, les autres prospectives. Il est d'ailleurs difficile de faire dans cet ensemble le départ entre l'examen de conscience et le programme qui coexistent en fait dans chaque texte. A travers leurs "souvenirs", de jeunes anciens combattants nous donnent beaucoup plus que des éléments de chronique, un cheminement personnel, une mise en cause concrète de leur formation; ainsi peut-on entendre, à travers la diversité des expériences et des tempéraments, la tonalité d'une génération blessée, méfiante, qui refuse de se répartir dans les cadres que lui offrent ses prédécesseurs.

Les leçons de la guerre sont ensuite reprises plus en détail. Philippe Ivernel montre bien qu'il a été difficile à la gauche d'accepter le fait de la violence et son importance dans la question algérienne; il montre aussi les dangers d'une certaine prolifération nihiliste de la violence dans une société sans but. Casamayor se livre ensuite à une analyse de la "justice vivante", ou il passe des textes aux institutions, des institutions aux structures sociales, de la société aux individus et à leurs schèmes mentaux. La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de répression, une répression ou beaucoup de la France était engagée. Jean-Marie Domenach voit dans le gaullisme le retour des exigences politiques de base, le besoin d'un Etat, d'une survie, d'une direction politique réaliste; les idéologies et même les principes les plus valables apparaissent à côté comme une sorte de luxe. Tout dépassement du gaullisme devra tenir compte de ces exigences. C'est dans la même ligne que se situe G. Lavau lorsqu'il critique les persistantes et sans cesse renaissantes mythologies politiques qui ont pour caractéristique commune de refuser les conditionnements fondamentaux sous prétexte d'audace réformatrice. L'étude de Robert Chapuis sur la réforme possible de l'armée est justement un bon exemple de la manière dont on peut dépasser une rancœur antimilitariste aussi répandue que superficielle au profit d'une lutte pour une démocratisation et une "nationalisation" (au sens le plus fort du mot) de l'armée.

Parmi les autres textes, citons un poème d'Evtouchenko, de Ninette Goldstein, des Chroniques sur Teilhard de Chardin et l'Algérie, enfin un exposé particulièrement précis et clair des actuelles divergences franco-américaines en politique internationale.

Le numéro se termine sur des documents concernant la situation au Portugal.

Les premières 75 pages sont consacrées aux missions

internes. Basé d'Hudson, Nord-Ouest; le reste passe aux missions extérieures, Asie, Océanie, Afrique, Amérique latine.

12 pages de bibliographie pour finir (une distraction, G. GOY-AU, Origines religieuses du Canada, 1920, 1930, 1934, manque à l'appel).

L'essentiel de l'histoire, ce sont les faits. Ici le bilan est provisoire mais il est déjà imposant: 5000 missionnaires, prêtres, religieux, Frères, laïcs, distribués dans 76 pays couvrant toute la superficie de la terre. Les deux cinquièmes de ces missionnaires vivent loin de leur pays depuis plus de vingt-cinq ans.

Ils étaient là avant les avions; certains ont précédé le rail. En Asie, 113 pour 17 pays; 1,000 et plus en Amérique latine. Les Oblats comptent à eux seuls 613 missionnaires. Il faudrait dresser la liste des diocèses et celles des institutions, des communautés: prêtres d'Amérique du Sud, Oblats au Basutoland, Jésuites à Formose, Pères Blancs en Afrique, Rédemptoristes au Viet-Nam, Capucins et Pères de Sainte-Croix au Pakistan, Dominicains au Japon et maintenant en Afrique aussi; grandes écoles des Clercs St-Viateur et des Fr. des Ecoles chrétiennes au Japon. Frères du Sacre-Coeur au Madagascar, Maristes en Océanie, etc. Les religieux! Par centaines. Canadiennes pure laine, de Chicoutimi, de Gaspé, de Québec, Valleyfield et de partout, "elles ont souvent pris les devants" (p. 81). Plusieurs vivent dans les léproseries depuis longtemps, "hérosme à l'année longue"; d'au-

tres travaillent dans les hôpitaux, les sanatoriums; une majorité enseigne dans des langues qui ne sont pas la leur.

Des faits, des faits, des noms que nous ne connaissons pas. Nous ignorons si mal notre histoire!

Le lecteur plus informé, l'historien méticuleux ou l'archiviste de chaque groupe pourra compléter, rectifier, peut-être, mais nous ne saurons jamais tout. Il y a de plus les départs inconnus, les dévouements anonymes. Ainsi pour ma part je connais une jeune Canadienne de Montréal qui vit cachée dans un taudis des Indes pour simplement démontrer l'amour tel que pense par le Christ à Nazareth. Qui sait le nom de cette diplomate d'une grande faculté de l'université de Montréal qui lave aujourd'hui les planchers d'une célèbre université étrangère simplement parce qu'elle croit, comme ses compagnes des Petites Soeurs du P. de Foucaud que les chrétiens... et les professeurs ont besoin, eux aussi, d'être ramenés à l'Evangile. Tout cela arrive, aujourd'hui, à cause du Canada, sans que les journaux en parlent. M. Groulx a raison: on ne sait pas tout. D'ailleurs qui connaît vraiment l'histoire de l'Eglise? Nous ne connaissons que l'extérieur. L'essentiel est invisible tous les jours. Nos missionnaires ne font pas souvent parler d'eux. Tant mieux. Ils n'en souffrent pas. Leur gloire vient d'ailleurs.

La plupart mourront là, au travail. Peu songent à revenir. Et pourtant! Leur vie n'est pas toujours de toute facilité. J'en connais qui souffrent beaucoup, ils souffriront, par exemple, d'être souvent rejetés de ceux pour qui ils ont tout quitté" (p. 173).

celui-ci d'être "seul quand il en faudrait cent ou mille". Le spectacle de nos divisions chrétiennes les heurte, justes qu'au creux du coeur: pour quoi Dieu permet-il cela? Puis, tout à coup, à l'improviste, l'ennui, la tristesse de ne plus voir les parents, les amis, le mal du pays comme ils l'appellent, et c'est concret: l'ennui de ne plus voir le fleuve de ne plus voir la neige quand on est dans le sud, de ne plus voir les Laurentides d'octobre. Seuls à Noël, au jour de l'An, etc. Ces hommes, ces femmes, nous les reconnaissons, ils sont bien de chez nous: courageux, directs, durs à leurs heures, et tout à coup fragiles, tendres, près des larmes. "Je préfère ne plus revenir au pays, on s'ennuie trop ensuite", etc.

Mais pourquoi? Mais pourquoi? Ces petites folles de canadiennes abandonnent-elles leur mère pour aller mourir en mission?" (p. 70). Il faudrait citer, citer. Et encore! Serons-nous bien compris d'ici si nous invoquons leur foi en Dieu, dans le Christ, leur amour de l'Eglise, un "souffle de Pentecôte", la certitude de la valeur de l'homme, de chaque homme, à cause de son

5e concours de littérature pour la jeunesse de l'ACLEF

L'ACLEF qui, depuis sa fondation, a toujours travaillé au progrès de la langue française au Canada, se plaît encore à encourager les écrivains d'expression française à écrire et à publier des ouvrages de qualité pour les jeunes. Grâce à l'appui du ministère des affaires culturelles de la province de Québec, l'ACLEF lance son cinquième concours de Littérature-Jeunesse.

Les précédentes initiatives ont donné des oeuvres qui font honneur à leurs auteurs et l'expérience a démontré que ces livres ont trouvé une place de choix dans de nombreuses bibliothèques. Même plus, les jeunes ont très favorablement accueilli les oeuvres ainsi publiées.

Voici les conditions du concours 1962-63:

Peut y participer tout citoyen canadien présentant un manuscrit inédit de langue française, répondant aux diverses conditions énumérées au cours des présents articles. Le manuscrit est strictement anonyme. Seul le (ou la) secrétaire de l'ACLEF détient, sous pli fermé, les noms correspondant aux pseudonymes.

CATEGORIES: Le concurrent doit indiquer dans laquelle des sections suivantes il veut concourir et l'âge des lecteurs auxquels il destine son ouvrage:

a) Albums pour tout-petits (2 ans à 7 ans). Vingt pages; b) Contes et fables.

c) Romans et aventures. Environ 100 pages, caractère élite, dactylographiés à double interligne.

d) Spécialisations: histoire, géographie, vulgarisation scientifique, religion, divers (à l'exception de tout manuel scolaire et ouvrage traduit d'une autre langue).

LES PRIX ACLEF Les prix ACLEF (offerts par le gouvernement de la province de Québec, ministère des affaires culturelles) sont les suivants:

a) Cinq cents dollars (\$500) pour chacune des quatre catégories. Le prix pourra être fractionné ou n'être pas décerné.

b) Mentions honorables (sans prix en argent) destinées à souligner la valeur d'ouvrages non primés.

Le jury est composé de trois membres dont:

un bibliothécaire; un éducateur;

un spécialiste des problèmes de la littérature enfantine.

b) Le (ou la) secrétaire de l'ACLEF agira comme secrétaire du jury.

Le jury sera anonyme jusqu'à la proclamation des résultats du concours.

d) Le jugement du jury sera sans appel.

Adresse du secrétaire du concours

Concours de Littérature-Jeunesse, 3, place Jean-Talon, suite 338, Québec 2, Qué., Canada.

Envoi des manuscrits

Chaque concurrent devra envoyer, par poste recommandée, trois copies dactylographiées de son manuscrit.

Pour assurer l'impartialité du jury, tout concurrent conservera l'anonymat en signant son manuscrit et sa lettre de présentation d'un pseudonyme. Le nom de l'auteur n'apparaîtra que dans l'enveloppe scellée jointe au manuscrit. Cette enveloppe sera ouverte après que les membres du jury auront rendu leur verdict. Le concurrent devra cependant écrire son pseudo sur ladite enveloppe.

Durée du concours

Jusqu'au 31 janvier 1963. Seront hors concours tous les envois dont le timbre postal indiquera une date postérieure à minuit le 31 janvier 1963.

Le Canada français missionnaire

Par Benoit LACROIX, O.P.

Comment expliquer? A peine cinq millions, en situation minoritaire, au début du siècle paysans en majorité et ouvriers, donc pauvres plutôt; 1962, nous sommes devenus la quatrième nation missionnaire du monde catholique; avant les Etats-Unis, avant l'Italie avant la France. Ceci vient d'être raconté en langage d'historien, par dates et faits je veux dire, dans le dernier ouvrage du chanoine Groulx, Le Canada français missionnaire (Montréal et Paris, Fides 1962), 334 pages! Un résumé pourtant. Codifiée au hasard des lectures, grâce aussi à des informateurs bénévoles, "cette histoire pourtant étonnante, je suis allé la chercher, miettes à miettes, racontée vaillamment, au hasard des années et des jours, dans l'amas pyramidal des revues et des bulletins de missions" (p. 10).

Les premières 75 pages sont consacrées aux missions internes. Basé d'Hudson, Nord-Ouest; le reste passe aux missions extérieures, Asie, Océanie, Afrique, Amérique latine.

12 pages de bibliographie pour finir (une distraction, G. GOY-AU, Origines religieuses du Canada, 1920, 1930, 1934, manque à l'appel).

L'essentiel de l'histoire, ce sont les faits. Ici le bilan est provisoire mais il est déjà imposant: 5000 missionnaires, prêtres, religieux, Frères, laïcs, distribués dans 76 pays couvrant toute la superficie de la terre. Les deux cinquièmes de ces missionnaires vivent loin de leur pays depuis plus de vingt-cinq ans.

Ils étaient là avant les avions; certains ont précédé le rail. En Asie, 113 pour 17 pays; 1,000 et plus en Amérique latine. Les Oblats comptent à eux seuls 613 missionnaires. Il faudrait dresser la liste des diocèses et celles des institutions, des communautés: prêtres d'Amérique du Sud, Oblats au Basutoland, Jésuites à Formose, Pères Blancs en Afrique, Rédemptoristes au Viet-Nam, Capucins et Pères de Sainte-Croix au Pakistan, Dominicains au Japon et maintenant en Afrique aussi; grandes écoles des Clercs St-Viateur et des Fr. des Ecoles chrétiennes au Japon. Frères du Sacre-Coeur au Madagascar, Maristes en Océanie, etc. Les religieux! Par centaines. Canadiennes pure laine, de Chicoutimi, de Gaspé, de Québec, Valleyfield et de partout, "elles ont souvent pris les devants" (p. 81). Plusieurs vivent dans les léproseries depuis longtemps, "hérosme à l'année longue"; d'au-

tres travaillent dans les hôpitaux, les sanatoriums; une majorité enseigne dans des langues qui ne sont pas la leur.

Des faits, des faits, des noms que nous ne connaissons pas. Nous ignorons si mal notre histoire!

Le lecteur plus informé, l'historien méticuleux ou l'archiviste de chaque groupe pourra compléter, rectifier, peut-être, mais nous ne saurons jamais tout. Il y a de plus les départs inconnus, les dévouements anonymes. Ainsi pour ma part je connais une jeune Canadienne de Montréal qui vit cachée dans un taudis des Indes pour simplement démontrer l'amour tel que pense par le Christ à Nazareth. Qui sait le nom de cette diplomate d'une grande faculté de l'université de Montréal qui lave aujourd'hui les planchers d'une célèbre université étrangère simplement parce qu'elle croit, comme ses compagnes des Petites Soeurs du P. de Foucaud que les chrétiens... et les professeurs ont besoin, eux aussi, d'être ramenés à l'Evangile. Tout cela arrive, aujourd'hui, à cause du Canada, sans que les journaux en parlent. M. Groulx a raison: on ne sait pas tout. D'ailleurs qui connaît vraiment l'histoire de l'Eglise? Nous ne

Lectures
JeunesseINDIENS
D'AMÉRIQUEPar Hélène
CHARBONNEAU

Du 15 au 22 novembre de chaque année se déroule, comme chacun le sait, la semaine du livre pour la jeunesse canadienne. Cette année, le thème de la semaine porte sur les Indiens d'Amérique. Et les Editions Lemeac, pour souligner l'événement, offrent aux jeunes Canadiens deux magnifiques albums richement illustrés qui mettent en scène des enfants indiens: "Nakika, le petit Algonquin" d'Yves Thériault, et "Les grands berceaux" de Berthe Hamelin-Rousseau.

Yves Thériault est vraiment un excellent conteur. Il use fort bien de cette atmosphère cabalistique du folklore indien pour nous présenter un conte de fantaisie pure où la magie est reine. Nakika, le petit indien, est malheureux. "C'était à cause de son nom", nous dit l'auteur. "Nakika veut dire RIEN. Rien de rien, venu de rien, rien du tout." Les enfants de la bourgade le raillent et le méprisent à cause de ce nom. Jusqu'au jour où son ami le mulot savant lui fournit des amulettes précieuses qui feront de lui "le plus grand et le plus puissant d'eux tous." Yves Thériault a campé un jeune Algonquin bien vivant, spontané, plein de malice et d'astuce comme tout véritable indien. L'auteur souligne — et il serait bon d'insister sur cet aspect — que c'est la bonté et la gentillesse de Nakika pour les animaux qui lui ont permis de triompher de ses ennemis.

Les illustrations de Nicole Lapointe sont splendides, d'une

poétique fantaisie; elles contribuent à faire vagabonder l'imagination et témoignent du talent remarquable de l'artiste. Le papier de qualité et les riches couleurs de l'impression sont une fête pour les yeux.

"Les grands berceaux" racontent, eux, l'histoire de trois petits Hurons qui, lors d'une excursion dans les bois, sont surpris et cernés par un terrible feu de forêt. C'est aussi, je crois, un hymne à la forêt canadienne. Mais tout cela est confus, mal construit et surtout peu adapté au public enfantin. L'auteur ne manque pas de talent — on le voit à certaines images très poétiques — mais complique inutilement son thème par de longs détours qui risquent de rebutter les jeunes. Ainsi le dialogue du peintre et de Chaco brise l'élan du récit. On trouve aussi dans ce conte des symboles trop abstraits, des mots trop compliqués. Je doute que des phrases comme celle-ci: "La sarracénie vorace ingurgitant des insectes en balançant ses minuscules baquets" soient accessibles aux jeunes enfants auxquels cet album, par sa facture même, semble destiné. Mme Hamelin-Rousseau aurait dû, enfin, expliciter davantage l'épilogue qui est pour le moins obscur et inattendu.

Certaines illustrations sont pleines d'envol et de délicatesse (ex.: la ronde des fleurs, p. 7); par ailleurs, la disproportion des personnages, sympathique dans Nakika mais ici vraiment émesurée, et surtout une fâcheuse vulgarité dans les traits du visage font que ces illustrations déconcertent et déçoivent malgré leur originalité. On relève aussi des inexactitudes par rapport au texte: un héron bleu devient orange.

Toutefois, ces deux albums, en dépit de ces réserves, ont d'indéniables qualités. Et il faut féliciter vivement les éditeurs de la présentation extrêmement soignée et hautement artistique de cette nouvelle collection qui figurera avec honneur dans les bibliothèques enfantines.

NAKIKI, le petit Algonquin — par Yves Thériault. — LES GRANDS BERCEAUX, par Berthe Hamelin-Rousseau. — Collection Castor — Ed. Lemeac — 9 à 12 ans.

VIENT DE PARAÎTRE

Stéphane LUPASCO — "L'Énergie et la matière vivante"

Sur un problème qui a toujours passionné les hommes, les vues nouvelles qu'apporte ce livre sont une véritable révolution.

Saisissant au ras de l'expérience, indépendamment de toute théorie émise jusqu'à nos jours, les caractéristiques, les propriétés et les lois, de ce qu'on appelle la matière vivante, Stéphane Lupasco montre leur inadéquation à nos concepts, notions et procédés habituels de connaissance. Les surprenantes et singulières découvertes expérimentales de notre époque sont simplement enregistrées, utilisées à des fins pratiques, fort intéressantes certes, mais ne sont pas "pensées".

Ce que l'on appelle aujourd'hui matière se réduit à de l'énergie en dernière analyse, comme le prouvent les travaux de Stéphane Lupasco, à des systèmes d'événements énergétiques. Après avoir établi que rien ne pourrait se passer dans le monde sans le contenu dynamique et contradictoire de cette énergie, que cette énergie contient en elle-même la possibilité de trois directions, qui engendrent trois types de systématisations énergétiques donc trois matières, Stéphane Lupasco dégage maintenant la nouvelle logique de la matière vivante à l'antagonisme constructeur et à l'orientation hétérogénéisante. Il nous fait descendre dans la complexité la plus concrète et la plus fine des mécanismes biologiques — y compris ceux de la connaissance, en en révélant les ressorts intimes et le sens — pour remonter vers une prodigieuse vue d'ensemble des phénomènes de la vie. (Julliard)

Lucien MEROZ — "René Guénon ou la sagesse initiatique"

L'existence d'une doctrine ésotérique, réservée par nature à un nombre restreint d'hommes "qualifiés" pour en pénétrer les arcanes, et transmise par une initiation dont les modalités peuvent varier selon les temps et les lieux, n'est plus guère mise en doute et elle explique, par exemple, bien des aspects mystérieux de la sagesse antique.

René Guénon, qui s'est efforcé de restituer cette doctrine dans son inflexible pureté et de la dégager d'une théosophie de pacotille, d'un occultisme suspect qui prétendait, en Occident, en avoir recueilli l'héritage au sein de sociétés pseudo-initiatiques, fut peu compris de ses contemporains en raison de l'étrangeté de ses idées. Il le fut moins encore du fait que,

pour lui, ces idées n'étaient pas que des "abstractions", un jeu intellectuel plus ou moins brillant ou vraisemblable. Il était persuadé, comme les gnostiques, comme aussi certaines écoles de l'Inde les plus proches de l'orthodoxie védantique, que la délivrance s'accomplit par la voie de la connaissance. En s'avancant sur les sentiers arides de ce qui, à ses yeux, était la métaphysique par excellence, la science sacrée et traditionnelle, il se lançait dans une aventure spirituelle qui devait le conduire non pas à une théorie sur l'absolu, mais à la possession réelle et salvatrice de l'absolu.

Sans prétendre donner une vue d'ensemble de l'œuvre derrière laquelle René Guénon a voulu s'effacer, l'étude que Lucien Meroz présente aujourd'hui a cherché à en souligner les lignes maîtresses, sans négliger les critiques qu'elles suscitent du point de vue de la philosophie chrétienne, et du même coup circonscrite, dans une certaine mesure, l'audacieuse entreprise d'un auteur si convaincu de la puissance de l'intelligence qu'il a parfois donné l'impression d'avoir manqué d'humour. (Plon)

François HURE. — "Le Consulat du Pacifique"

Dans une île du Pacifique, à proximité des côtes chinoises, viennent d'arriver deux fonctionnaires chargés d'ouvrir un Consulat poste d'observation sur le continent que ravage la révolution communiste. L'un est jeune, plein d'illusions, accomplissant son premier séjour à l'étranger. Sa mission le séduit. L'autre, son adjoint, M. Firmin, vieil agent des cadres d'Orient, a passé trente ans en Asie. Cette expérience est la dernière avant sa retraite. Édenté, un peu ivrogne, il paraît voué à des besognes subalternes.

Tous deux s'installent. On s'attend à de grandes aventures. Les communistes se rendront-ils maîtres de l'île? Le conflit s'élargira-t-il? Que feront les Américains? Si les choses tournent mal, qu'advient-il du Consulat? En fait, les deux agents se trouvent rapidement isolés, sans contacts avec la population, sans communication avec Paris. Les moyens matériels leur manquent. Une série de contraintes et de restrictions les obligent à vivre en vase clos; bref, ils ne dépassent pas leur chambre. Ces difficultés qu'ils rencontrent soulignent l'opposition de leur personnalité, différence d'âge, de caractère, d'origine. Mais leur isolement les contraint à s'entendre, et à n'entendre qu'eux-mêmes. (Robert Laffont)

Rayon des déceptions:
P. Tillard, C. PaysanLa vie littéraire
par Jean Hamelin

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas. Chacune fournit son chargement de romans parmi lesquels, se fiant à la personnalité de l'écrivain ou à la prière d'insérer, la critique essaie de faire son choix, c'est-à-dire de voir clair, afin de parler de ce qu'il leur semble avoir le plus d'intérêt pour le lecteur. Cette semaine, pour une fois, au moins, je crains de m'être franchement fourvoyé et c'est de deux romans qui m'ont plutôt déçu que je vais vous entretenir. Le premier est de Paul Tillard, à qui le regretté Robert Kemp avait adressé un assez vif éloge à l'occasion de la publication de "L'Outrage"; son nouveau roman s'intitule: "Ma Cousine Amélie" (1). Le second est de Catherine Paysan, "Histoire d'une salamandre" (2); on sait que le premier roman de cet écrivain, "Nous autres, les Sanchez", dont j'ai parlé ici même l'automne dernier, avait fait pressentir une romancière pleine de qualités. "Nous autres, les Sanchez" ayant d'ailleurs été ultérieurement couronné par le prix de la Société des gens de lettres.

"Ma Cousine Amélie" n'est pas, paraît-il, dans la manière habituelle de Paul Tillard, journaliste de talent qui a débuté dans le grand reportage et dont les trois ou quatre précédents romans lui ont valu une certaine notoriété. Sans connaître sa matière habituelle, j'avoue la préférer à celle de "Ma Cousine Amélie", qui est sans doute un livre divertissant, souvent drôle, mais qui tourne court et laisse le lecteur sur sa faim. Rien dans l'écriture qui soit très caractéristique, une certaine originalité dans le ton pouvant sauver ce récit de la vie de deux enfants malheureux, maltraités par un père colonel comme on l'est depuis Courteline, et une tante, la tante Amélie, qui est une virago de la pire espèce. Ce ton est tout à fait journalistique, dans ce que cet épithète peut supposer de plus péjoratif, c'est-à-dire qu'on ne trouve pas dans "Ma Cousine Amélie" de style qui puisse supposer qu'on est en présence d'un authentique écrivain. On a plutôt l'impression d'un Jules Renard qui ne serait ni ironique, ni amer; le résultat serait alors plutôt mince.

Victor et Emmanuel sont deux garçons turbulents d'une douzaine d'années élevés à la trique par ce colonel retraité, comme on semble tous les faire dans l'armée française depuis "Les Gaietés de l'escadron". La mère est pleuricharde et passive; elle se lamente sur ses pauvres petits, mais laisse tout faire. Quant à la tante Amélie, il est difficile d'être aussi détestable. Cette chipie professe qu'il est plus difficile d'être autoritaire que bienveillant, et elle le fait comme elle le dit. Les deux garçons, qui ne peuvent compter sur aucun allié dans la maison, décident de prendre en main leur propre cause. Nous assistons, amusés sans doute, à l'assaut terrible qu'ils livrent au colonel et à la tante, en "protestation contre l'éternelle joberdise des adultes". Toute cette violence se dilue finalement lorsque les garçons vont devenir des jeunes gens, et la première aventure amoureuse de Victor avec une Suédoise désinvolte pourrait presque faire le sujet d'un autre roman.

Je crois quand même que ce comique militaire est aujourd'hui un peu dépassé. Il faut plus grincer, plus "insolite" pour faire rire que ne l'est l'auteur de "Ma

Lettres
à une
Provinciale
de Roger Duhamel

Prose critique

par Jean Ethier-Blais

Ce qui donne son unité à l'œuvre écrite de Roger Duhamel, c'est un certain bon ton, celui d'une compagnie polie, où l'on peut se permettre, parfois, de hausser juste un peu la voix, mais où il serait du dernier mésestimer, non pas même de taper du pied, mais de laisser voir que l'on grince des dents. La voix (celle qui passe dans les livres et les articles) est aimable, onctueuse, avec un je ne sais quoi de protecteur et d'intellectuellement hautain; la Violaine des LETTRES A UNE PROVINCIALE (1) est un enfant, à qui un éminent académicien parle gentiment et révèle son petit monde. Willy ne devait pas s'adresser autrement à Colette, qui ronçait son frein et, dans son for intérieur, pestait. Ce n'est pas que ce que Roger Duhamel a à nous dire soit faux; au contraire. C'est qu'il écrit comme s'il était revenu de tout et que le reste n'avait aucune importance. Son dernier livre donne curieusement l'impression d'être, et de ne vouloir être, qu'un pur jeu de l'esprit: d'un esprit qui refuse de donner sa mesure, qui est satisfait d'enrober d'élégance une paresseuse médiocrité. De grands écrivains se livraient ainsi autrefois, au gré d'une plume facile, à l'admiration de commande de leurs lecteurs. Anatole France lui-même... Mais il est plus facile de pardonner certaines pages à l'auteur du LYS ROUGE qu'à ce

lui de BILAN PROVISOIRE. Il n'est pas interdit à un très grand esprit, parfois, de rester à la surface de lui-même; sous le charme d'une conversation de salon, on retrouvera tous jours de surprenantes fulgurations. Hélas! sous les absentes des surelements blâmes et pédagogiques qui forment trop souvent la trame des proses éphémères de Roger Duhamel. Dans son avis au lecteur, Roger Duhamel écrit que ce n'est pas l'admiration que lui vouent ses amis qui l'a poussé à faire paraître ce recueil de Lettres; je le crois volontiers. Un ami lui eût conseillé de n'en rien faire.

Je ne cacherais pas mon sentiment plus avant; je trouve que ce livre date. J'y décèle, en particulier, un passage significatif. Roger Duhamel recommande à Violaine, dans une lettre qu'il intitule "Le goût de la confession" de lire, non pas Gide, ou Julien Green, ou Mauriac, qui "ne fait que ressasser ses angoisses boréales et son goût insatiable et immodéré de la gloire littéraire dissimulée sous la recherche de la gloire de Dieu", mais bien Maurice Martin du Gard, Robert Brasillach et Paul Morand. Il y a là comme une volonté de sacrifier ce qui est littéraire à ce qui est politique. "Ce ne sont là, nous dit Roger Duhamel, que des exemples cueillis au fil de la mémoire"; voilà qui est encore pis, car il ne saurait y avoir

Cousine Amélie", qui satisfera cependant ceux qui ne cherchent dans un livre que leur propre amusement.

Il n'y a pas de doute que "Histoire d'une salamandre" est inférieur à "Nous autres, les Sanchez". Il y avait dans ce premier roman de Catherine Paysan une très douce sensualité, une très grande simplicité qui en faisait en définitive un livre à part. C'est ce que se plut à souligner toute la critique française; cette façon de montrer des gens enfin heureux faisant dire fort raisonnablement à Luc Estang que nous étions en présence d'"un roman qui fait croire au bonheur". La même recette de bonheur familial est reprise dans "Histoire d'une salamandre", mais avec beaucoup moins d'originalité et dans une tradition bien mieux assise.

La salamandre a la réputation de passer dans le feu sans se brûler. C'est une bête peu élégante, mais qui pratique l'humilité en se tenant tapie dans les ténèbres. Telle est l'héroïne du deuxième roman de Catherine Paysan, Claudia Garancy. L'histoire de la salamandre, c'est l'histoire de cette femme humble et douce, qui a de très grandes qualités de cœur et d'esprit, mais qui ne tient pas à les mettre en valeur. Cette histoire nous est racontée par le menu. Nous voyons Claudia enfant; Claudia jeune fille; Claudia fiancée; Claudia mariée; Claudia mère; Claudia veuve; Claudia de nouveau courtisée; Claudia conseillère de sa grande fille Josapha. Rien ne nous est épargné par exemple de la naissance de Josapha ou des obsèques du mari Christian, qui ressemblent à toutes les naissances et à toutes les obsèques. La tranche de vie vécue, toujours, la chère tranche de vie.

Tout cela, heureusement, ne va pas sans qualité, mais c'est l'intérêt qui saute, par instants. Il y a de très belles pages, dignes des "Sanchez", au moment par exemple où Claudia découvre que son mari la trompe, ou lorsque Claudia va à la plage, sur la Côte d'Emeraude, avec sa fille. Mais je crains que dans l'ensemble Catherine Paysan n'ait échappé à cette "grande force ennuyeuse" des existences bourgeoises. Nous n'avons plus ici l'ingénuité ou l'angelisme qui faisaient le prix de "Nous autres, les Sanchez". Nous tombons parfois dans le zozotement cher aux écrivains féminins lorsque ces dames s'avisent d'être maternelles, comme c'est le cas pour Claudia à la naissance de Josapha. Nous ne sommes pas loin, hélas, du traité de puériculture. L'école des parents tend une oreille complaisante...

Cela n'empêche pas de constater que "Histoire d'une salamandre" est écrit avec plus de vivacité et plus d'allant que "Nous autres, les Sanchez".

Ce n'est sans doute pas à négliger. De toute façon, même si "Histoire d'une salamandre" marque un recul par rapport au précédent roman de Catherine Paysan, il est possible qu'il intéresse maints lecteurs, sinon maintes lectrices qui se retrouveront à certaines étapes de la vie de Claudia Garancy, cette salamandre qui passe à travers le feu, mais s'y brûle... parfois.

- (1) "Ma Cousine Amélie", de Paul Tillard, 268 p. (Julliard, distrib. Fomac).
(2) "Histoire d'une salamandre", de Catherine Paysan, 234 p. (Denoël, distrib. Fomac).

de commune mesure entre un écrivain qui, comme André Gide, accepte, malgré l'infinitude de ses tares, de se dévoiler tout entier pour que l'avenir sache ce que c'est qu'un tel homme, et d'un conteur de talent, comme Maurice Martin du Gard, qui n'existe qu'en fonction des échos illustres qu'il a connus. Loin de moi la pensée de vouloir rien retirer au charme des MEMOIRABLES de Martin du Gard, mais entre eux et NUMQUID ET TU s'élève tout un continent, qui est celui de la création artistique. Il est proprement impossible d'accepter cette sorte de jugement sans frémir. Frémissons donc! Ce qui rejoint d'ailleurs ce que je disais tout à l'heure; le goût de Roger Duhamel le porte instinctivement vers celui des salons d'extrême-droite, où l'art à toujours été lié à une certaine forme de pensée politique, celle qui a permis à des intellectuels de premier plan de collaborer avec les Allemands. Quant au jugement hâtif qu'il porte sur Mauriac, il vaut mieux ne pas s'y arrêter; c'est là un parti pris indéfectible, ou c'est de la mauvaise foi. Cette sensibilité que manifeste Roger Duhamel, dans son livre, pour tout ce qui est pas littéraire me fait opter pour le parti pris; ceci devient une évidence si l'on songe que, plus loin, Mauriac reçoit un autre camouflet. Cette fois-ci, Roger Duhamel n'hésite pas à lui comparer, et apparemment à l'avantage de ces derniers, Hervé Bazin, Michel de Saint-Pierre, Roger Nimier et Félien Marceau! Paul Morand passe encore, mais Michel de Saint-Pierre, allons donc! Évidemment la violence des passions qui, à un rythme suffocant, coule à travers les romans de Mauriac, cette même violence que l'on retrouve dans sa vie et ses idées, cette violence qui est généreuse, ne relève pas de l'élégance de la bonne compagnie; nous sommes loin avec lui des châteaux abandonnés et des bottes de cuir fauve. Et ce style incomparable! L'on comprend que tout ceci n'ait pas de place dans un univers littéraire que régissent Morand et Nimier.

C'est bien dommage, car ce qui ressort, au premier chef, avant même que ses jugements littéraires ne montrent le bout de l'oreille, c'est l'amour que Roger Duhamel porte à la France et à sa civilisation. Il est profondément français d'esprit, il n'est presque pas une page de son livre où ne revienne (pour s'en vanter, pour rassurer, pour aviver l'esprit) ce mot: France. La culture de Roger Duhamel est française.

Si un exemple doit lui venir sous la plume, ce sera un exemple français; qu'il parle de la bêtise, ce sera pour dire qu'elle n'était pas le fort de Valéry; si de la propriété, il citera Proudhon, pour qui elle était, comme chacun sait, le vol; que l'Amour batte des ailes, et Roger Duhamel, entreprend de voyager dans le Tendre. Tout ceci est beau, en un sens, et touchant, mais facile. Mon Dieu, que ce livre est facile! Tout. La langue est alerte, vivante, souple, sans être soignée. Elle est toujours la même, sans bavures, mais un peu minaudière, comme fausement classique. Mais aussi, soulignons-le, avec souvent de ravissantes et spirituelles trouvailles. Ainsi, Roger Duhamel écrit (ma foi, fort joliment) que "en dépit du docteur Adrien Plouffe, Vénus compte plus de disciples que cette pauvre Hygie"; ou encore: "Alceste aspirait au désert; il oubliait les chameliers". Mais ces petites trouvailles littéraires ne sauraient nous faire oublier d'autres pages, qui fleurissent le niais: "Chargé d'ans et d'honneurs, Claudel a remis son âme au Créateur. Le patriarche rêvé du château de Brangues attendait dans la sérénité de sa vie indomptable sa suprême visite. Ses yeux, qui ont reliés les lumières chatoyantes des continents et des mers, se sont ouverts à jamais sur les splendeurs dont ses paroles ne voulaient être que les fervents et balbutiants échos. Aura-t-il croisé au passage Gide et Valéry? Il ne les aura sûrement pas reconnus!" Il est difficile d'accumuler, en quelques lignes, plus de poncifs: "chargé d'ans et d'honneurs", et ce "remettre son âme au Créateur". Et la "suprême visite". C'est dire que la frontière entre le facile et le vulgaire est fort mobile, et qu'elle est enveloppée de brumes.

Malgré tout, je souhaite que beaucoup de jeunes Provinciales lisent ce livre, écrit pour elles. Roger Duhamel est une mine de citations et de rappels historiques et littéraires qui, bien retenus, leur permettront de briller dans quelques salons. Entre sherry et gâteau sec.

Elles y apprendront aussi que l'art de vivre peut être une plaisante chose et que pour faire un joli livre, il suffit souvent d'allier au talent naturel la lecture des bons ouvrages. Et ce n'est pas peu.

- (1) Roger Duhamel: Lettres à une Provinciale. Beauchemin, Montréal, 1982.

VIVE LE PAPE



\$1.95

En vente chez
votre libraireLUXUEUX ALBUM RELIÉ
92 PAGES, FORMAT 13x10
NOMBREUSES PHOTOS EN
NOIR ET EN COULEUR

fomac ltée

DIFFUSION

1029, Côte du Beaver Hall, Montréal - UN. 6-7764

BEAUCHEMIN

ANTONINE MAILLET

ON A MANGÉ
LA DUNE

ROMAN

Nouveauté en vente chez Beauchemin
et dans toutes les librairies

RAPPEL DES DERNIÈRES PARUTIONS

Abram Stelman: MARIETTE	\$2.75
Roger Duhamel: Lettres à une provinciale	\$3.00
J.-Paul Pinsonneault: Les Abîmes de l'aube	\$2.00

Les ouvrages de

GALICHET

QUI FONT L'OBJET DU

COURS de TELEVISION

sur la linguistique (No 417)

par M. Jean-Paul VINAY

sont diffusés
en exclusivité au Canada
par les EDITIONS HMHEn vente chez votre libraire — Diffusion FOMAC
1029, Côte du Beaver Hall
Montréal — UN. 6-7764

DIVERS

FAY	L'école de l'impression	5.55
FUSTEL DE COULANGES	La Cité antique	1.95
CASSETTE & BARBADIN	La Cité	2.35
GAUCHER	Georges Bernanos ou l'invincible espérance	2.15
GAUTIER	Le puits aux trois vérités	2.80
GIBERT	La conduite de l'amour	2.80
GRASS	Le chat et la souris	2.75
GREEN	Chaque homme dans sa nuit	3.65
GUARDINI	Pascal	2.40
GUITTON	Le travail intellectuel	1.70
HALL	L'A.B.C. de la psychologie freudienne	2.10
HEMINGWAY	Mort dans l'après-midi	3.55
HERRIGEL	La Voie du Zen	4.20
HUYSMANS	A rebours	2.40
JAMES	L'âge difficile	3.85
JARVIS	Ces vieux remèdes qui guérissent	3.10
JEAN-CHARLES	La Foire aux Cancres	2.35
KIERKEGAARD	Vie et règne de l'amour	2.65
KOESTLER	Les Somnambules	5.35
LEDERER	Un peuple de moutons	3.85
LENOBLE	Conseil pratiques aux jeunes philosophes	1.85
LE ROY	Traité pratique de la Diction française	2.70
MARCEAU	Les cailloux	3.10
MARITAIN (J.)	La responsabilité de l'artiste	2.40
MARITAIN (R.)	Notes sur le Pater	1.85
MAURIAC	Le Feu sur la Terre	1.20

TRANQUILLE
libraire

67 Ste-Catherine ouest

VL. 4-6571

Série télévisée réalisée par l'ONF

"Tems présent" 1962: une triple confrontation

Le réseau français de télévision de Radio-Canada remet à l'antenne lundi la série de documentaires réalisés par l'Office national du film sous le titre **Tems présent**. L'édition 1962 de ce magazine cinématographique réserve, cette année encore, une place de choix au Canada français, mais surtout une perspective beaucoup plus vaste que dans les années passées. Au lieu d'être étudié uniquement en lui-même, voici que le Canada français est situé par rapport à de vastes ensembles. Ainsi, on pourra constater très nettement que le Canada français est relié à un vaste ensemble culturel lorsque **Tems présent** offrira aux téléspectateurs un bloc de six films sur la civilisation française. On se propose dans ces films de faire un bilan du fait français à travers le monde. D'autre part, il est un phénomène de notre temps auquel le Québec est particulièrement sensible, c'est celui de l'éclatement des frontières jusqu'à la assez stables, de toutes les grandes villes. On en a la preuve à Montréal même où la ville s'étend constamment aux dépens de régions qui servaient tout récemment encore aux cultures maraichères. La métropole pousse des tentacules au-delà de l'île de Montréal. Sur l'île Jésus et la rive sud des villes dortoirs redoublent toujours plus loin les frontières de la banlieue. Le phénomène est aussi très fréquent dans une ville comme Québec.

Du côté des chantiers
Dans l'examen du Canada français proprement dit, les problèmes du travail retiennent à trois reprises l'attention des cinéastes. Le premier film de la nouvelle série nous conduit en pleine forêt dans le Haut-Saint-Maurice chez les coupeurs de bois de la Manouane. Les hommes y travaillent à des températures extrêmes. Ils vivent dans des campements loin de la civilisation et doivent inventer eux-mêmes leurs loisirs. Certaines catégories de travaux sont laissées à des Indiens qui vivent sous la tente comme leurs ancêtres. Des chansons du cru conservent au film un climat de rigueur authentique. C'est le cinéaste Arthur Lamothe qui est allé observer la vie quotidienne des travailleurs de la forêt pour réaliser le film **Bûcherons de la Manouane**. Des ouvriers de la forêt, nous passons aux jeunes gens sortis trop tôt de l'école et qui cherchent en vain du travail au pays du fer et du titane. C'est-à-dire sur la Côte Nord. De très belles chansons de Gil-

les Vigneault ponctuent cette chronique de la vie amère que mènent ces **Bacheliers de la cinquième**. C'est le nom qu'a choisi le réalisateur Clément Perron pour désigner les protagonistes de ce film. Les champs de tabac de l'Ontario font appel à une main-d'œuvre nombreuse tous les étés et la récolte de ces plants réserve des surprises aux nouveaux venus. Peu de tâches sont aussi exténuantes et les caprices du ciel viennent compliquer une entreprise déjà difficile. **La feuille qui brise les reins** évoque avec réalisme et sobriété les gestes familiers de ces ouvriers gricolés.

L'homme d'ici
Après ce coup d'oeil outre-frontière, retour en plein Québec 1962, plus précisément en Beauce. Le réalisateur Raymond Garneau prend le pouls de la vie rurale. Dans cette région les campagnes se vident et l'ancien appareil comme le symbole même de la liquidation d'une ferme qui a cessé de vivre. L'outil dont on dispose aujourd'hui, il faut souvent procéder à une répartition nouvelle des terres. La machine permet à un même homme d'exploiter des terres beaucoup plus vastes, et c'est ce qui explique le fusionnement de deux ou trois de celles-ci en une seule ferme.

Famille canadienne-française
L'évolution qui, aujourd'hui, touche si profondément le monde ouvrier et le milieu rural s'est fait sentir bien entendu sur la cellule première de la société: la famille. Un film cherche à dégager quelques-uns des traits caractéristiques de la famille qui se transforme et s'adapte aux nouvelles conditions sociales et économiques. En confrontant des images, choisies pour leur authenticité, le film soulève une foule de questions d'une grande actualité. On se demande notamment si la famille rurale ne tend pas à ressembler de plus en plus à la famille urbaine, si les banlieues n'ont pas modifié l'institution.

familiale. Il se peut aussi que l'infiltration d'une certaine forme de vie démocratique à l'intérieur de la famille et l'aide sans cesse accrue apportée par l'Etat aient des répercussions sur les relations entre les membres de cette société. Que ce soit à la campagne ou dans les villes, il est bien certain que la vie familiale a beaucoup évolué sous la poussée puissante de bien des facteurs.

L'histoire
Il reste qu'un pays ne se développe pas seulement dans l'espace aussi dans le temps et l'histoire est un moyen précieux de découvrir des constantes profondes. Une meilleure connaissance du passé favorise l'enracinement. Quelques films proposent donc un aperçu retour aux sources en analysant quelques personnages dominants de notre passé, à l'enseigne **Artisans de notre histoire**. Gabol, Champlain, Hudson et Mackenzie, telles sont les nouvelles figures de cette galerie de portraits. Ces grands hommes ont en commun le singulier mérite d'avoir relevé le défi d'une géographie à l'échelle continentale.

Paul Anka ou la gloire des idoles
Quelques films prennent pour thème des sujets plus particuliers. **Lonely Boy** par exemple concentre l'attention sur le phénomène de la vedette de music-hall en prenant pour cas-type la carrière de Paul Anka. La popularité de ce jeune chanteur auprès des foules, l'hystérie qu'il s'empare des adolescents des que leur idole se met à surser une chanson ou encore les chaises, les crises de larmes dont elles donnent le spectacle quand, après des heures d'attente, elles croisent à l'entrée d'un théâtre le croisé-chanteur d'amour qu'elles vénèrent, à quelque chose de troublant. C'est un phénomène qui se répète d'une génération à l'autre. Qu'un jeune homme ait été l'objet d'un tel engouement, Frank Sinatra, Tino Rossi et bien d'autres "fascinaient".

Puisqu'ils vivront parmi nous
Parmi les autres sujets qui font l'objet d'un film, il y a la surdité. Le documentaire intitulé **Les enfants du silence** nous rappelle le handicap qu'ont à surmonter les enfants atteints de surdité. Témoignage bouleversant, mais aussi leçon de courage et de foi dans l'homme, car on ne néglige aucun effort pour guérir ces enfants ou les réintégrer à la vie normale et leur permettre de trouver place sur le marché du travail au temps voulu. Michel Brault et Claude Jutra ont signé la réalisation de ce film.

Civilisation française
Après ces quelques films qui permettront au Canadien français de se voir lui-même tel qu'il est, aujourd'hui, et de regarder vivre les autres ailleurs qu'au Québec, voici qu'une série de six films viendront souligner l'appartenance des Canadiens français à la vaste communauté francophone qui groupe à travers le monde des pays très divers. Ce sera la série de six films **Civilisation française**. L'é-

crivain Jean LeMoine est au nombre de ceux qui ont travaillé à la réalisation de cette série; on lui a confié le film d'une demi-heure qui aura pour titre **La France revisitée**. Les pays qui forment la communauté française ne constituent pas comme le Commonwealth un ensemble politique, mais une aire importante de rayonnement économique, technique, et surtout culturel et spirituel. Ces six films d'une demi-heure feront le point de l'évolution actuelle des pays francophones au lendemain de la décolonisation.

Le Canada français actuel participe plus que jamais à la grande aventure humaine. Un des témoignages les plus significatifs de la solidarité entre pays apparait dans un documentaire sur l'assistance technique au Gabon, où de jeunes instituteurs canadiens-français bénéficient des Africains de leurs connaissances et recueillent aussi à des contacts de riches enseignements sur le plan humain.

Les métropoles éclatent
En dehors des cadres géographiques et culturels, certains phénomènes exercent des répercussions profondes à l'échelle mondiale. Dans cette optique l'ONF a pris l'habitude d'étudier des problèmes qui concernent chacun de nous et affectent en même temps le reste de l'humanité. L'un d'eux, les films **Humains à l'épreuve** envisagent l'écart disproportionné entre les pays nantis et les pays en voie de développement. Voici que cette année l'on examinera un autre phénomène déterminant de notre siècle: le développement fabuleux des métropoles. Une ville comme Montréal offre un exemple éloquent de cette explosion démographique qui bouleverse toutes les grandes collectivités urbaines.

Telles sont les grandes articulations et les thèmes majeurs de la nouvelle série **Tems présent** composée d'images de nous-mêmes et des autres.

LA CHRONIQUE DU CINÉMA par Jean Barile

• "Long Day's Journey Into Night": une tragédie

Après "Vu du pont" qui fut un demi-succès, Sydney Lumet n'hésite pas à poursuivre dans une voie qui lui semble chère, le théâtre filmé, et nous propose, cette fois, un classique de la dramaturgie nord-américaine "Long Day's Journey Into Night" de O'Neill, au Snowdon. Là encore un drame familial et un drame typiquement américain. Une mare droguée, un père, plus ou moins cabotin et avare de surcroît, le fils aîné et ivrogne, le fils cadet, enfin, atteint d'une maladie qui fut autrefois à la mode, la tuberculose. On se saoule en famille pour avoir le courage de se dire (tout en s'excusant) ses quatre vérités. Tout se passe comme si l'on démarquait le vers de Paul Valéry: "Amour peut-être et de moi-même haine". Notre propos n'est cependant pas de ridiculiser une oeuvre qui nous semble aujourd'hui un peu touffue, un peu vieille, un peu trop naïvement morbide mais qui reste une très belle tragédie moderne, par le génie de O'Neill.

Mais Sydney Lumet a-t-il réussi à transposer à l'écran cette oeuvre de théâtre? Pour moi, oui. Je suppose qu'on lui reprochera d'avoir joué "théâtre". On trouvera alors ce film détestable. En tous cas, les deux opinions se défendent. Ce qui est sûr, c'est que Lumet, sans faire du théâtre filmé, ne s'est pas senti le courage de bouleverser la pièce de O'Neill pour en faire une oeuvre de cinéma. Il a jugé préférable de tirer le meilleur parti possible d'un lieu unique (si l'on excepte deux ou trois extérieurs et un garage sans lendemain) et d'une distribution se limitant à quatre personna-

ges et deux comparses. Je persiste à croire, quant à moi, qu'il a bien fait. Au demeurant, Sydney Lumet n'était pas aveugle quand il a décidé de tourner son film de cette façon. Cela revient à dire qu'il connaissait ses atouts et les écueils à surmonter. Et ces atouts étaient: la photographie, la caméra, le montage, les comédiens et surtout, et surtout, entièrement de faire passer un dialogue beaucoup trop important pour le cinéma.

La photographie est excellente. Si certains cadrages sont trop laborieux (une jambe au premier plan!), si Lumet abuse et contre-abuse des plongées et des contre-plongées, le tout forme un ensemble consistant et efficace.

La caméra, de son côté, est très mobile ce qui est une manière de donner du mouvement et de l'air au trop long dialogue. Lumet n'est pas Kramer. Il lui manque parfois un peu d'audace, mais il a plus de style. La première partie (le film selon une tradition maintenant établie, dure trois heures coupées d'un entr'acte) est parfaite. La seconde, hélas, a bien du mal à prendre forme mais il était quasiment impossible de faire mieux, considérées l'étendue et l'importance du dialogue entre le père et son plus jeune fils. Mais cela reprend avec l'arrivée du fils aîné, ivre mort.

Le montage, troisième volet de la "forme" au cinéma, tente lui aussi d'aérer le texte et y réussit la plupart du temps. On

y retrouve évidemment les défauts et les qualités de la photographie et de la caméra. Mais quelques transitions ne manquent pas d'une audace tranquille.

Reste enfin la distribution. Là, Sydney Lumet avait un brin d'as: Katherine Hepburn (la mère), Ralph Richardson (le père), Jason Robards (le frère aîné) et Dean Stockwell (le jeune fils).

Katherine Hepburn, dont c'est la rentrée dans les studios après une absence de trois ans, crée littéralement l'écran. Cette comédienne exemplaire d'après son rôle de femme déguisée et de mère quasiment abusive avec une aisance stupéfiante.

Nous passerons rapidement à son côté, à son Jason Robards, ivrogne au coeur tourmenté, tous deux excellents, pour nous arrêter sur la performance de Dean Stockwell. Un visage et des mains très sensibles, une présence et une autorité physique qui étonnent chez un si jeune homme, une "aura" à la James Dean font de lui l'interprète idéal de ce rôle. Outre leur talent personnel, ces quatre comédiens jouent serré, toujours les uns avec les autres.

Voilà une belle réussite de Sydney Lumet, qui se confirme comme étant un excellent directeur d'acteurs.

Je comprendrai l'on soit

agacé par certains côtés de ce film. Je n'aurais pas dit que c'est du cinéma intégral. Mais j'ai trouvé "Long Day's Journey Into Night" passionnant. Je n'hésite donc pas à le recommander chaleureusement. Mais attention aux coeurs sensibles!

Il y a ceux qui n'aiment que les westerns, ceux qui n'aiment que les policiers, ceux enfin pour qui le cinéma commence et s'arrête aux films d'horreur. A chacun selon sa soif et son humeur. Pour ces derniers, vient de paraître le numéro 24-25 de la revue "Bizarre" consacré entièrement au cinéma d'épouvante et plus particulièrement à deux réalisateurs "épouvantables": James Wahl et Ted Browning ainsi qu'à deux plus célèbres monstres de l'écran Bela Lugosi qui incarne le premier Dracula et Boris Karloff, le premier Frankenstein. Comme tous les précédents livraisons, ce numéro spécial de "Bizarre" est luxueusement présenté. Il intéressera les amateurs.

(1) Bizarre No 24-25 — Pauvre éditeur! Paris. Il doit être assez difficile de trouver cette revue à Montréal. Peut-être à la librairie "A la Page", rue Mansfield?

Le "Messie" déménage

Par suite d'importants travaux de refecton qui se poursuivent à l'église Notre-Dame et qui ne seront pas terminés avant plusieurs mois, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentera sa cinquième audition annuelle du "Messie" de Haendel à l'église St. James United, rue Sainte-Catherine à l'ouest de Bleury, les mardi et mercredi, 4 et 5 décembre prochains. Il est à noter que l'oeuvre sera chantée deux fois afin de permettre à un plus grand nombre d'amateurs de musique d'assister à cette audition.

Zubin Mehta sera au pupitre de l'O.S.M. et des chœurs, en l'occurrence le Choeur Elgar augmenté, sous la direction de Gifford Mitchell. Les solistes seront: Pierrette Alarie, soprano, Frouse Bible, mezzo-soprano, Richard Verreault, ténor et Donald Gramm, basse.

Ces deux auditions sont ouvertes au grand public, ne faisant pas partie des séries régulières d'abonnement de l'O.S.M.

THE CHOCOLATE SOLDIER
NELSON EDDY
RISE STEVENS
Dirigé par Roy Del Roth
Produit par Victor Saville
SEMAINE PROCHAINE
Maurice Chevalier et
Jeanette MacDonald dans
"L'AVEUGLE DE MONTE-CARLO"
En semaine à 2 h. p.m.
Soir à 8 h.30 — Dim. à 8 h. p.m.
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN 1-2807

A LA POUDRIERE
de l'île Sainte-Hélène
Adrien Prudence
COMEDIE EN 2 ACTES
de
BARILLET et GREY
avec
Paul DUPUIS
Denise FILIATRAULT
Lisa TONDI
Pierre DUFRENE
CE SOIR A 8H.40
Réservations: LA. 6-0821
Billets en vente
Medical Arts Pharmacy

HORAIRE DE LA TELEVISION

SAMEDI	10 NOVEMBRE	11 NOVEMBRE
8.15 Musique	8.15 Musique	8.15 Musique
9.30 Courtes nouvelles	9.30 Courtes nouvelles	9.30 Courtes nouvelles
10.15 Les nouvelles de 10h15	10.15 Les nouvelles de 10h15	10.15 Les nouvelles de 10h15
11.00 Am-Stram-Gram	11.00 Am-Stram-Gram	11.00 Am-Stram-Gram
11.30 Choc	11.30 Choc	11.30 Choc
12.00 L'heure de la science	12.00 L'heure de la science	12.00 L'heure de la science
12.30 Les nouvelles de 12h30	12.30 Les nouvelles de 12h30	12.30 Les nouvelles de 12h30
13.00 Les nouvelles de 13h	13.00 Les nouvelles de 13h	13.00 Les nouvelles de 13h
13.30 Les nouvelles de 13h30	13.30 Les nouvelles de 13h30	13.30 Les nouvelles de 13h30
14.00 Les nouvelles de 14h	14.00 Les nouvelles de 14h	14.00 Les nouvelles de 14h
14.30 Les nouvelles de 14h30	14.30 Les nouvelles de 14h30	14.30 Les nouvelles de 14h30
15.00 Les nouvelles de 15h	15.00 Les nouvelles de 15h	15.00 Les nouvelles de 15h
15.30 Les nouvelles de 15h30	15.30 Les nouvelles de 15h30	15.30 Les nouvelles de 15h30
16.00 Les nouvelles de 16h	16.00 Les nouvelles de 16h	16.00 Les nouvelles de 16h
16.30 Les nouvelles de 16h30	16.30 Les nouvelles de 16h30	16.30 Les nouvelles de 16h30
17.00 Les nouvelles de 17h	17.00 Les nouvelles de 17h	17.00 Les nouvelles de 17h
17.30 Les nouvelles de 17h30	17.30 Les nouvelles de 17h30	17.30 Les nouvelles de 17h30
18.00 Les nouvelles de 18h	18.00 Les nouvelles de 18h	18.00 Les nouvelles de 18h
18.30 Les nouvelles de 18h30	18.30 Les nouvelles de 18h30	18.30 Les nouvelles de 18h30
19.00 Les nouvelles de 19h	19.00 Les nouvelles de 19h	19.00 Les nouvelles de 19h
19.30 Les nouvelles de 19h30	19.30 Les nouvelles de 19h30	19.30 Les nouvelles de 19h30
20.00 Les nouvelles de 20h	20.00 Les nouvelles de 20h	20.00 Les nouvelles de 20h
20.30 Les nouvelles de 20h30	20.30 Les nouvelles de 20h30	20.30 Les nouvelles de 20h30
21.00 Les nouvelles de 21h	21.00 Les nouvelles de 21h	21.00 Les nouvelles de 21h
21.30 Les nouvelles de 21h30	21.30 Les nouvelles de 21h30	21.30 Les nouvelles de 21h30
22.00 Les nouvelles de 22h	22.00 Les nouvelles de 22h	22.00 Les nouvelles de 22h
22.30 Les nouvelles de 22h30	22.30 Les nouvelles de 22h30	22.30 Les nouvelles de 22h30
23.00 Les nouvelles de 23h	23.00 Les nouvelles de 23h	23.00 Les nouvelles de 23h
23.30 Les nouvelles de 23h30	23.30 Les nouvelles de 23h30	23.30 Les nouvelles de 23h30

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8 h. 30
Dim. 2 h. 30 - 7 h. 30
Pour Lucrèce
J. GIRAUDOUX
"Pour Lucrèce" un succès
éclatant au Rideau Vert.
Voilà, certes, le premier
grand spectacle de la saison.
C'est à marquer d'une pierre
blanche.
Jean Hamelin - Le Devoir
"Spectacle de haut ton."
De l'interprétation, qu'il me
suffise de dire qu'elle est
d'ensemble admirable.
Jean Bérard - La Presse
"Suprême représentation du
drame de Giraudoux."
L. Sabath - Montreal Star
JEUDI 15 NOVEMBRE
LA MACHINE A ECRIRE
de JEAN COCTEAU
de l'Académie Française
AU STELLA - VI. 4-1793
\$1.98 - 4664 St-Denis

THEATRE LA BOULANGERIE
(5140 rue de Lanaudière)
... une satire virulente ...
6 DERNIERES
CE SOIR, 8h.30, RA. 2-5363
DEMAIN, 7h.30

"BLAISE"
de Claude Magnier
THEATRE ANJOU
UN. 1-7494
1204, rue Drummond
\$1.50 - \$2.00 - \$2.50
LA BOITE A CHANSONS
Ce soir à 11h.15
THERÈSE LAPORTE
Michel Dary
au piano
Paul de Margerie
Réservé: UN. 1-7494

CE SOIR
THEATRE de L'ANSE
JEAN DUCEPPE
présente
L'AMOUR
DES
4 COLONELS
DE PETER USTINOV
AVEC
MONIQUE MILLER
ROGER GARCEAU
JACQUES GODIN
FRANÇOIS TASSÉ
LÉO ILIAL
JEAN BESRE
GABRIEL VIGNEAULT
MORJOLINE HEBERT
AU GESU
Rés.: 861-5385

CE SOIR
THEATRE de L'ANSE
JEAN DUCEPPE
présente
L'AMOUR
DES
4 COLONELS
DE PETER USTINOV
AVEC
MONIQUE MILLER
ROGER GARCEAU
JACQUES GODIN
FRANÇOIS TASSÉ
LÉO ILIAL
JEAN BESRE
GABRIEL VIGNEAULT
MORJOLINE HEBERT
AU GESU
Rés.: 861-5385

DIMANCHE SOIR
de 5 h. 30 à 11 h.
AU RESTAURANT ANJOU
le fameux menu
gastronomique
le consommé Madrilène
le coq au vin de Bourgogne
le grenadin de veau fine
"Champagne"
enrobé de crème fraîche
l'escalope de veau "Cordon Bleu"
l'entrecôte grillée Bordelaise
(tous les plats sont garnis
de 2 légumes)
Desserts:
les gourmandises du pâtissier
le Diplôme au grand Marnier
le coupe de bananes au cognac
café - moka
MENU COMPLET: \$2.90
1204, rue DRUMMOND
Stationnement en face

Au centre d'art de l'Élysée
35 Millon ouest, Montréal 18
salle alain-resnais
LE GRAND SUCCES DU
FESTIVAL DU FILM DE
MONTREAL
PAIX A CELUI QUI VIENT AU MONDE
En russe, sous-titres anglais
salle eisenstein
5e SEMAINE
En version intégrale
HIROSHIMA, MON AMOUR
le film d'Alain Resnais
avec Emmanuelle Béa
V. O. sous-titres anglais
VI. 2-6053

Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours
Aussi à l'officielle!
PATROUILLE DANS LE PACIFIQUE
en couleurs
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE DISTRIBUTION!
50 des plus grandes étoiles européennes
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE REALISATION!
7 des plus grands réalisateurs au monde
JAMAIS UN FILM N'A ETE AUTANT ACCLAME A TRAVERS LE MONDE!
CANADIEN-LAVAL-PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

A L'AFFICHE
MATS. à 2 p.m.
Mer., Sam. et dimanche
Soyez à 8.30 précises
SIEGES RESERVES
Au guichet, ou téléphone
SNOWDON
5225, boul. Décarie
Tél.: 482-7160
REVERSANT! UN FILM SURPRISE!
N.Y. Times
Eugene O'Neill's LONG DAY'S JOURNEY INTO NIGHT
En vedette
KATHERINE HEPBURN
RECOMMANDÉ AUX GENS SÉRIEUX!

ST-DENIS-BIJOU
Un amour sublime à peu d'autres semblable
MARINA VLADY JEAN MARAIS ANNIE DUCAUX
EN COULEURS
CINÉMASCOPE
Meilleur film
Vente intégrale
A LA GRANDE SEMAINE DU FILM FRANÇAIS
LA PRINCESSE DE CLEVES
UN FILM CHOC
QU'IL NE FAUT PAS MANQUER
FRANÇOISE DELDICK et GIL VIDAL
LA TRICHEUSE
de JACQUES DUMESNIL

POUR LA PREMIERE FOIS, FILM EN TROIS SEQUENCES!
Boccaccio 70
Produit par CARLO PONTI
IN EASTMANCOLOR
HORAIRE:
Midi, 2.50, 5.45, 8.30
7e SEMAINE
Cinéma
PLACE VILLE MARIE
866-2644

CENTENAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH
(rues Guy et Notre-Dame)
LES CONCERTS D'ORGUE DU QUÉBEC (XXVe année)
présentent
Jean-Marie BUSSIERES, organiste virtuose
et le Choeur des Etudiants de l'Université
Dimanche le 18 novembre, 1962, à 2 h. p.m.
Présidence effective de Leurs Excellences
le Gouverneur Général et Madame Vanier
Choeur de 150 voix - Orgue Casavant de 4 claviers
Admission générale: \$1.50
Billets chez Ed. Archambault — au presbytère, 529, rue Richmond
ou à VI. 5-2546

2ième MOIS
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIEN CONCERTS AND ARTISTS
PRÉSENTENT
PIÈGE POUR UN HOMME
Bons billets
demain
à 2 h. 30
et 7 h. 30
A l'Orpheum
525 ouest,
rue Ste-Catherine
VI. 5-7149
CE SOIR: COMPLET

AVANT-PREMIERE '63
EN PRIMEUR, les plus grands films français de la prochaine saison!
7 FILMS EN 7 JOURS
avec les plus célèbres artistes du cinéma français
SAM "MÉFIEZ-VOUS FILLETES" Enlevée... pour devenir "CALL-GIRL"
DIM Le mal de la jeunesse "Les Tricheurs"
LUN 3 contre 3... JUSQU'À LA MORT!
MAR L'angoisse de l'amour qui pardonne! "RECOURS EN GRACE"
MER L'histoire d'un homme... "UN SOIR SUR LA PLAGE"
JEU "LE BATEAU D'EMILE" L'amour violent...
VEN Les passions de MICHELLE MORGAN... "Les scélérats"

GRANADA
4353, rue STE-CATHERINE
Représentations à 1.00 - 3.00 - 5.00
7.00 et 9.00 p.m.
Laissez-passer non acceptés
PAPINEAU
PAPINEAU & MONT-ROYAL



Mme Jean Lesage regarde l'avenir avec confiance, elle qui disait, au cours d'une causerie: "Dans notre société les femmes sont de plus en plus écoutées et exercent de plus en plus d'influence. à cause de la valeur des contributions que l'élément féminin est en mesure d'apporter dans l'édification d'une société meilleure que chacun et chacune de nous recherche". (Photo Gaby)

Dans le monde

ALLIANCE FRANÇAISE

La troisième réunion de la saison sera une grande soirée cinématographique, avec un film français inédit et en couleurs: "L'art d'être heureux" et un chef-d'œuvre de réalisation: "Le poisson rouge", une production Jean-Yves Cousteau.

La soirée aura lieu à la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, lundi, 12 novembre, à huit heures trois quarts précises.

AU MUSÉE

Mardi, le 14 novembre, à trois heures, au programme du comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal: une visite guidée des collections du musée, sera conduite par M. Evan H. Turner assisté par Mlle Mary Louise Funk.

Les commentaires seront en français et en anglais.

COLLEGE JESUS-MARIE

Les religieuses et le Conseil de l'Amicale du Collège Jésus-Marie, invitent toutes les anciennes élèves de l'institution à sa réunion annuelle, jeudi, le 15 novembre, à quatre heures.

On est prié de considérer cette invitation comme personnelle et pour renseignements, de communiquer avec Mme Denise Fiset-Grégoire, présidente, à Dupont 8-6164, avant le 12 novembre.

PARTIS D'HUITRES

Le comité régional de la Voix des femmes, organise une "partie d'huitres" à la salle paroissiale du Sacre-Coeur, de McMasterville, le 24 novembre, à huit heures du soir. Information: FOrêt 7-3436-4199-5381-5358.

KERMESSE ANUELLE

Lors de la vente de charité au profit de l'œuvre des Petites Soeurs de l'Assomption qui aura lieu samedi le 17 novembre, au gymnase du Mont-Saint-Louis, Mme Jeanne Labrosse, responsable du comptoir des lainages, sera secondée par Mmes Fernand Labrosse, Irène Sicard, Louis Mercier, Guy Descaignes, Gustave Vigant, Alfred LeRoy, R. O. Vigeant, G. E. Maillet, C. Coderre, Simone Girard, E. Maguire, Mlle Françoise Labrosse et Marie Poulin.

Au comptoir de la lingerie d'enfants, Mlle Jeanne Lanthier sera aidée par Mmes F. Noisieux, M. Proulx, Viateur Lapierre, André Proulx, R. Girard, M. Baker, D. Leblanc, P. E. Leblanc, Mlle Béatrice Proulx et Pauline Doray, Yvonne Proulx, S. Leroux et A. M. Martel.

Au comptoir de la papeterie, Mme Henry L. Auger aura comme assistantes Mlle Mita Hébert, Mme Yolande Tétrault, Mlle Claire Bolduc, Mireille Ethier, Suzanne Gohier, Claire Harris.

Au comptoir des chapeaux, Mlle Geneviève Lépine sera aidée par Mlle Madeleine Lépine, Mme J. P. Lépine, Mlle Colombe Boucher et Louise Lépine.

A SAINT-HYACINTHE

Les Anciennes du collège St-Maurice et du couvent Notre-Dame de Lorette sont cordialement invitées à se rendre au collège Saint-Maurice pour la réunion annuelle de l'Amicale dimanche, le 18 novembre, de deux à six heures.

Un problème qui n'a pas le brillant de quelques autres mais qui est bien nôtre dans toute la province

Les listes de promesses, de plans, de projets allongent, semble-t-il, à mesure que l'élection approche, et d'un côté comme de l'autre. J'ai sous les yeux, ce que tout le monde peut lire, puisque ces dépliantes, ces opuscules ont été livrés aux portes. Le choix est grand. C'est toute une étude à faire et les femmes doivent prendre le temps, comme les hommes d'ailleurs d'étudier l'exposé de ces promesses, de ces projets, etc. puisque c'est un devoir civique et social de voter, et de voter avec un minimum de connaissance de ce qu'on fait.

À lire ces listes et à entendre les candidats qui les analysent et les commentent, c'est bien certain qu'on a l'impression qu'aucune province, aucun pays ne protège davantage les ouvriers, les travailleurs, les parents qui ont des enfants à l'école, les malades, les gens en santé, les vieillards, les nouveau-nés, etc., etc.

Et cependant la misère continue. Bien sûr les gens ne meurent pas sur les trottoirs ici comme en Asie ou en Afrique ou en Inde ou dans certaines régions de l'Amérique du Sud où, paraît-il, les scènes de dénuement généralisé sont indescriptibles.

Ici, c'est certain aussi que nous avons un ensemble d'agences de secours à l'enseignement gouvernementale ou non gouvernementale, comme on en voit rarement sans doute ailleurs. Peut-être qu'aucun pays n'en a autant. Et nous avons en plus des organisations privées qui donnent, qui donnent encore et toujours des sommes fabuleuses chaque année pour aider ceux qui ont besoin de secours. En somme on fait beaucoup la charité, c'est excellent. C'est indispensable. Surtout avec le chômage qui sévit ici si fréquemment et si longtemps. Mais la charité érigée en système à la place de lois sociales appropriées est ce aussi excellent?

Si tant de conditions sociales et familiales sont tellement difficiles pour tant de familles qui ont des enfants à l'école qu'on a cru devoir établir avec raison toute une série d'allocations et de gratifications et de bourses, est-ce qu'on a établi l'équivalent, par exemple, pour la femme qui, avec ou sans enfants, perd son mari, reste sans ressources, doit gagner sa vie et celle de ses enfants quand elle en a? Le nombre des veuves, dans la province, représente un chiffre plus qu'important, étonnant, et ce ne sont pas, loin de là, toutes des veuves à héritage, et des jeunes capables de gagner leur vie. Et ces femmes-là, comme les autres, ne peuvent avoir de pension de vieillesse avant 70 ans, quand tout le monde le sait, même les gens à l'aise l'ont comme les autres à cet âge-là. Sans doute, il existe une autre pension pour les veuves mais, outre qu'elle aussi, est insuffisante pour celles qui sont réellement pauvres, cette pension n'est accordée qu'à celles qui ne travaillent pas. Si une femme qui a toujours travaillé en ménage chez les autres, toute sa vie, a dû aider d'autres membres de sa famille, a un garçon en chômage, calcule qu'il lui faudrait diminuer le nombre de ses clientes à cause de son âge, etc., eh bien! elle ne peut obtenir cette pension sans arrêter de travailler. D'une façon ou de l'autre, elle n'a pas suffisamment pour vivre, encore moins pour cesser de travailler à l'extérieur, et c'est ce qu'on lui demande pour lui accorder une pension insuffisante. Cela est un exemple entre mille. Elle n'est pas la seule. D'aucuns diront peut-être qu'elle ne sait pas se débrouiller. C'est possible. Ce serait intéressant de les voir à sa place.

Et cette loi qui tombe comme un couperet, fonctionne de même pour la famille assistée dont le père, malade ne peut pas travailler. Si, par bonne volonté et courage, en dépit de son état de santé, il arrive à faire,

par exception, quelques jours de travail, pas même une semaine complète, tout de suite on fait des soustractions à son chèque de secours quand on ne le coupe pas tout entier. Bien sûr qu'il faut protéger les fonds publics contre les filous, les escrocs qui le restent en vieillissant et qui ne se gênent pas, à l'occasion d'empocher la pension par-dessus leur salaire. Malgré toutes les précautions d'ailleurs, des abus existent, et dureront jusqu'à la fin des temps, parce qu'il y a toujours de malhonnêtes gens. Mais savoir prendre des précautions contre d'éventuels voleurs devrait être une chose, et aider suffisamment les authentiques nécessiteux devrait en être une autre. Ce n'est pas en privant les malades chefs de famille ou les veuves qui ont toujours fait un boulot souvent trop dur pour elles, en leur offrant des pensions de misère, tout en obligeant celles qui peuvent travailler encore un peu, de cesser tout travail, qu'on va finir par établir l'ordre, par équilibrer les deux plateaux de la balance.

Au tout début quand on manquait de personnel spécialisé, d'employés compétents pour faire enquête nécessaire et suivre les cas quand la chose s'imposait, il fallait aller au plus pressé et faire une loi pour le général sans trop entrer dans les détails. Mais à présent qu'on a des agences organisées, du personnel qualifié en place, est-ce toujours impossible de modifier quelques clauses de la loi qui permettraient aux travailleuses et travailleurs sociaux d'utiliser de leur juge-

ment et de leur conscience pour rendre vraiment service?

On cherche des bénévoles, on conseille aux individus de faire leur part personnelle, de s'occuper de telle famille, tel ou tel cas. Fort bien. Toutefois, souvent, la première aide à apporter aux groupes familiaux en difficultés c'est de les renseigner sur les services qui peuvent leur porter assistance et les aider à obtenir les secours prévus et possibles. Mais alors dans combien, combien de cas, assistés, agences sociales et bénévoles se buttent sur certaines de ces clauses de la loi qui, appliquées telle quelles, n'ont d'autre pouvoir que de laisser le client et la cliente dans sa même misère, quand ce n'est pas détresse, tout à fait "légalisée" et avec un espoir en moins.

En somme, il s'agirait de quelques amendements à la loi existante, peut-être un seul, pour permettre aux agences sociales d'aider vraiment de façon plus logique et plus pratique ceux et celles qui sont dans l'indigence certaine, ce qui n'empêcherait pas d'augmenter les cadeaux à ceux qui sont largement pourvus.

C'est vrai qu'il s'est perdu des talents chez nous, faute d'un système logique de bourses d'étude autrefois. C'est entendu qu'un excès ne corrige pas un excès mais si les millions dépensés en bourses d'étude actuellement ne font pas pousser génies et créateurs, espérons que les talents perdus deviendront chose du

passé. Mais de ces talents-là, il ne s'en trouve pas que dans les familles qui ont conservé leur chef; que de veuves sont chargées d'enfants qui réussissent très bien ou réussissent bien à l'école. Mais chez elles, dans un trop grand nombre de cas, ce ne sont plus seulement des talents qui sont perdus, mais des valeurs humaines; caractère, éducation de famille, formation sociale, avenir, tout est chambardé parce que la mère restée veuve, et obligée de travailler à l'extérieur ou manquant de ressources même pour cet arrangement qui n'est qu'un pis-aller, n'a pas réussi l'impossible. Personne n'est tenu à l'impossible.

Que d'autres cas, il y aurait à signaler chez les femmes seules, chargées ou non de responsabilités familiales. C'est un sujet évidemment qui manque de brillant à côté de d'autres plus spectaculaires, mais c'est un sujet qui est tout un problème dans notre province, pas celle des autres, et il y a longtemps qu'il existe, et d'élection en élection, rien ne change beaucoup malgré de timides essais de pallier au pire.

Des candidats se préoccupent beaucoup des familles à aider quand elles ont encore leur chef; est-ce que ce ne serait pas pratique, en période électorale, de se préoccuper aussi des familles qui ont perdu leur chef, de ces femmes seules si souvent écrasées par les circonstances et dont le nombre représente un chiffre considérable de votantes, d'électorales...

Germaine BERNIER



BAL DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS. — M. William M. Molson, Mme Richard E. Paré, membres du comité d'organisation du bal et Mme John H. Norris. Le bal annuel du Musée des Beaux-Arts de Montréal aura lieu vendredi, le 7 décembre au musée. Les bénéfices du bal seront offerts au financement des activités du musée. (Photo Posen)

L'élégance de l'heure



On parle beaucoup de l'importance des boutons dans la mode française actuelle. Voyez ce que Michael Novarese, de Californie, en fait dans ce très joli ensemble de robe deux-pièces. Pour l'hiver bien sûr, mais songez à cette robe charmante pour le printemps aussi! Le ruban qui descend de l'épaule au bout de la jupe peut être de soie ou de velours.

Le patron imprimé No M138 est offert pour les petites tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 verges d'un tissu de 54 pouces de largeur.

Ce patron de Michael Novarese est en vente au prix de \$1. au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de \$1.

Visites industrielles chez les Femmes chefs d'entreprises

Trois visites sont à l'agenda de novembre de ce groupement féminin.

Mardi le 13 novembre à 8 heures du soir, visite à la Bourse de Montréal suivie d'un film et commentaires sur les rouages de la bourse. Une réception terminera cette soirée.

Lundi, le 19 novembre à 8 heures du soir, visite à la Bourse de Montréal suivie d'un film et commentaires sur les rouages de la bourse. Une réception terminera cette soirée.

Lundi, le 26 novembre à 7 heures 30 du soir une visite industrielle conduira les FCE à la base d'entretien des avions réactés d'Air-Canada (Trans Canada Airlines) à la Côte de Liesse.

L'affiche T.C.A. Base conduira à la 2e entrée (Affiche Busses only) endroit de la visite. Une réception se fera offerte à l'issue de la visite.

Pour tous renseignements s'adresser à la secrétaire de l'Association des femmes chefs d'entreprise, Madame Yvette Daoust Riverside 4-0252.

AVOTRE SANTÉ
BOUZE
EAU DE TABLE
PETILLANTE
DIGESTIVE
DIURÉTIQUE
LAVE FOIE
REINSSVÉSIE
Sithinés 33
Echantillon gratuit C.P.F. 200, Rue Valée, Montréal
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Beauté... charmes... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
TULIPE NOIRE
DE CHÉNARD

L'EAU D'EVIAN
L'Eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glacés d'acquiescer des ions calcium et magnésium ainsi que des oligos éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.
buvez l'eau d'
EVIAN
SOURCE CACHAT
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LITE
Agence générale pour le Canada 6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

En toute franchise...
Les ouvrages des Éditions Jeunesse plaisent aux jeunes. De la coll. "Brin d'herbe", les manuscrits (grandes feuilles dactylographiées, sans illustrations) circulent dans certaines bibliothèques scolaires. Des jeunes, en toute franchise, écrivent leurs impressions. Sont publiés les seuls textes qui subissent cette épreuve avec honneur.
Lisez, à la fin du roman de Monique CORRIVEAU (le Secret de Vanille), et des contes de Béatrice CLEMENT (Élection au terrain de jeu), les intéressantes réflexions de quelques garçons et fillettes.
ÉDITIONS JEUNESSE
1432, rue de Villars, Québec (6)

Nous, les gaillards, nous buvons du bon lait POUPART

pour notre plaisir et pour notre santé
LA. 3-2193
A. Poupert & Cie
Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT
1—Groupe d'état du nord de l'Europe
2—Méprise — Vieux jus
3—Fruit du sud — Emet un son strident
4—En pied — Particule électrisée
5—Petite embarcation — Attrapé
6—Étoffe légère — Article
7—Prénom — Grande colère
8—Grand bâtiment
9—Chemin urbain — Mauvais individu
10—Grefte — Entourée d'eau — Bouleversé
11—Thallande — Voyelles
12—Elèves d'université

VERTICALEMENT
1—Qui vivent toujours au même endroit
2—Animal déplaçant d'aspect — D'une seule couleur
3—Écrit par un journaliste
4—Propre — Personnel — Touché
5—À régler — Ville industrielle anglaise
6—Fin de verbe — Personnel — En cet endroit
7—Tour parisienne
8—Opinion — Sur le toit
9—Rapide — Fait un trou — Conjonction
10—Elle prend soin des malades
11—Règlement — Habitants
12—Réfléchit — Gaine de protection

Solution d'hier
HORIZONTALEMENT
1—SOPORIFIQUE
2—OGIVE — RU — LI
3—URNES — VAINES
4—LES — OVE
5—ORIFLAMME
6—GENEUSE
7—EP — SALE — NU
8—MIMETISME — ME
9—ERIC — PIN
10—NE — VOISINAGE
11—TALENT — NUI
12—EREINTE

VERTICALEMENT
1—SOULAGEMENT
2—OGRE — EPI — EAU
3—PINSON — ME
4—OVE — RESERVER
5—RESPIRATION
6—FELICITE
7—VELUES
8—IR — MOINE
9—QUI — MENE — NUI
10—NOM — PAIN
11—ELEVER — MIG
12—SISE — GENESE

La FTQ aux travailleurs...

(Suite de la première page)

le même dévouement que la centrale a mis à en faire accepter le principe. D'autre part, il refuse d'y voir la panacée à tous nos maux, ou "la clé du royaume". La centrale syndicale invite ses membres à l'assurer par leurs votes parce qu'elle considère la future Hydro-Québec comme un précieux instrument de planification à mettre entre les mains d'un prochain gouvernement néo-démocratique vraiment décidé à intervenir dans la gestion de notre économie.

Tout en affirmant que les actionnaires des compagnies privées doivent être indemnisés équitablement, la FTQ a l'intention, pour sa part, de surveiller d'avantage les intérêts du public-consommateur, qui s'est presque toujours trouvé lésé, dans le passé, à l'occasion des nationalisations effectuées par des gouvernements capitalistes.

Cependant, elle réclame d'ores et déjà la compétence des tribunaux ordinaires, constitués par des gouvernements réactionnaires, à servir d'arbitres sur le coût des expropriations. Bien qu'elle ne croie pas à la nécessité absolue d'un arbitrage de ce litige, elle serait portée à préférer à la magistrature en place un tribunal spécial formé d'experts impartiaux, de préférence universitaires, d'une part, de représentants des consommateurs et de l'entreprise privée, d'autre part.

Quant à l'Union nationale, les dirigeants de la FTQ se voient dans l'impossibilité d'ajouter foi à ses promesses. Bien qu'ils soient d'accord en principe avec la hausse du salaire minimum à \$1.00 l'heure et avec l'instauration d'un régime de pensions transférables, d'ailleurs promis par le parti libéral depuis 1960, ils ne peuvent pas croire que le parti qui a systématiquement saboté ses propres lois sociales pendant des années et qui a fait matriquer les travailleurs à Murdochville et ailleurs, respectera ses engagements.

Rappelant que la FTQ réclame un salaire minimum de \$1.25 l'heure, soit approximativement l'équivalent du minimum vital prévu par les experts en nutrition et en bien-être du Montreal Diet Dispensary, le conseil exécutif rejette les arguments invoqués par les libéraux à l'encontre d'une majoration du salaire minimum. Affirmant d'autre part que la caisse générale de retraite promise par les deux partis doit être mise entre les mains de l'Etat, il estime que l'attitude du gouvernement libéral au sujet de l'assurance-automobile n'augure rien de bon en ce qui a trait à l'utilisation de ce gigantesque réservoir de capitaux à des fins d'investissements publics et de planification économique.

Dans ces circonstances, déclare la FTQ, les syndicats n'ont pas la possibilité de faire un choix véritable et conforme à leurs aspirations. C'est pourquoi ses dirigeants espèrent surtout que les travailleurs du Québec vont dès à présent redoubler d'efforts afin de hâter la formation d'un parti politique provincial qui, animé par une philosophie sociale humaniste, érigé sur des structures démocratiques, guidé par un programme progressif et complet, dirigé par des hommes d'avant-garde, disposera bientôt de cadres assez solides et de ressources suffisantes pour pouvoir, dès la prochaine élection provinciale, se présenter devant tous les électeurs comme un mouvement capable de former le prochain gouvernement.

Enfin, la FTQ croit de son devoir de dénoncer l'allure et le ton que les deux partis ont donnés à la campagne électorale récemment, de même que l'exploitation éhontée que l'on fait des déclarations assermentées, des poursuites judiciaires, etc., qui finissent par constituer une prostitution de la magistrature et de la justice. Selon les dirigeants syndicaux, les politiciens s'entendraient pour détourner ainsi l'attention de l'électorat des grands problèmes de l'heure, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Le conseil exécutif de la FTQ redoute que ces pratiques finissent par dégoûter le peuple de nos institutions démocratiques et par le jeter dans les bras de quelque dictateur exploitant le mépris qui englobera alors tous les politiciens et la politique.

Les causes "électorales"...

(Suite de la première page)

En un peu moins d'une semaine, cinq hommes ont été arrêtés. Outre ceux déjà nommés, un cinquième suspect du nom de Frank Di Palma a été appréhendé et remis en liberté provisoire. Son enquête a été fixée au 13 novembre.

Lundi, le juge Archambault a accordé un procès sommaire à deux des prévenus, Lagarde et Gaston Archambault, malgré les protestations de la Couronne qui disait ne pas pouvoir procéder aussi rapidement. Le procès devait s'ouvrir mercredi matin, mais la Couronne a obtenu un bref de certification pour empêcher son instruction.

L'enquête du troisième prévenu, Omer Fontaine, avait été fixée à vendredi (hier), mais son procureur, Me Dollard Danseur, a aussi requis un bref pour empêcher qu'elle ne s'instruise avant l'élection.

L'UN et la...

(Suite de la première page)

Le premier ministre a visité hier les comités de Montmagny, l'Islet et Kamouraska, ou il a parlé en faveur des candidats libéraux: le Dr Laurent Liotte, le ministre André Rousseau, et le Dr Gérard Dalpé. Ce dernier a comme adversaire le député UN sortant, M. Alfred Plourde.

Une histoire éclatante

Le premier ministre a déclaré que selon les enquêtes que le parti libéral fait faire par des maisons spécialisées, il ressort particulièrement que les femmes et les cultivateurs donnent un appui massif à son gouvernement. "Ajoutez à cela, a-t-il déclaré, le layage à Montréal et à Québec, et vous pouvez vous imaginer ce qui va rester de l'Union nationale".

M. Lesage a déclaré que son gouvernement avait réglé le problème des déficits des commissions scolaires. "Nous allons, a-t-il précisé, consolider ces déficits, les absorber et les payer sur une période de quelques années".

Le débat télévisé

Parlant du débat télévisé de dimanche prochain, le premier ministre a affirmé que le chef de l'UN a eu "le culot de dire que je ne voulais pas y aller".

"Prend-il ses rêves pour des réalités?" s'est demandé M. Lesage, qui a ajouté: "Que M. Johnson cesse donc de rêver tout haut, j'y serai à la télévision".

M. Lesage chez lui

Hier après-midi dans la salle de l'école Beaubien, à Montmagny, le premier ministre se sentait réellement chez lui. On sait qu'il avait, de 1945 jusqu'à son élection comme chef du parti en 1958, représenté aux Communes le comté de Montmagny-l'Islet. M. Lesage a serré la main à plusieurs centaines de personnes, les interrompant la plupart du temps par leur prénom.

Dans son discours, le premier ministre a traité particulièrement de la situation agricole dans le haut du comté. Il a appelé que, faute de bois, le rang Drolet a été fermé. "Les lots ont été rasés, a-t-il affirmé. Il n'y a plus de bois; mais il ne faut pas laisser ces terres en friche. Il faut procéder à leur reboisement. Il y a moyen d'avoir des villages forestiers, comme nous avons des villages agricoles, où l'on pourra procéder à la coupe du bois sur une base de rendement perpétuel".

"Il faudra cependant, a-t-il ajouté, distribuer les boisés sur une base communautaire. Nous avons entrepris un inventaire forestier du haut du comté. Nous le soumettrons à Ottawa dans le cadre du programme provincial d'ARDA. Nous étendrons cet inventaire aux comtés de l'Islet et de Kamouraska. De cette façon, grâce aux \$20,000,

Echos de la campagne électorale

(Suite de la première page)

d'un projet d'assurance-récolte annonce la veille dans le comté par le premier ministre Jean Lesage. Les cultivateurs se réunissent en même temps afin de décider de la création d'une association des producteurs spécialisés dans Bagot et Saint-Hyacinthe.

— • —

Si l'on jette un coup d'oeil sur le tableau des résultats des élections de juin, 1960, on remarque que 21 députés élus ont eu des majorités inférieures à 500, dont 13 libéraux. Les partisans de l'Union nationale disent: n'est-ce pas la vague libérale, ces treize comtés seraient à nous... Les libéraux répliquent: l'Union nationale, en 1960, avait le pouvoir et la machine, autrement, ces huit comtés qui lui ont été donnés par des majorités inférieures à 500 appartendraient aux libéraux.

La France...

(Suite de la première page)

Après avoir rappelé que le territoire canadien est derrière l'URSS, à peu près aussi étendu que celui des Etats-Unis et du Brésil, et qu'il recèle des ressources naturelles considérables, l'ancien ministre souligne que "si le pays a doré et déjà tiré parti d'une fraction appréciable de ses ressources naturelles, il souffre en revanche d'un certain manque d'industries secondaires... Par ailleurs, c'est un fait connu qu'une grande part de l'activité économique se trouve placée sous le contrôle des capitaux américains. Un apport supplémentaire de capitaux européens et par exemple, de capitaux français, ne serait certainement pas considéré avec défaveur par le gouvernement d'Ottawa".

000 que Québec et Ottawa consacreront d'ici trois ans à l'aménagement rural, il y aura moyen de planifier l'utilisation des terres. Je sais que la population de Montmagny est assez intelligente pour envisager une solution à long terme afin de mettre fin, une fois pour toutes, à la situation souvent désolante qui règne dans le haut du comté".

Hier soir, M. Lesage s'adressait à la population de Saint-Pamphile, dans le comté de l'Islet. Aujourd'hui le premier ministre visitera les comtés de Portneuf et de Rimouski.

L'épanouissement d'une grande maison d'édition

Une maison d'édition n'arrive à son épanouissement normal que le jour où elle peut imprimer elle-même toutes ses publications, disons-nous dans notre historique de Fides. C'était marquer l'importance d'une imprimerie dans une maison comme la nôtre. En 1953, Fides ayant des périodiques dont le tirage mensuel dépassait 500,000 exemplaires, fit l'acquisition de l'atelier du journal "Le Canada".

Montée en fonction d'un journal quotidien, l'imprimerie de la rue de Gaspé contenait alors une machinerie qu'on dut songer presque aussitôt à transformer. La rotative fut remplacée par une autre — beaucoup plus importante avec possibilité d'impression en quatre couleurs — très précise et très efficace pour le tirage des revues pédagogiques ("Le Maître" et "L'Élève") ainsi que les diverses éditions de l'illustré pour jeunes ("Héroux"). Et l'atelier s'outilla peu à peu à la convenance et aux besoins de la maison. Pour effectuer cette transformation, le père Martin s'assura la collaboration d'un technicien suisse, M. Bernard Deshusses, qui fut gerant de l'imprimerie de 1954 à 1957. De 1954 à 1956 le père Martin eut aussi la collaboration

dans le domaine de l'imprimerie et de l'édition, du R. P. Marcel Piondron, c.s.c. qui avait été directeur de la revue l'Oratoire pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui, l'imprimerie Fides est l'une des plus modernes au Canada français. Avec l'accroissement considérable des éditions publiées de puis dix ans, l'imprimerie de la rue de Gaspé est actuellement destinée à la seule production de la maison. La typographie, la présentation, le luxe même de certaines éditions ont permis au grand public de juger l'imprimerie.

Composition, mise en pages, presses, pliage, finition des volumes, expédition: chaque secteur de l'atelier a son responsable. La collaboration entre tous les membres d'un personnel aussi diversifié est la caractéristique nécessaire à une entreprise de cette envergure.

M. Léo Robitaille est le gerant de l'atelier de la rue de Gaspé, et M. Eugène Chave en est le gerant technique.

Sans son imprimerie, Fides ne serait pas ce qu'elle est. Les progrès accomplis de l'édition depuis dix ans tiennent sans aucun doute aux possibilités techniques de l'imprimerie qui, à certains moments, accomplit des prodiges.

"Nous avons voulu que Fides soit une oeuvre puissante et organisée selon les techniques modernes", disait un jour le fondateur de l'oeuvre, le R. P. Martin. "Notre siècle a vu surgir beaucoup d'entreprises dans l'industrie, le commerce et la finance. Pourquoi n'en verrait-il pas surgir en humanisme, en humanisme chrétien? Faudra-t-il toujours constater tristement que "les enfants de ténèbres sont plus habiles que les enfants de lumière"? Parce qu'une entreprise veut s'organiser en fonction de la hiérarchie des valeurs, ce n'est pas une raison pour elle de mépriser les saines méthodes d'affaires et de se limiter farouchement à l'emploi de moyens temporels pauvres. C'est d'abord, croyons-nous, une question d'esprit et l'ampleur de la tâche qui s'offre à nous, comme les richesses de la grâce, justifient notre attitude devant le travail à accomplir".

L'imprimerie Fides rivalise d'efficacité avec d'autres entreprises du même genre dans le seul but de répandre en plus grand nombre les publications saines et le bon livre, susceptibles d'établir au coeur de l'homme un humanisme chrétien qui est, en définitive, l'unique réponse aux angoisses métaphysiques de l'heure.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Aucun lien entre les deux décisions

TORONTO. — Le ministre du commerce, M. Hees, dit que la politique financière du gouvernement ne peut être blâmée pour la décision des banques à charter, l'été dernier, de mettre fin au système des comptes à découvert pour les clients. "Il n'y a aucun lien entre la décision des banques de ne plus permettre les comptes à découvert et celle du gouvernement d'équilibrer les paiements internationaux", a-t-il dit en réponse à une question à la suite d'une causerie qu'il prononçait à Toronto. M. Hees a nié hier un rapport publié qui lui aurait fait dire que la décision des banques n'avait pas été prise dans l'intérêt public et qu'elles s'étaient servies de la crise financière du gouvernement comme excuse pour geler le crédit.

Aucune requête des Nations Unies

OTTAWA (DNC) Le premier ministre Diefenbaker a dit que le Canada n'avait pas reçu de requête des Nations Unies pour envoyer d'autres soldats canadiens au Congo. Il répondait alors à une question de M. T.C. Douglas, NPD de Burnaby (Colombie), qui avait demandé si le Canada offrirait aux Nations Unies d'augmenter la contribution du Canada au Congo en vue du retrait des soldats indiens qui sont rappelés dans leur pays à la suite du conflit de l'Inde avec la Chine.

Huit nouveaux avocats dans l'Armée

Huit nouveaux avocats sont venus grossir les rangs de l'Armée canadienne. Diplômés du programme d'instruction pour les aspirants officiers (OCP) au grade de sous-lieutenant, ils ont été affectés au corps de prévôt canadien. Voici la liste des nouveaux sous-lieutenants qui vont effectuer un an d'instruction réglementaire: J. L. J. Wright, de Whitehorse (T.-Y.), et R. Barraclough, 5465 Aldersburg road, Victoria, au 1er bat. du Royal 22e régiment, camp Valcartier (P.Q.); G. D. Roberts, 37 Charlton Place, Lancaster (N.-B.), au 2e bat. du Royal 22e régiment, camp Valcartier (P.Q.); T. St. John, de Buchanan (T.-N.), et E. J. Kennedy, de Wallaceburg (Ont.), au 3e bat. du Royal 22e régiment, camp Valcartier (P.Q.); F. A. Leigh, 208, avenue Marcel, Montréal, au 2e bat. du Royal Canadian Regiment, London (Ont.); J.-L.-P. Barbeau, 339 rue Hart, Timmins (Ont.), au 2e bat. du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, Edmonton (Alb.); et R. B. Morey, de Trenton (N.-E.), à l'école du corps de prévôt canadien, camp Borden (Ont.).

THÉOLOGIE POUR LAÏCS

Le Pater étudié avec le père Régis, o.p.

Au Collège Sophie-Barat tous les vendredis soir

Sitôt ce cours terminé sur les Béatitudes évangéliques, le Père Louis-Marie Régis, o.p., entreprendra une étude du Pater en trois cours qui formeront un tout. Ces cours se poursuivront au Collège Sophie-Barat, 1239, est, boul. Gouin, près St-Hubert, tous les vendredis soir à 8h.

On appréciera le geste du conférencier d'entreprendre cette étude, soit pour faire pendant à l'enseignement vital des Béatitudes que le P. Régis dispense depuis dix semestres, soit pour donner suite à la Grande mission du cardinal qui a voulu inculquer aux chrétiens que Dieu est "notre Père", et, encore, pour situer le Pater dans le contexte actuel de Vatican II. Enseigne par le Christ lui-même, le Pater nous indique clairement deux voies: la première qui est un souhait à Dieu qu'il habite chez tous les hommes et la seconde, un rappel aux hommes que Dieu a besoin qu'ils Lui demandent ses grâces.

Cuba...

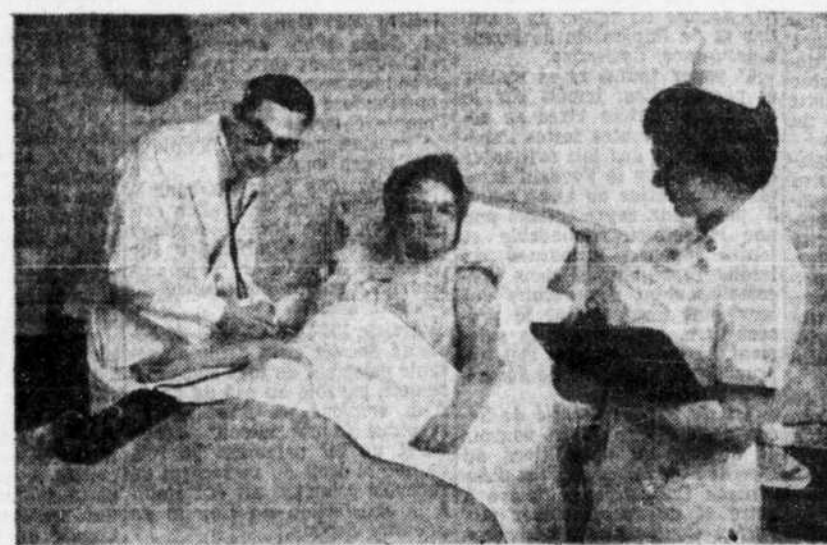
(Suite de la première page)

bachés qui protégeaient les fusées. Les équipes d'inspection EU prirent des photographies et s'assurèrent qu'il s'agissait bien des fusées à portée moyenne et intermédiaire. Puis les cargos reprirent leur route vers les ports soviétiques. L'inspection s'est déroulée conformément aux arrangements pris antérieurement entre les représentants américains et russes.

même, le Pater nous indique clairement deux voies: la première qui est un souhait à Dieu qu'il habite chez tous les hommes et la seconde, un rappel aux hommes que Dieu a besoin qu'ils Lui demandent ses grâces. Les habitudes de ces cours comme les nouveaux venus sont invités à ne pas manquer ces causeries du vendredi soir d'ici au 23 novembre inclusivement.

VOICI CE QU'A FAIT — EN 2 ANS!

UN GOUVERNEMENT SÉRIEUX



pour notre santé

VOICI CE QUE FERA — DEMAIN!

CE GOUVERNEMENT LIBÉRAL

pour notre prospérité

POUR DES RÉALISATIONS RAPIDES ET UNE PROSPÉRITÉ CERTAINE

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

- ★ Notre Assurance-hospitalisation a profité à 1,500,000 personnes qui ont ainsi économisé l'an dernier \$171 par hospitalisation, et \$193 cette année.
- ★ Québec vous a ainsi versé \$319 millions — dont \$151 millions récupérés d'Ottawa.
- ★ Bref, chaque citoyen, hospitalisé par son médecin, reçoit *gratuit* tout ceci:—
- ★ Logement et repas en salle ordinaire, plus les soins infirmiers habituels.
- ★ Examens, analyses, tout médicament ou produit prescrits et donnés sur place. Même chose pour les rayons X, les massages et autres traitements.
- ★ Salles d'opération et d'accouchement, avec leur matériel ordinaire d'anesthésie et de chirurgie.
- ★ Depuis le 1er novembre, Québec paye aussi tous les *soins d'urgence* reçus à l'hôpital dans les 24 heures qui suivent l'accident; plus, la *chirurgie mineure* faite à l'hôpital mais sans nécessiter l'admission du malade.

- ★ Seul, le Parti libéral du Québec s'engage formellement à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session.
- ★ Seul, un gouvernement libéral nous redonnera notre électricité — la véritable clé du royaume qui nous rendra *maintenant ou jamais, maîtres chez nous!*



Province de Québec

Ministère du Travail

Avis de modification

Construction

Région de Montréal

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal, rendue obligatoire par le décret numéro 613 du 6 avril 1962, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil la modification suivante audit décret :

Le nouveau titre sixième suivant sera ajouté au décret :

TITRE SIXIEME

Éléments de sécurité sociale

PARTIE I

SECTION 15

Application

Article 58 : Dans ce titre et son application, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes suivants ont le sens qui leur est ci-après donné :

Dans le présent texte, les termes définis seront en italiques toutes les fois qu'ils seront employés. Le genre masculin comprend le féminin chaque fois que le texte l'exige.

Contributions accumulées des employés : signifiera les contributions des employés au Fonds de Sécurité Sociale plus un intérêt composé établi à 3% par année. L'intérêt sur chaque contribution de l'employé sera calculé à partir de la fin de l'année de calendrier dans laquelle les contributions de l'employé ont été reçues par le Comité Conjoint jusqu'au premier jour du mois dans lequel un remboursement est effectué ou dans le cas d'un ancien employé qui reçoit des bénéfices de pension, jusqu'à la date du premier paiement mensuel de ses bénéfices de pension.

Bénéficiaire : signifiera telle personne désignée de temps à autre dans un avis écrit au Comité Conjoint par un employé ou un ancien employé aux fins de recevoir des bénéfices, s'il en est, à l'occasion du décès de l'employé ou de l'ancien employé en vertu du Plan de Bénéfices de Sécurité Sociale. Si aucune personne n'est ainsi désignée par l'employé ou l'ancien employé, le bénéficiaire sera la succession de l'employé ou de l'ancien employé.

Parties contractantes : signifiera le "Builders' Exchange" et "The Building and Construction Trades Council of Montreal and Vicinity".

Contributions : signifiera le montant d'argent reçu par le Comité Conjoint en vue de constituer le Fonds de Sécurité Sociale. Ce mot ne signifiera pas des montants d'argent recevables mais non reçus par le Comité Conjoint.

Fiduciaire incorporé : signifiera une compagnie de fiducie incorporée en vertu de la Loi sur les Compagnies de Fiducie (Chapitre 284, S.R.Q., 1941 et amendements).

Décet : signifiera le Décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal. (No 613 du 6 avril 1962).

Employés : signifiera les employés payés à l'heure énumérés à l'article 4 du décret.

Employeurs : signifiera tout employeur d'employés dont les opérations sont dans la juridiction territoriale de l'article 1 du décret et dans la juridiction professionnelle des articles 2 et 3 du décret.

Représentants des employés : signifiera les personnes nommées pour représenter les employés au Comité de Sécurité Sociale conformément à l'article 73 de ce titre et leurs successeurs.

Fonds d'Assurance Collective : signifiera le Fonds d'Assurance Collective de l'Institut de la Construction de Montréal créé conformément à l'article 112 de ce titre.

Plan d'Assurance Collective : signifiera le plan d'assurance collective établi dans la Partie IV de ce titre.

Plan d'Assurance Collective : signifiera le plan d'assurance collective établi dans la Partie IV de ce titre.

Heures de travail : signifiera toutes les heures effectivement travaillées sans considération du taux payé.

Comité Conjoint : signifiera le Comité Conjoint des Métiers de la Construction de Montréal et "The Building and Construction Trades Council of Montreal and Vicinity".

Représentants des Conseils du Travail : signifiera les personnes nommées pour représenter les employés au Comité de Sécurité Sociale conformément à l'article 74 de ce titre et leurs successeurs.

Bénéfices de pension : signifiera les bénéfices de pension prévus à la Partie III de ce titre.

Fonds de pension : signifiera le Fonds de Pension de l'industrie de la Construction de Montréal créé conformément à l'article 98 de ce titre.

Plan de Pension : signifiera le plan de bénéfices de pension institué par la Partie III de ce titre.

Pensionné : signifiera une personne recevant des bénéfices de pension conformément à la Partie III de ce titre.

Bénéfices de Sécurité Sociale : signifiera les bénéfices établis par et dans le présent titre.

Comité de Sécurité Sociale : signifiera le Comité formé en

vertu de la section 13 de ce titre.

Fonds de Sécurité Sociale : signifiera le Fonds créé en vertu de l'article 59 de ce titre.

SECTION 16

Fonds de Sécurité Sociale

Article 59 : Un Fonds de Sécurité Sociale est par les présentes créé afin de pourvoir à des Bénéfices de Sécurité Sociale pour les employés de l'industrie de la Construction dans la Région de Montréal. Ce fonds commencera à exister à la date de publication dans la Gazette officielle de Québec d'un arrêté en conseil rendant obligatoires les dispositions de ce titre.

Article 60 : Le Comité Conjoint est par la présente désigné comme l'organisme qui recevra les contributions des employés et des employeurs et le Comité Conjoint est investi de tous les droits, titres et intérêts dans le Fonds de Sécurité Sociale pour les usages et devoirs de publication dans la Gazette officielle de Québec d'un arrêté en conseil rendant obligatoires les dispositions de ce titre.

Article 61 : Le Comité Conjoint divisera le montant d'argent reçu en deux fonds distincts : un Fonds de Pension et un Fonds d'Assurance Collective. Les contributions d'employés et d'employeurs seront versées dans le Fonds de Pension et 1/5 des contributions d'employeurs seront versées dans le Fonds d'Assurance Collective.

SECTION 17

Contributions

Article 61 : Dès le premier janvier 1963, tout employeur d'employés devra du salaire gagné par chacun de ses employés la somme de \$0.05 pour chaque heure de travail accomplie par lesdits employés. Cette somme sera versée au Fonds de Sécurité Sociale. Tout employeur d'employés contribuera au Fonds de Sécurité Sociale, pour chacun de ses employés, la somme de \$0.05 pour chaque heure de travail accomplie par lesdits employés.

Article 62 : Tout employeur, avant le quinzième (15) jour de chaque mois, doit faire remise au Comité Conjoint d'un montant d'argent équivalent à la somme des contributions déduites des employés pendant le mois précédent plus les contributions de l'employeur correspondantes.

Article 63 : Si un employeur, contrairement à l'article 62, fait défaut de remettre les contributions au Comité Conjoint, le Comité Conjoint aura le droit d'exercer tous recours en justice et de poursuivre ledit employeur pour et au nom des employés intéressés en vue d'obtenir le recouvrement des contributions ainsi que le paiement de toutes pénalités encourues par ledit employeur à la suite de son défaut, lesquelles poursuites et recours seront exercés conformément à l'article 20 de la Loi de la Convention Collective.

Article 64 : Aucun employeur ne peut se libérer de son obligation de remettre au Comité Conjoint les contributions stipulées en l'ayant directement versées aux employés. Toute convention contraire aux dispositions de ce titre accordant à un employé des conditions différentes ou moins favorables que celles prévues au présent titre sera non avenue, inopérante, nulle, de nullité absolue.

Article 65 : Tout employé doit s'identifier par écrit devant le Comité Conjoint en donnant son nom, adresse, sa date de naissance, son numéro d'assurance-chômage, son statut marital, le nombre et l'âge de ses dépendants, son métier ou occupation, sa signature et le nom et l'adresse de son employeur.

a) au début de chaque année, et

b) lorsqu'un cours de l'année, il obtient un nouvel emploi, son statut marital ou le nombre de ses dépendants change.

Article 66 : Le Comité Conjoint devra à cette fin tenir à la disposition de tout employeur des formulaires appropriés, lesquelles formulaires devront être remplis par chaque employeur aux employés.

Toutefois, la pénurie de telles formulaires ne libère pas l'employeur de son obligation de s'identifier par écrit, auprès du Comité Conjoint.

Article 67 : Tout employeur devra :

a) indiquer sur chaque liste de paie, le montant d'argent déduit de chacun de ses employés pour les fins du Plan de Sécurité Sociale pour la période couverte par ladite liste de paie;

b) fournir avec chaque paiement de contributions au Fonds de Sécurité Sociale, une déclaration annexée à un extrait ou à une copie de la liste de paie mentionnant :

1) Le nom et l'adresse dudit employeur;

2) La période de paie couverte par chaque liste;

3) Les noms de famille, le premier nom usuel de chaque employé;

4) Le numéro d'enregistrement d'assurance-chômage de chaque employé, ce numéro n'est pas disponible, son lieu de résidence;

5) Le montant des contributions de l'employeur au Fonds de Sécurité Sociale accumulées pendant la période couverte par ladite liste de paie en regard de chacun de ses employés;

6) Le total de ces montants;

7) Une attestation écrite de l'exactitude et de la véracité des renseignements fournis, sous la signature de l'employeur lui-même ou de son représentant autorisé.

Article 68 : Le Comité Conjoint doit, sur demande, fournir à chaque employeur les formulaires appropriés sur lesquels les présents renseignements doivent être donnés, et, si les listes produites par un employeur sont trouvées insuffisantes, le Comité Conjoint peut enjoindre à cet employeur d'utiliser les formulaires spécialement préparés à cet effet et mises à sa disposition.

Article 69 : Le Comité Conjoint doit :

1) tenir un registre au numéro 3530 ouest, rue Jean-Talon, à Montréal, mentionnant à l'égard de chaque employé :

a) le nom, l'adresse, la date de naissance, le statut marital, le nombre et l'âge de ses dépendants, le métier, occupation ou toute autre identification pour chaque employé au nom duquel des contributions sont reçues par le Comité Conjoint;

2) le nom et l'adresse de l'employeur ou des employeurs

qui ont payé des contributions au nom de chaque employé;

3) le montant de ces contributions, la date de leur réception et/ou la date de la dernière paie à compter de laquelle elles se sont accumulées;

b) sur réception d'un avis écrit de la part d'un employé déclarant son identité et le lieu de son emploi :

1) faire les inscriptions au registre sous le nom de cet employé conformément au paragraphe "a" du présent article;

2) prendre les mesures appropriées afin de percevoir de l'employeur les contributions qui deviendront dues à l'employé.

Article 70 : Le Comité Conjoint divisera le montant d'argent reçu en deux fonds distincts : un Fonds de Pension et un Fonds d'Assurance Collective. Les contributions d'employés et d'employeurs seront versées dans le Fonds de Pension et 1/5 des contributions d'employeurs seront versées dans le Fonds d'Assurance Collective.

SECTION 18

Le Comité de Sécurité Sociale

Article 71 : A la date de publication dans la Gazette officielle de Québec d'un arrêté en conseil rendant obligatoires les dispositions du présent titre, le Comité Conjoint devra procéder à la création d'un Comité de Sécurité Sociale et à la nomination de représentants suivant la procédure établie aux articles 73 et 74 de ce titre.

Article 72 : Le Comité de Sécurité Sociale sera formé de huit (8) membres, dont quatre devront être des représentants d'employés et quatre des représentants d'employeurs.

Article 73 : Chaque représentant des employés devra être nommé par le Comité Conjoint selon la procédure suivante :

a) les quatre représentants des employés devront être désignés par le "Builders' Exchange". Un certificat de désignation attesté par un officier autorisé du "Builders' Exchange" sera remis au Comité Conjoint;

b) le Comité Conjoint devra à ses assemblées régulières nommer les représentants ainsi désignés et les informer officiellement de leur nomination;

c) chaque représentant ainsi désigné et nommé entrera en fonction au moment de son acceptation écrite de la nomination.

Article 74 : Chaque représentant des Conseils du Travail devra être nommé par le Comité Conjoint selon la procédure suivante :

a) les quatre représentants des Conseils du Travail seront désignés par les deux Conseils du Travail, chacun desquels en désignera deux. Un certificat de désignation attesté par un officier autorisé de chacun des deux Conseils du Travail sera remis au Comité Conjoint;

b) le Comité Conjoint devra, à ses assemblées régulières, nommer les représentants ainsi désignés et les informer officiellement de leur nomination;

c) chaque représentant ainsi désigné et nommé entrera en fonction au moment de son acceptation écrite de la nomination.

Article 75 : Chaque représentant et chaque successeur de représentant servira jusqu'à sa démission, son décès, son incapacité ou son retrait tel que prévu ci-après.

Article 76 : Un représentant peut démissionner et être complètement libéré de toute responsabilité prévue aux présentes en remettant un avis de sa démission au Comité Conjoint et donnant un avis écrit de sa démission à la Partie Contractante qui l'avait désigné. Un tel avis comportera la date à laquelle la démission prendra effet et une telle démission prendra effet à cette date à moins qu'un successeur n'ait été désigné et n'ait accepté la nomination à une date antérieure; dans ce cas, sa démission prendra effet, la date de l'acceptation de la nomination par son successeur.

Article 77 : Tout représentant d'employeurs sera démis de ses fonctions par le Comité Conjoint en tout temps sur la recommandation du "Builders' Exchange".

Tout représentant des Conseils du Travail peut être démis de ses fonctions en tout temps, pour cause, par le Comité Conjoint, mais seulement sur la recommandation du Conseil qui l'a désigné. Un avis certifié de la recommandation de démettre un représentant de ses fonctions expliquant en détail la cause de retrait devra être envoyé au Comité Conjoint par poste régulière, par un officier autorisé de l'un des deux Conseils du Travail, selon le cas, et le Comité Conjoint sera le seul juge de la validité de la cause du retrait.

Article 78 : Dans l'éventualité d'une vacance, un successeur sera désigné et nommé aussitôt que possible selon les dispositions de l'article 73 ou 74 selon le cas.

Dans l'esprit du présent titre, le Fonds de Pension, le Fonds d'Assurance Collective et le Plan d'Assurance Collective seront administrés en tout temps par un nombre égal de représentants des Conseils du Travail et d'employeurs.

Représentants d'employeurs : signifiera les personnes nommées pour représenter les employeurs au Comité de Sécurité Sociale conformément à l'article 74 de ce titre et leurs successeurs.

Représentants des Conseils du Travail : signifiera les personnes nommées pour représenter les employés au Comité de Sécurité Sociale conformément à l'article 73 de ce titre et leurs successeurs.

Bénéfices de pension : signifiera les bénéfices de pension prévus à la Partie III de ce titre.

Fonds de pension : signifiera le Fonds de Pension de l'industrie de la Construction de Montréal créé conformément à l'article 98 de ce titre.

Plan de Pension : signifiera le plan de bénéfices de pension institué par la Partie III de ce titre.

Pensionné : signifiera une personne recevant des bénéfices de pension conformément à la Partie III de ce titre.

Bénéfices de Sécurité Sociale : signifiera les bénéfices établis par et dans le présent titre.

Comité de Sécurité Sociale : signifiera le Comité formé en

vertu de la section 13 de ce titre.

Fonds de Sécurité Sociale : signifiera le Fonds créé en vertu de l'article 59 de ce titre.

SECTION 19

Les Officiers du Comité de Sécurité Sociale

Article 80 : Après que les représentants auront été nommés, le Comité de Sécurité Sociale se réunira aussitôt que possible et procédera à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président parmi les représentants.

Article 81 : Le terme d'office du Président et du Vice-Président commencera à la date de

leur élection et se continuera, à partir de cette date, pour une

période de douze (12) mois à la fin de laquelle le Comité de Sécurité Sociale procédera à l'élection de leurs successeurs.

En tout temps, l'une des deux fonctions sera occupée par un représentant des Conseils du Travail et l'autre par un représentant des employeurs. Le premier Président à être élu devra être choisi parmi les représentants désignés par le "Building Trades Council of Montreal and Vicinity". Le second Président devra être choisi parmi les représentants désignés par le "Builders' Exchange".

L'ordre d'élection établi au paragraphe précédent sera observé par la suite pour l'élection des présidents successeurs.

Article 82 : Si pendant son terme d'office, un Président est pour quelque raison incapable de continuer d'agir comme Président ou démissionne de sa fonction, son successeur devra être choisi parmi les représentants de la partie contractante qui aura désigné le Président démissionnaire et le Président démissionnaire et dans ce cas, le terme d'office du Président successeur durera jusqu'à l'expiration du terme d'office du Président démissionnaire.

SECTION 20

Assemblée du Comité de Sécurité Sociale

Article 83 : Les assemblées du Comité de Sécurité Sociale seront tenues à tel lieu ou à tels lieux qu'il pourra convenir le Président et le Vice-Président et peuvent être convoquées par lesdits Présidents et Vice-Présidents, par un avis écrit de cinq (5) jours aux autres représentants et peuvent être tenues en tout temps sans avis préalable, à l'exception de ceux qui consentent par écrit. Trois représentants peuvent ensemble présenter par écrit au Président et au Vice-Président une demande à l'effet de faire convoquer une assemblée et dans ce cas, le Président et le Vice-Président devront convoquer une assemblée dans les dix jours suivant une telle demande.

Article 84 : A toutes les assemblées du Comité de Sécurité Sociale quatre (4) représentants constitueront un quorum pour la transaction des affaires, pourvu qu'il y ait au moins deux représentants d'employeurs présents à ces assemblées et au moins un représentant de chacun des deux Conseils du Travail.

Article 85 : Toute action à être prise par le Comité de Sécurité Sociale selon les termes de la présente convention devra être prise au vote unanime des représentants présents à une assemblée du Comité de Sécurité Sociale.

Il n'y aura que deux votes : les représentants des employés se partageront un vote entre eux et les représentants des Conseils du Travail se partageront un vote entre eux. Le vote des représentants des Conseils du Travail sera enregistré par la majorité des représentants des Employeurs présents et votant.

Dans l'éventualité où toute action à être prise ne peut être prise à cause d'un vote égal ou d'un vote égal, l'affaire demeurera au statu quo pendant l'arbitrage selon la procédure prévue à la section 21 du présent titre.

SECTION 21

Arbitrage

Article 86 : Dans l'éventualité où le Comité de Sécurité Sociale ne peut pas décider d'une affaire ou résoudre un dispute à cause d'un vote égal ou dans l'éventualité où des décisions ne peuvent être prises parce que le quorum ne peut être réalisé à deux assemblées successives au Comité de Sécurité Sociale alors et dans l'une ou l'autre des éventualités, le Comité de Sécurité Sociale tentera de choisir un arbitre impartial qui entendra et déterminera l'affaire, litige ou dispute.

Article 87 : Si les représentants ne peuvent s'entendre sur le choix d'un arbitre impartial dans les cinq (5) jours de calendrier qui suivent le jour où ils ont tenté de procéder à la sélection, un arbitre impartial sera désigné par la Cour du Magistrat du District de Montréal. Deux représentants peuvent requérir la Cour du Magistrat du District de Montréal et de désigner un arbitre.

Une audition de l'affaire en litige sera conduite dans les dix (10) jours de la date à laquelle l'arbitre a été choisi ou désigné.

La décision ou la sentence de l'arbitre devra être par écrit, sera finale et liera toutes les parties et toutes les personnes concernées et devra être rendue dans les dix jours ouvrables après que l'arbitre aura reçu toute la preuve. L'arbitre, dans sa décision ou sa sentence, sera lié par les dispositions du présent titre et n'aura ni le pouvoir, ni l'autorité d'ajouter ou de soustraire au présent titre, d'en changer ou d'en modifier les dispositions.

SECTION 22

Limitation de responsabilité

Article 89 : Ni le Comité de Sécurité Sociale, ni aucun représentant ne sera responsable de toute erreur de jugement ou de toute perte résultant de tout acte ou de toute omission dans l'administration du Fonds de Pension, du Fonds d'Assurance Collective ou du Plan d'Assurance Collective.

Article 90 : Le Comité de Sécurité Sociale et chacun des représentants seront complètement protégés, lorsqu'agissant en vertu d'un instrument, certificat ou papier qu'ils croient être authentique et qu'ils croient être ou présenter par la ou les personnes appropriées et ne sera ou ne seront tenus sous aucune obligation de procéder à des enquêtes ou d'autrement vérifier aucune déclaration contenue dans tous les documents mais pourront les accepter comme preuve conclusive de la vérité et de l'exactitude des déclarations y contenues.

Article 91 : Le Comité de Sécurité Sociale peut de temps à autre consulter des conseillers spéciaux et les représentants seront tout à fait protégés en agissant, ou en omettant d'agir, conformément aux avis des conseillers en matière légale.

Article 92 : Aucun employeur ne sera responsable de l'acte du Comité de Sécurité Sociale d'assurer les bénéfices contenus dans cette convention pour tout employé, ancien employé ou bénéficiaire ou à l'occasion de tout défaut ou toute négligence du Comité de Sécurité Sociale.

Article 93 : Rien dans le présent titre ne sera interprété comme rendant le "Builders' Exchange" le "Building and Construction Trades Council of Montreal and Vicinity", "Le Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction de Montréal" ou les représentants responsables pour le paiement de tout bénéfice qui résulterait du Plan de Pension ou du Plan d'Assurance Collective.

SECTION 23

Devoirs et pouvoirs du Comité de Sécurité Sociale

Article 94 : A la date de nomination du nombre requis de représentants, le Comité Conjoint déléguera au Comité de Sécurité Sociale tous les pouvoirs nécessaires à la réalisation du Plan de Pension et du Plan d'Assurance Collective.

Article 95 : A la date de la délégation officielle des pouvoirs, le Comité de Sécurité Sociale administrera le Plan de Pension et le Plan d'Assurance Collective et entre autre chose devra :

1° prendre le contrôle et la gestion de l'actif du Fonds de Pension et du Fonds d'Assurance Collective. A sa seule discrétion, le Comité de Sécurité Sociale fera en sorte que l'actif du Fonds de Pension et du Fonds d'Assurance Collective soit déposé, investi et réinvesti. En investissant et réinvestissant l'actif du Fonds de Pension et du Fonds d'Assurance Collective, le Comité de Sécurité Sociale agira seulement sur recommandation du conseiller en investissement et

1° ne sera pas restreint aux types d'investissement énumérés à l'article 981 "a" du Code Civil de la Province de Québec;

2° peut vendre ou échanger toute propriété formant partie de ces actifs au temps et sous les conditions et termes qu'il jugera propres;

3° ne sera pas limité par la proportion que l'investissement à faire, soit seul ou avec d'autres, doit représenter de la nature ou de nature identique alors détenue ou acquises, peut porter sur le montant entier de l'actif du Fonds de Pension ou du Fonds d'Assurance Collective.

4° peut exercer généralement les actions, obligations, sécurités et autres propriétés dévolues par le Comité de Sécurité Sociale en vertu des présentes, tous les droits, pouvoirs et privilèges qui sont ou peuvent être exercés légalement par toute personne détenant des propriétés semblables pour et par elle-même.

5° sujet à la section 21 de ce titre, ne sera pas requis d'obtenir l'approbation préalable ni postérieure d'aucun cour, tribunal ou commission;

6° désigner un ou plusieurs fiduciaires incorporés et entre autres les fonds de fiducie entre lui-même et un ou plusieurs fiduciaires incorporés en vertu de desquels ou les fiduciaires incorporés recevront et tiendront tout l'actif du Fonds de Pension et du Fonds d'Assurance Collective, et sous instruction du Comité de Sécurité Sociale feront les déboursés nécessaires et paieront les bénéfices prévus au Plan de Pension et du Plan d'Assurance Collective;

c) obtenir les services de conseillers compétents en investissement;

d) nommer un actuaire qui devra être un "fellow" d'une Société d'Actuaire reconnue ou une firme employant une telle personne, et un auditeur qualifié;

e) établir une liste de médecins qui examineront les employés requérant d'être considérés comme totalement invalides selon l'article 117;

f) préparer et produire tels rapports et déclarations qui seront requis par la loi ou qui peuvent être requis par le Ministère du Travail de la Province de Québec et tout Ministère des Gouvernements Fédéral ou Provincial.

Article 96 : A la date de la délégation officielle des pouvoirs, le Comité de Sécurité Sociale aura le pouvoir de déterminer d'une façon finale les droits de tout employé et de tout bénéficiaire à des bénéfices résultant du Fonds de Pension ou du Fonds d'Assurance Collective;

b) de déterminer la forme et les termes de tout contrat de fiducie de façon à procéder à l'investissement ou au réinvestissement de l'actif du Fonds

impropre de toute partie du

Fonds de Pension et du Fonds d'Assurance Collective ni de toute autre obligation ou à l'existence du Fonds de Pension ou du Fonds d'Assurance Collective.

c) de passer tout contrat et entente aux fins de mener à bonne fin les termes de la Partie II et de la Partie IV de ce titre et pour la bonne administration du Fonds de Pension, du Plan de Pension, du Fonds d'Assurance Collective et du Plan d'Assurance Collective.

d) de s'entendre avec les comités des Pensions ou les Bureaux de Fiduciaires d'autres plans de pension établis par décret dans l'industrie de la Construction de la Province de Québec aux fins de pourvoir au transfert de service crédité ou de bénéfices entre de tels plans de pension et de plan de pension dans les cas d'employés ou d'anciens employés ou de tous employés définis à l'article 53 de ce titre.

e) d'interpréter toutes les dispositions ou termes ambigus ou douteux de ce titre et toute interprétation donnée par le Comité de Sécurité Sociale de bon droit sera définitive et conclusive.

f) d'employer tel exécutif et conseiller, personnel d'administration, de bureau et de secrétaire en ce qui a trait à l'administration du Fonds de Pension, du Plan de Pension, du Fonds d'Assurance Collective et du Plan d'Assurance Collective.

g) de déléguer aucun de ces pouvoirs et devoirs ministériels à n'importe lequel de ses agents ou employés.

h) de faire les règlements pour son fonctionnement interne et l'exercice des devoirs, obligations et droits à la Loi de la Convention Collective et au présent titre.

i) de payer le loyer ou acheter de l'espace à bureau, ameublement, fournitures et autres choses essentielles requises pour l'administration du Plan de Pension et du Plan d'Assurance Collective.

j) de se servir du Fonds de Pension aux fins suivantes :

1° payer les bénéfices prévus dans ce Plan de Pension.

2° payer toutes les dépenses encourues par l'établissement et l'organisation du Fonds et du Plan de Pension.

3° payer toutes dépenses raisonnables et nécessaires, les salaires, coûts et honoraires encourus par le Comité de Sécurité Sociale en raison du maintien et de l'opération du Fonds et du Plan de Pension.

4° payer toutes taxes réelles et personnelles, impôts sur le revenu, et autres taxes ou cotisations de toutes sortes imposées en vertu des lois existantes ou futures sur le Fonds de Pension ou à son sujet.

5° payer aux représentants une indemnité raisonnable et toutes dépenses encourues par lesdits représentants dans l'accomplissement des devoirs qui sont imposés par le présent titre, pourvu que le paiement de ces déboursés soit approuvé par le Comité de Sécurité Sociale.

k) de se servir du Fonds d'Assurance Collective aux fins suivantes :

1° de payer ou de voir à ce que soient payés les bénéfices de pension prévus au Plan de Pension ou au Plan d'Assurance Collective ou raisonnablement anticipés selon les termes du Plan d'Assurance Collective.

2° payer toutes les dépenses encourues par l'établissement et l'organisation du Fonds et du Plan d'Assurance Collective.

Un Canadien français refuse un portefeuille au Parlement

De notre correspondant particulier, Jacques OUVREUR

WINNIPEG. — L'esprit de famille canadien-français fait échec à la bonne volonté du premier ministre du Manitoba. Pour la première fois au Manitoba, un nouveau ministre allait prêter le serment traditionnel en français. Pour la première fois au Manitoba, et même au Canada, un futur ministre a refusé, quelques minutes à peine avant la prestation de serment, le portefeuille qu'il avait accepté au préalable. De ce coup de théâtre, ont souffert, le premier ministre de la province, M. Duff Roblin, le ministre pressenti, M. René Préfontaine, et tous les Canadiens français de la province.

Le film de ces événements commence mardi soir. L'attaché de presse du gouvernement provincial convoque les journalistes pour le mercredi matin à neuf heures: un nouveau ministre des affaires municipales sera assermenté. A l'intention de la presse parlée et écrite de langue française, on ajoute: la prestation de serment se fera en français. On s'est procuré le texte dans la province de Québec. Mercredi matin, une dizaine de minutes avant le commencement de la cérémonie, le nom du futur ministre est révélé: M. René Préfontaine. C'est le premier coup de théâtre. M. René Préfontaine est, pour tous les journalistes présents, un libéral très bon teint. En 1958, il avait été candidat libéral aux élections fédérales. Et sur tout, il est le fils de l'ancien ministre des affaires municipales du gouvernement libéral de M. Campbell, M. Edmond Préfontaine. Vétéran de la politique provinciale, M. Edmond Préfontaine est encore, à l'heure actuelle, un des porte-parole du parti libéral les plus écoutés à l'Assemblée législative.

Né en 1924, à Saint-Pierre, au sud de la capitale manitobaine, le futur ministre a fait ses études au collège de Saint-Boniface. Il exploite une ferme à Saint-Pierre, et est en même temps directeur de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba. Il a enfin acquis une très grande expérience dans le domaine de l'éducation comme membre de nombreux comités et commissions.

On s'interroge sur le changement d'étiquette politique de M. René Préfontaine, sur les raisons qui ont poussé M. Roblin. On envisage les futurs débats à l'Assemblée législative: le fils, ministre des affaires municipales, au banc du gouvernement; sur ceux de l'opposition, le père, ancien ministre des affaires municipales. Le lieutenant-gouverneur, l'honorable Erick Willis arrive, bavardant familièrement avec plusieurs ministres qui attendent comme le font les photographes, les caméramans et les journalistes.

Il est neuf heures moins une ou deux minutes, changement de programme: le premier ministre attend la presse dans son bureau. Quelqu'un dit en riant: "Il a changé d'avis". Dans le bureau, M. René Préfontaine, immobile, le visage fermé, M. Duff Roblin, très mal à l'aise, qui s'exécute: "Messieurs, la cérémonie n'aura pas lieu. Dans le but de continuer la tradition historique d'une présence canadienne-française au cabinet provincial, j'ai offert le portefeuille des affaires municipales à M. Préfontaine. Je l'ai fait parce qu'il était qualifié pour occuper ce poste. Il avait accepté. Pour des raisons familiales, il pense maintenant qu'il doit revenir sur sa décision".

Ces brèves explications sont loin de satisfaire les journalistes présents. Ils doivent s'en contenter pourtant. M. René Préfontaine, pas plus que le premier ministre, ne veulent donner plus de détails sur les raisons exactes de ce revirement de la dernière, de la toute dernière heure. L'amitié politique des deux hommes — révélation si imprévue — semble intacte. "Nous restons amis", affirme M. Roblin. "J'admire M. Roblin et j'appuie sa politique", déclare M. René Préfontaine.

Le premier ministre avait pris un grand risque, en prenant dans son cabinet un ancien libéral qui n'était pas député, il allait, sans aucun doute, mécontenter plus d'un ministrable parmi les députés de son parti. Les qualités de René Préfontaine sont telles, s'accordent à dire les observateurs, que le jeu en valait certainement la chandelle. Son but manqué dans les circonstances que l'on vient de relater, la manœuvre risque de nuire à celui qui la tente. Première conséquence: est-il opportun d'aller de l'avant avec les élections complémentaires prévues pour décembre et au cours desquelles le nouveau ministre aurait pu briser les suffrages des électeurs?

Pour les Canadiens français, la déception est grande. Des Préfontaines défendent, depuis longtemps, les intérêts des Canadiens français à la Législature provinciale. René Préfontaine, qui fut secrétaire général de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, pouvait très bien continuer une tradition qui avait commencé avec son grand-père, député en 1903, puis ministre jusqu'en 1935. Mais le pouvait-il contre son père?

"C'est dommage", réaction générale des Franco-Manitobains. Dommage, et pour bien des raisons, celle-ci par exemple que l'on entend beaucoup: M. Préfontaine, libéral, père, champion de la cause des écoles séparées, aurait certainement eu, au sein d'un cabinet qu'il taxe d'immobilisme dans ce domaine, un allié puissant en la personne de son fils, conservateur. Et d'ailleurs, M. Albert Préfontaine, le grand-père, ne fut-il pas le chef du groupe conservateur à l'Assemblée législative de 1916 à 1920?

Décès de M. Marc Boyer, sous-ministre des mines

OTTAWA. (DNC). — L'un de nos compatriotes les plus éminents, M. Marc Boyer, est décédé subitement jeudi soir à l'âge de 57 ans. Transporté d'urgence à l'Hôpital Général d'Ottawa vers la fin de l'après-midi, il devait succomber quelques heures après son admission. M. Boyer s'est acquis, au cours de sa carrière de sous-ministre des mines et des relevés techniques une réputation fort enviable pour le rôle de premier plan qu'il a joué dans le domaine de la recherche scientifique au pays.

M. Paul Martineau, ministre des mines et des relevés techniques, a commenté la mort de M. Boyer en ces termes: "Sa disparition cause un vide immense dans le fonctionnarisme fédéral. Le gouvernement perd en lui un de ses serviteurs les plus dévoués et des plus estimés. Personnellement je déplore la perte d'un ami et d'un conseiller très averti".

Né dans la belle province de Québec, en 1905, M. Boyer est un ancien du collège Mont Saint-Louis et un diplômé en génie civil de l'école polytechnique de Montréal. De 1936 à 1949 il a occupé successivement dans la province de Québec les fonctions de directeur de la division de la cartographie du ministère des mines, de commissaire du service civil ainsi que de secrétaire de la corporation des ingénieurs professionnels. Avant sa nomination, en 1950, comme sous-ministre des mines et des relevés techniques, M. Boyer avait, au cours de l'année précédente, occupé un poste analogue au sein de l'ancien ministère de la reconstruction et des approvisionnements.

Le manuel de Beauchesne sera traduit

Ottawa (DNC). — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier aux Communiqués que la traduction du manuel de procédure de Beauchesne, en usage aux Communes est une chose qui doit être faite.

Il répondait alors à une question du député créditiste de Montmagny-L'Islet qui demandait s'il était vrai que le gouvernement avait décidé de faire imprimer à ses frais le traité de Beauchesne.

Le premier ministre a déclaré qu'à la suite des demandes formulées par les députés créditistes, il avait eu des entretiens avec les éditeurs du traité, Cardwell Co. Ltd., de Toronto, en vue d'obtenir le traité de Beauchesne en français.

D'après les informations obtenues, a dit M. Diefenbaker, le coût approximatif par volume serait de \$20 pour une quantité minimum de 500; si le nombre de volumes est moins élevé, le coût serait légèrement différent.

De plus, a ajouté le premier ministre, il faudra prévoir certains paiements pour les droits d'auteur que le Dr Beauchesne a légués par testament. Le montant de ces paiements s'élèverait de 15 à 20 pour cent.

Il faudra, en outre, que les traducteurs de l'Etat fassent eux-mêmes la traduction du traité, autrement le coût sera encore plus élevé.

"L'attitude du gouvernement à ce sujet, a précisé M. Diefenbaker, est qu'il s'agit d'une chose qui mérite d'être faite."

"Le BGR doit être remplacé"

(Douglas)

OTTAWA (DNC). — Le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré hier que le Bureau des gouvernements de la radiodiffusion a perdu la confiance du pays et doit être remplacé.

M. T. C. Douglas a trouvé le moyen de faire connaître son opinion sous la forme d'une question adressée au premier ministre Diefenbaker.

A la suite de la décision du BGR de forcer la société Radio-Canada de transmettre les messages publicitaires du poste privé CTV en même temps que le programme de la coupe Grey, le premier ministre ne croit-il pas que le Bureau des gouvernements a perdu la confiance du pays et qu'il doit être remplacé, a demandé M. Douglas.

Comme il fallait s'y attendre, le premier ministre n'a pas répondu à cette question qui comprenait une expression d'opinion, "argumentative" comme on dit aux Communes.

Plus tôt, M. Stanley Knowles, NPD de Winnipeg Nord-Centre, avait demandé au premier ministre Diefenbaker si le gouvernement avait l'intention d'instituer une commission royale pour faire enquête sur l'état de la radio et de la télévision au Canada.

M. Diefenbaker a répondu sèchement par la négative.

Les ouvriers des usines sont souvent allergiques à quelque substance utilisée dans leur travail. Cela peut prendre la forme de dermatite ou de maladie de la peau. Ceux qui travaillent avec des produits chimiques ou emploient des nettoyeurs pour les mains doivent déclarer à l'infirmière ou au médecin de l'usine tout signe de rougeur ou d'éruption cutanées.

L'idée d'une taxe de vente en remplacement des impôts fonciers rendait au N.-B.

De notre correspondant particulier, Jean HUBERT

MONCTON. — Une commission royale d'enquête sur les impôts municipaux et leur administration au Nouveau-Brunswick, siègeait cette semaine à Bathurst, dans le comté de Gloucester, le plus peuplé mais également l'un des plus pauvres du Nouveau-Brunswick. Peuple en grande majorité de gens de langue française, il n'a pour toute industrie, à l'exception d'une papeterie à Bathurst, que la pêche et l'agriculture. La commission d'enquête a reçu des mémoires des autorités scolaires et municipales du comté, des fédérations de cultivateurs et d'industries qui ont tous été unanimes à décrier le fardeau anormalement élevé des impôts municipaux dans ce comté.

La municipalité de Gloucester et la commission des finances scolaires du comté ont suggéré que le gouvernement provincial paie le salaire complet de tout le personnel enseignant de la province, dont, évidemment, celui du comté. Une telle mesure enlèverait \$1,316,635 au budget du comté dont la population est de 64,000 âmes.

On a souligné que 87,1 pour cent des revenus des impôts perçus dans le comté sont consacrés à l'éducation, à comparer à une moyenne de 43,9 pour cent pour le reste du Canada.

La municipalité a réclamé l'imposition d'une taxe de vente sur tout le commerce au détail, sans exception, pour financer l'instruction publique. Elle a aussi déclaré que le salaire du personnel enseignant soit uniforme à travers toute la province pour éviter que les localités plus fortunées soient en mesure d'attirer par des salaires plus élevés, un personnel mieux qualifié.

La ville de Shippagan a appuyé ces recommandations en réclamant de plus que la province verse aux municipalités un subsides au lieu de taxes pour les propriétés qu'elle possède dans ces localités.

Une importante compagnie d'appâtage du poisson, la principale industrie de Caraquet, qui emploie 240 personnes et fournit indirectement du travail à 150 pêcheurs sur 30 chalutiers, a de son côté fait part qu'elle devrait songer à suspendre ses opérations à moins que ne cesse de croître le taux des impôts.

Enfin, les cultivateurs du comté ont soutenu que les impôts injustes exigés dans le comté minent la confiance des cultivateurs vis-à-vis l'agriculture, car si les taxes augmentent, leurs revenus diminuent. Ils ont eux aussi suggéré l'imposition d'une taxe de vente pour défrayer l'instruction publique.

La commission, dont le président est M. Edward Byrne, de Bathurst, n'aura probablement pas terminé son travail avant le début de 1964, soit à temps pour présenter au gouvernement du premier ministre Robichaud un programme d'action qui fera la base du programme de la campagne électorale qu'il devra entreprendre alors pour obtenir un renouvellement de son mandat.

L'idée d'une taxe de vente pour remplacer les impôts fonciers n'est pas nouvelle. Elle est favorisée depuis plusieurs années dans les cercles gouvernementaux mais les partis n'ont pas en parler car elle offre un grave danger politique pour celui qui la préconiserait.

On espère cependant que la commission Byrne trouvera assez de partisans de cette idée dans la province au cours de ses auditions qui se poursuivront cet automne et durant l'hiver pour la rendre acceptable à la population. C'est la un travail de longue haleine parsemé de périls car on prévoit qu'une telle taxe pourrait atteindre 10 pour cent du prix de tous les articles vendus au détail dans la province, y compris la nourriture.

SCIENCE & TECHNIQUE

AU CONGRES DES MEDECINS DE LANGUE FRANÇAISE

L'éveil tardif du Québec au problème de la santé mentale

Par Marc-Henri CÔTÉ

Ce n'est que depuis six ans qu'un mouvement d'éducation se dessine autour de la santé mentale, que des services de coordination des centres d'information sont mis sur pied. Mais, le public n'a pas été mis à la question. L'on a fait le silence autour des aspects de la maladie mentale. A un certain moment se posait le chiffre élevé de 22,000 lits occupés au Québec par des personnes souffrant de maladies mentales ou de troubles émotionnels, c'est alors que se formait la section québécoise de l'Association canadienne pour la santé mentale, a souligné M. Paul-Marcel Gélinas, directeur général de la section de Québec de l'association pour la santé mentale. Il a participé hier à une étude de groupe sur la santé mentale, au 32e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada, à l'hôtel Reine Elisabeth.

La Société d'hygiène et de médecine préventive de la province de Québec qui profitait du congrès pour tenir sa réunion annuelle avait inclus à son programme le colloque sur la santé mentale.

M. Paul-Marcel Gélinas a traité du rôle du travailleur social en hygiène mentale. Ce n'est pas sans quelques heurts que les travailleurs sociaux s'initiaient entre 1945 et 1950 au travail social psychiatrique, a expliqué M. Gélinas. Il ajoutait qu'ils jouent dans ce domaine depuis lors un rôle éminent, de concert avec le psychiatre, le psychologue, le sociologue, les infirmières et thérapeutes de l'occupation qui forment l'équipe psychiatrique. Il appartient surtout au travailleur social d'établir une relation de confiance entre le patient, sa famille, ses employeurs. Le service social communautaire met également à contribution les services du travailleur social.

M. Gélinas a rappelé que la section de Québec de l'Association pour la santé mentale lancera une alerte générale dans le grand public à l'occasion de la conférence de la santé mentale, dont les délibérations auront lieu à l'hôtel Reine Elisabeth, les 27-28-29 janvier. M. le Dr Alexandre Marcotte, psychiatre, du Service de santé de Montréal, a prononcé au même colloque une conférence sur la santé mentale: développement, éducation et prévention. Il a défini la santé mentale dans un sens positif et large. Elle est l'état d'une personne satisfaite d'elle-même et qui accepte ses lacunes; d'une personne bien disposée envers ses semblables; d'une personne en mesure d'affronter les exigences de la vie.

La santé mentale se rattache à l'épanouissement de la personnalité; elle doit donc être sauvegardée dès l'enfance.

Ces notions de santé mentale progresseront dans la mesure de l'éducation des masses; de l'établissement de services cliniques spécialisés; de la préparation d'experts et de l'extension de la recherche. La participation active des hygiénistes publics à l'enseignement et à certaines pratiques de l'hygiène mentale, a été préconisée par le Dr Marcotte. Mme Gabrielle Clerck, de l'Institut de psychologie de l'université de Montréal, a traité de la contribution de la psychologie à l'hygiène mentale. Mlle J. Samson, du Service de santé de Montréal, a parlé du rôle de l'infirmière en hygiène mentale. Les délibérations du congrès se termineront aujourd'hui par des colloques sur les troubles de la menstruation et de la fertilité et sur la génétique et des thèmes connexes.



M. Philippe Vaillancourt, directeur de l'éducation du CTC, inaugure l'Ecole ouvrière de l'UNESP (FTQ-CTC). A ses côtés: messieurs André Asselin, animateur, Jacques V. Morin, directeur de l'école, André Thibaut, directeur provincial de l'UNESP, et Guy Beaudry, président de succursale à l'Hydro-Québec.

Inauguration d'une école ouvrière

Le directeur provincial de l'Union nationale des employés de services publics (FTQ-CTC), M. André Thibaut, s'est déclaré enchanté de l'enthousiasme et du sérieux dont font montre les employés de l'extérieur de l'Hydro-Québec, inscrits à l'Ecole ouvrière de ce syndicat, école qui a ouvert ses portes cette semaine à Montréal.

Une centaine d'adhérents de ce syndicat ont participé à l'inauguration officielle de l'école de l'UNESP, et les inscriptions continuent d'affluer.

M. Philippe Vaillancourt, directeur du service d'éducation du Congrès du travail du Canada, a déclaré que l'éducation n'est pas un luxe pour les travailleurs, mais un droit et une nécessité. "Il ne suffit plus pour les travailleurs de compter sur leurs chefs et de limiter leur action au règlement de griefs individuels, de poursuivre le confédération, il faut que les travailleurs prennent conscience de leurs droits et s'entendent sur des objec-

tifs réalisables. Il faut aussi qu'ils se rendent compte que beaucoup de problèmes ne peuvent se régler par le truchement de la convention collective. On ne peut demander au patronat de régler les crises de chômage, la hausse du coût de la vie et l'insécurité sociale. Les centrales syndicales bombardent chaque année le législateur de mémoires sur ces sujets."

Le directeur de l'Ecole, M. Jacques-Victor Morin, a expliqué que les cours se répartissent en trois catégories: ceux d'ordre pratique, ceux d'ordre théorique et ceux d'ordre culturel. Ils porteront sur les sujets suivants: la convention collective, le rôle des délégués de personnel et le règlement des griefs individuels, le rôle des responsables locaux, la procédure des assemblées délibérantes, les accidents du travail et l'hygiène industrielle, la sécurité sociale, des notions d'économie politique, l'histoire du mouvement ouvrier et les structures syndicales, les

normes du travail établies par l'O.I.T., la place du syndicat dans la société, un bref aperçu de la littérature ouvrière, les techniques d'éducation populaire y compris l'utilisation des moyens audiovisuels, dont on fera d'ailleurs plein usage dans ces classes. Plusieurs cours seront accompagnés des films de la série syndicale produits par l'Office national du film.

Le feu est un de nos plus fréquents désastres mais on ne semble pas trop s'en inquiéter à en juger par le nombre considérable d'incendies qui se produisent et du nombre de morts qui s'ensuivent. On peut éviter le feu de bien des façons; on ne doit jamais, par exemple, fumer au lit, laisser des cigarettes allumées n'importe où, permettre aux enfants de jouer avec des allumettes, surcharger les circuits électriques du domicile ou se servir d'appareils défectueux ou de cordes et de canalisations usées.

L'homme du jour... sur la question du jour!

RADIOTHON RENÉ LÉVESQUE sur la NATIONALISATION



PENDANT 2 HEURES AU MICRO il répondra aux questions téléphonées aujourd'hui et demain, 10 et 11 novembre, de 11h.00 du soir à minuit!

* Pour poser une question à l'honorable René Lévesque il faudra signaler l'un des numéros de téléphone suivants:

DE MONTRÉAL: UNiv. 6-5214
PARTOUT AILLEURS: 866-6323

* Appelez "frais virés": c'est nous qui payons les frais d'interurbain.
* Nous tenterons de faire passer un maximum d'appels.
* Outre la nationalisation de l'électricité, monsieur Lévesque accepte de vous répondre sur toute autre question pertinente.

UN RÉSEAU DU TONNERRE!

CFGT Alma	CKLS La Sarre	CHRL Roberval	CHLT Sherbrooke
CHAD Amos	CKLM La Tuque	CKRN Rouyn	CJSO Sorel
CJAF Cabane (1)	CKBL Matane	CHGB Ste-Anne-de-la-Pocatière	CKLD Thetford
CJMT Chicoutimi	CKBM Montmagny	CKRB St-Georges-de-Roucoux (2)	CKTR Trois-Rivières
CHRD Drummondville	CKAC Montréal	CHNC New Carlisle (1)	CKVD Val d'Or
CHFF Granby	CHRC Québec	CKBS St-Hyacinthe	CFLV Valleyfield
CKCH Hull	CJBR Rimouski	CKJL St-Jérôme	CFDA Victoriaville
CJLM Joliette	CJFP Rivière-du-Loup (1)	CKSM Shawinigan	CKVM Ville-Marie
CKRS Jonquière			

Notes: (1) Ces postes ne diffuseront qu'une demi-heure chaque soir de 11h.00 à 11h.30 samedi, et de 11h.30 à minuit dimanche.
(2) Ce poste ne diffusera que l'heure de samedi.

Le point de mire de la province...

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Grande campagne d'abonnements

LE DEVOIR

Adressez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3,

TARIFS ANNUELS

Livraison à domicile	\$20	Canada (exc.: Montréal et Québec et Lévis)	\$20
Montréal et banlieue	\$20	banlieue, Québec et Lévis	\$16
		A l'étranger	\$25

J'ai recueilli la somme de \$..... qui servira à abonner les personnes suivantes: (s.v.p., écrire en lettres moulées)

NOM ADRESSE

NOM ADRESSE

J'ai recueilli la somme de \$..... qui servira à abonner les personnes ou institutions de votre choix, afin de permettre au "Devoir" d'étendre son influence.

NOM DU DONATEUR ADRESSE

"LE DEVOIR" VOUS FERA CONNAÎTRE LE OU LES NOMS DU OU DES BÉNÉFICIAIRES



C'est à Shawinigan que M. Daniel Johnson portait la parole hier soir au cours d'un vaste meeting régional. Le chef de l'Union nationale a passé en revue les grandes lignes du programme que propose son parti: salaire minimum, assistance aux cultivateurs, aménagement régional, dégrèvement des impôts, référendum sur la nationalisation. M. Johnson devait ensuite porter de virulentes attaques contre ses adversaires, notamment contre MM. Lapalme et René Hamel.

Une scission éclate chez les libéraux d'Alberta à cause d'un projet visant à étatiser l'électricité

EDMONTON. — Une scission a éclaté hier dans les rangs du parti libéral de l'Alberta par suite de la déclaration du leader provincial, M. David Hunter, en faveur de l'étatisation de l'électricité dans cette province.

Aussitôt connue la nouvelle, le président du parti libéral a fait savoir qu'il s'opposait à cette mesure.

Dans sa déclaration, publiée à l'issue d'une réunion avec ses principaux conseillers, M. Hunter souligne qu'un gouvernement libéral ferait l'acquisition des trois grandes compagnies d'électricité de la province car, précise-t-il, l'étatisation "apporterait plusieurs avantages marqués au peuple albertain".

La proposition de M. Hunter sera soumise au congrès annuel du parti libéral, la semaine prochaine, à Red Deer. Les élections provinciales sont prévues pour l'an prochain.

La valeur au livre des trois grandes compagnies visées s'établissait, en 1960, à \$166,000,000.

JOUR DU SOUVENIR

La Légion canadienne ne veut pas entendre parler Réal Caouette en public

Province de Québec
Ministère du travail
(suite de la page 18)

vertu de ce titre au décès d'un employé ou d'un ancien employé sera payable au bénéficiaire de tel employé ou ancien employé sur demande formelle faite au Comité de Sécurité Sociale.

Article 122: Le Comité de Sécurité Sociale aura droit de retenir paiement de tout bénéfice d'assurance-mortalité payable en vertu de ce titre jusqu'à ce que le réclamant ait établi la satisfaction du Comité de Sécurité Sociale son droit de recevoir paiement.

Article 123: Aucun employé ou ancien employé n'aura droit de réclamer aucun montant d'argent au lieu des bénéfices d'assurance-mortalité établis par le présent titre.

SECTION 32
Déclaration
Article 124: Le Plan d'Assurance Collective demeurera en vigueur jusqu'à l'expiration de ce décret et peut être renouvelé de temps à autre par des décrets subséquents.

Article 125: Dans l'éventualité où ce Plan de l'Assurance Collective ne serait pas renouvelé tel que mentionné précédemment, le Comité de Sécurité Sociale après avoir accompli les buts spécifiés aux présentes et à l'expiration du décret remettra tout surplus d'argent dans le Fonds de l'Assurance Collective à un fonds liquidateur de Bénéfices d'Assurance Collective ou à une compagnie d'assurance.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil entre en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections en double copie, si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
GERARD TREMBLAY
Québec, le 3 novembre 1962

Un Père conciliaire a célébré son centenaire à Rome

CITE DU VATICAN — Le doyen des prélats réunis au concile oecuménique a célébré hier son centenaire. Il s'agit de Mgr Alfonso Carini, évêque titulaire de Séleucie d'Isaurie, en Asie Mineure.

Né à Rome le 9 novembre, 1862, il fut ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, le 19 décembre, 1885. Il devint évêque titulaire en 1945 sous le règne de Pie XII.

Il fut recteur du collège pontifical Capranica à Rome durant de nombreuses années et membre de la Congrégation des rites durant un quart de siècle.

Dernier tronçon de la transcanadienne; soumission la plus basse: \$1,515,721

QUEBEC. — Des soumissions publiques viennent d'être ouvertes par le ministère de la voirie pour la construction du dernier tronçon de la route transcanadienne entre le pont de Québec et St-Hyacinthe. Ce tronçon, d'une longueur de huit milles et demi, est situé dans la municipalité de St-Nicolas-Sud-Paroisse. Le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence, est l'Union des Carrières et Pavages Ltée, de Québec, qui a soumis un prix de \$1,515,721.29 comparativement aux \$2,053,888.25 de Bono Incorporée, de Sillery.

Les autres soumissions ouvertes lors de la même séance avaient rapport aux projets suivants:

1. Illumination de la route transcanadienne dans la ville de Kirkland. Plus bas soumissionnaire: Noël Romeo et Cie Ltée, \$141,802.05.

2. Construction d'un viaduc au chemin du lac Guindon, prolongement de l'autoroute des Laurentides, dans St-Sauveur. Plus bas soumissionnaire: Chs Durancourt Ltée, \$221,958.10.

3. Construction de viaducs jumelés sur le prolongement de l'autoroute des Laurentides, dans la paroisse de Ste-Adèle. Plus bas soumissionnaire: Duméz Canada Ltée, \$626,000.23.

L'ensemble des quatre projets implique un montant de plus de \$2 millions et l'écart entre les plus basses et les plus hautes soumissions représente une différence de plus de \$1 million.

Mort du père A. Garneau, s.j.

Ce matin, à dix heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, auront lieu les funérailles du R. P. Antoine Garneau, s.j., décédé au Scolasticat des Jésuites, jeudi dernier à l'âge de 61 ans.

Le père Garneau avait été ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Georges Gauthier, le 14 octobre 1932. Il avait été professeur de rhétorique aux collèges des Jésuites d'Edmonton et de Sudbury, et professeur de littérature aux étudiants jésuites de la maison du Sault-au-Recollet. Il était docteur en philosophie et en théologie.

Le père Garneau laisse plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Jésuites au Sault.

De J. Majault: "Les Enfants du soir"

Gérard Grandpré, quinze ans, vient d'être surpris à l'instant où il tentait de passer de France en Suisse à bord d'une voiture occupée par un couple d'Américains. L'officier de police pense d'abord à une fugue. Mais les réticences du jeune garçon, ses faux-fuyants et ses mensonges, compliquent l'interrogatoire. Gérard livrera-t-il son secret? Fatigué de sa solitude, encouragé par la confiance qu'on lui manifeste, Gérard enfin se livre. Il n'est pas parti de chez lui sur un simple coup de tête. Son drame se révèle plus profond. Fils d'un commandant qui combat en Algérie, élevé par une mère autoritaire et impérieuse, l'adolescent, dans l'élan de son cœur, a pris fait et cause contre les traditions et les tentatives de sa famille, pour l'indépendance de l'Algérie. Il a milité dans un groupe de lycéens. Il a transporté des fonds pour un réseau F.L.N. Jusqu'au jour où son père, dans Alger, a été la victime d'un obus piégé. Partagé d'abord entre l'affection qu'il conserve aux siens et la lutte qu'il mène pour la triomphante justice et la liberté, Gérard décide, en dépit de son déchirement, de poursuivre son action et part.

A travers la figure de Gérard, de sa soeur et de ses camarades, l'auteur a peint la jeunesse d'aujourd'hui, trop tôt placée devant les problèmes des adultes, vieillie peut-être avant l'âge, mais dont la révolte lucide et courageuse, loin d'être commandée par l'égoïsme, reflète au contraire une générosité en éveil. Ni douleurs noires, ni blousons dorés, mais des garçons et des filles qui vivent dans leur esprit et dans leur chair, avec leur drame propre, l'inquiétude éternelle des hommes devant le destin du monde. (Casterman).

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Sturgeon Falls a informé le Comité de Sécurité Sociale que la salle de cette organisation, pour la circonstance, n'est plus disponible. Les Chevaliers de Colomb ajoutent que la location de la salle pour des réunions politiques va à l'encontre des principes du conseil.

M. Cull a ajouté: "Tout homme qui a déclaré publiquement qu'il ne combattait pas pour le Canada sous sa forme actuelle de gouvernement et qui refuse de porter l'uniforme en cas de guerre, n'a pas de place dans notre ville".

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Sturgeon Falls a informé le Comité de Sécurité Sociale que la salle de cette organisation, pour la circonstance, n'est plus disponible. Les Chevaliers de Colomb ajoutent que la location de la salle pour des réunions politiques va à l'encontre des principes du conseil.



Afin de régler de façon équitable la priorité de parole lors du débat Johnson-Lesage qui sera diffusé aux réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada le dimanche 11 novembre à 8h30 du soir, il a été convenu d'effectuer deux tirages donnant à celui qui le sort aura favorisé le droit de choisir s'il commencera à parler le premier ou le deuxième. Pour ces tirages au sort, des cylindres contenant les noms de MM. Daniel Johnson et Jean Lesage ont été vérifiés et déposés, le vendredi 9 novembre, dans des boîtes qui furent ensuite scellées en présence des conseillers techniques des deux partis. On remarque sur cette photographie prise lors de la cérémonie de l'apposition des sceaux (de gauche à droite): M. Philippe Galarneau, chef accessoire à Radio-Canada; M. Maurice Leroux, conseiller technique pour M. Lesage; Mlle Henriette Mondor, script-assistante de M. Robert Séguin qui assurera la réalisation du débat, et M. Paul Langlais, conseiller technique pour M. Johnson.

Le maire J.-A. Mongrain donne son appui total à M. Johnson

OTTAWA. — Le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, a confirmé hier soir qu'il doit accorder officiellement son appui au chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, pour l'élection générale du 14 novembre prochain dans le Québec. Il doit le faire dans une allocution télévisée émanant

du poste privé de Montréal, CFTM-TV, canal 10, pour être ensuite retransmise sur un réseau de postes privés à travers la province de Québec.

Interrogé à la sortie de la rencontre annuelle de l'Union des maires et municipalités, dont il est le président, avec le premier ministre John Diefenbaker, M. Mongrain a dit avoir décidé d'appuyer M. Johnson pour des raisons purement municipales.

Il a précisé qu'à la suite d'une entrevue qu'il eut successivement avec le premier ministre libéral, et avec M. Johnson, il en est venu à la conclusion que c'est ce dernier qui peut le mieux résoudre les problèmes qu'il leur avait soumis.

Il a énuméré ces problèmes comme étant d'abord celui d'une révision du système de taxation municipal et scolaire; celui de la mise en oeuvre immédiate d'une solution efficace au chômage et celui d'une aide provinciale plus importante aux divers travaux municipaux.

M. Mongrain a dit qu'il exprimait là, cependant une opinion personnelle, qu'il n'engage en rien l'Union des maires et municipalités. Il a d'autre part dit qu'il entend, dimanche soir, faire des révélations au sujet du parti libéral.

Le maire de Trois-Rivières, qui a déjà été candidat libéral contre l'ancien premier ministre fondateur de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, avait au début de la présente campagne électorale été pressenti pour prendre la direction du nouveau parti de l'Action provinciale. M. Hérivel LaRocque est chef de ce parti.

M. Knowles a ensuite fait remarquer que la procédure actuelle selon laquelle le président des comités demande si tel ou tel article est approuvé constitue en réalité un vote séparé sur chacun des articles. C'est pourquoi, a-t-il prétendu, le NPD a raison de réclamer un vote enregistré sur cette question.

Finalement, par suite de l'ampleur que prenait la discussion sur cette question de procédure, M. David Lewis a retiré sa demande de vote enregistré sur la résolution.

Le député néo-démocrate de York-Sud, M. David Lewis a demandé le vote sur ce paragraphe de la loi, appuyé par M. Stanley Knowles.

Le président suppléant, M. Rempel, a prétendu que le vote ne pouvait pas être permis sur chacun des paragraphes de la résolution mais sur l'ensemble de la résolution.

M. Stanley Knowles a rétorqué qu'avant 1946, les résolutions relatives à l'impôt sur le revenu étaient votées l'une après l'autre. A ce moment, il y avait plus de créditistes, de conservateurs et de cécéistes dans le comité que de libéraux, qui constituaient alors le gouvernement.

Une résolution fut rejetée par le comité. Les libéraux en appelèrent aux Communes pour renverser ensuite la décision du comité.

M. Knowles a ensuite fait remarquer que la procédure actuelle selon laquelle le président des comités demande si tel ou tel article est approuvé constitue en réalité un vote séparé sur chacun des articles. C'est pourquoi, a-t-il prétendu, le NPD a raison de réclamer un vote enregistré sur cette question.

Finalement, par suite de l'ampleur que prenait la discussion sur cette question de procédure, M. David Lewis a retiré sa demande de vote enregistré sur la résolution.

Des inconnus mettent le feu à la voiture de M. Marcel Chaput

Des inconnus ont mis le feu à la voiture de M. Marcel Chaput, candidat indépendant dans le comté de Bourget, hier soir vers 9 heures 30.

M. Chaput avait stationné sa voiture en face du no 7395, du boulevard St-Michel, local de son comité d'organisation. Au moment où on aperçut le feu, M. Chaput et des amis avec lesquels il se trouvait, se sont précipités vers la voiture et ont rapidement étouffé les flammes. Quoique rendue hors d'usage, la voiture n'est pas une perte totale. On a retrouvé non loin de l'endroit, un bout de tuyau d'arrosage et un bidon à essence vide.

Elections générales au Manitoba le 14 décembre

WINNIPEG. — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé hier qu'une élection générale aura lieu dans cette province le 14 décembre.

Au cours d'une conférence de presse, M. Roblin a annoncé que le lieutenant-gouverneur, M. Erick F. Willis, avait approuvé la dissolution du Parlement, qui compte 57 députés, un bref d'élection serait émis le jour même.

Le premier ministre a ajouté que son gouvernement était au pouvoir depuis près de quatre ans et demi. La dernière

élection générale dans cette province remonte au 14 mai 1959. Les conservateurs avaient été portés au pouvoir l'année précédente.

Depuis cette date, poursuit-il, son gouvernement avait fait son possible pour implanter son programme. Le moment est maintenant venu de soumettre le dossier au peuple qui sera appelé à rendre son verdict.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI, le P. Jean-Paul Labelle, S.J. nous parle "Des jeunes et de leurs chefs spirituels".
LUNDI, le P. Jacques Martineau, S.J. nous invite à "Redécouvrir de Christ".
MARDI, M. René-Salvator Catta nous entretient de "La Samaritaine".
MERCREDI, texte par le P. Wilfrid Girouard, S.J.: "Les deux aveugles de Capharnaüm".
JEUDI et VENDREDI, un psychologue de Québec, M. Léopold Grenon, intitulé ses deux causeries: "Compréhension mutuelle"; "Amour et maîtrise de soi".
(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

L'INSTITUT VAL-DU-LAC

Désire des sujets qui veulent s'engager dans la profession d'Éducateurs Spécialisés.

LES EXIGENCES NÉCESSAIRES SONT LES SUIVANTES:

Etre âgé d'au moins 20 ans et avoir terminé sa onzième année scientifique ou l'équivalent.
Les sujets engagés doivent se préparer au diplôme d'Éducateurs Spécialisés de l'Université.

On fait sa demande à l'Institut

Val-du-Lac, Case postale 1026,
Téléphone Lorraine 9-7406,
Sherbrooke, Qué.

On inscrit en faisant sa demande: son adresse et son numéro de téléphone

Mal aux Pieds?

Cors? Callosités? Oignons? Ongles incarnés? Vous pouvez soulager ces maux immédiats et en prévenir le retour, grâce aux traitements et appareils médicaux du Dr Scholl, de réputation mondiale. Examen gratuit des pieds.

● Ajustement de chaussures par personnel spécialisé
● Service Complet de Pédiçure ● Conseils Gratuits d'Experts
Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Fermé le samedi durant juillet et août

Wolfe Street Foot Clinic
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Sainte-Catherine)

Cie d'Équipement Sanitaire Ltée

GILLES HEBERT, prop.
4275, rue d'IBERVILLE LA. 6-0496
1930 1962
Représentants et Service dans tous les centres

Polisseuse No. 156	Vacuum No. 30	Ensemble "GENERAL"
Polisseuse No. 16	Vente — Service — Démonstration Manufacturiers: Cires liquides — Détergents liquide et en poudre — Savons liquides Nettoyeurs de tous genres, etc., etc. Pour Renseignements - LA. 6-0496	

ENREGISTREMENTS du CONCILE SUR DISQUES

Série: "INFORMATIONS catholiques internationales"

Jericho 15 — L'E. CA. Apostolique A. BUREAU DE L'UNION. L. R. P. YVES-MARIE CONGAR o.p. Consulteur de la Commission théologique du Concile. (Actualités et documents No. 1)

Jericho 16 — LE CONCILE, PRINTEMPS DE L'ÉGLISE, avec la participation de S. Em. le Cardinal FELTIN et de S. Exc. Monseigneur MARTY, les Pères AVRIL, CHENU, DANIELOU, LOUVEL, PARROUT, et l'abbé HOUTART, le Docteur AUJALAT, L.C. BAAS. Un disque de Jean-Pierre DUBOIS-QUIMÉE et Marie-Dominique BOUYER, o.p. (Actualités et Documents No. 2)

PRIX: \$6.75 Ch.

Prière d'ajouter à toute commande postale, la taxe de vente plus 15c chaque disque pour frais d'envoi

Ed. Archambault

500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201 2140 de la Montagne VI. 5-6202